



Rapport annuel 2021

Internationale de l'Education - A moins qu'il n'en soit indiqué autrement, l'intégralité du contenu de ce site web est libre d'utilisation sous [Licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0](#).

Résumé

Janvier

Titres

1. Jordanie : l'Internationale de l'Éducation condamne la dissolution du syndicat des enseignant-e-s et la détention de ses responsables
2. Maroc : attaques gouvernementales répétées contre les droits humains et syndicaux des éducateur·trice·s
3. Cambodge : les éducateur·rice·s rejoignent la vague syndicale mondiale de solidarité avec le dirigeant syndical Rong Chhun
4. 76e anniversaire de la libération d'Auschwitz : les syndicats allemands, israéliens et polonais s'unissent pour dire « Plus jamais »

Février

Titres

1. Les syndicats de l'éducation défendent et promeuvent les libertés académiques dans le monde !
2. Fidji : solidarité syndicale alors que deux cyclones frappent une île du Pacifique

Mars

Titres

1. Nigeria : les étudiant-e-s et les écoles doivent être protégés des attaques
2. La solidarité syndicale mise en avant lors de la plus importante réunion du Réseau de coopération au développement jamais organisée

Avril

Titres

1. Démocratie en péril en Haïti: les syndicats de l'éducation se mobilisent
2. L'IE et l'OCDE lancent les Principes pour une reprise efficace et équitable de l'éducation

Mai

Titres

1. Malgré la COVID-19, les syndicats de l'éducation obtiennent des améliorations dans les conditions d'emploi et le statut de la profession

2. Palestine et Israël : l'Internationale de l'Éducation condamne tous les actes de violence contre les enfants et la population civile
3. Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation 2021
4. Israël et Palestine : l'Internationale de l'Éducation appelle à une action immédiate pour garantir une paix durable

Juin

Titres

1. Un renouveau syndical est nécessaire en Asie-Pacifique pour améliorer les conditions de travail et la représentation des éducateur·trice·s
2. Coup de projecteur sur la recherche en matière d'éducation : la reprise post-COVID-19 et la condition des enseignant·e·s en 2021
3. Travail de enfants: des chiffres alarmants réaffirment la nécessité d'une éducation publique gratuite et de qualité
4. Les syndicalistes enseignant·e·s d'enseignants continuent de défendre l'éducation inclusive et les droits des LGBTI
5. Journée mondiale des réfugiés : les syndicats de l'éducation soutiennent les étudiant·e·s et les éducateur·trice·s réfugié·e·s
6. Le mouvement syndical mondial lance une boîte à outils visant à éradiquer la violence et le harcèlement dans le monde du travail

Juillet

Titres

1. Nigeria : les syndicats d'enseignants demandent la libération immédiate des lycéen·ne·s après une nouvelle attaque contre un établissement scolaire
2. Projets contre le travail des enfants de l'IE et AOb | Meilleures pratiques transnationales et leurs impacts sur les syndicats
3. Les éducateur·trice·s arabes et leurs syndicats entendent reconstruire l'éducation et définir l'avenir de leur profession
4. Biélorussie: l'Internationale de l'Éducation appelle à la fin de la répression contre les forces démocratiques

Août

Titres

1. Enseigner avec la technologie : le rôle des syndicats de l'éducation dans la construction de l'avenir
2. Promouvoir l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes dans le contexte de la Covid-19 : Leçons tirées du projet Education for Life en Ouganda et au Soudan du Sud
3. Pandémie de privatisation dans l'enseignement supérieur : technologies de l'éducation & réforme des Universités

4. L'éducation : un outil puissant pour lutter contre les changements climatiques. Guide pour les syndicats de l'éducation et les éducateur-rice-s
5. Privatisation de l'éducation au Maroc. Un système d'éducation à plusieurs vitesses et une société polarisée.
6. Éducation & Démocratie : 25 leçons de la profession enseignante
7. L'éducation publique en Grèce : Aspects et tendances de la privatisation
8. L'activité commerciale dans l'éducation dans le Pacifique
9. Cameroun : projet commun des organisations éducatives pour la démocratie et le renouveau syndical

Septembre

Titres

1. Haïti : appel à la solidarité internationale avec les collègues de l'éducation après le tremblement de terre
2. Palestine : Un programme de coopération au développement renforce les compétences des enseignantes et des membres des syndicats

Octobre

Titres

1. Un nouveau rapport mondial révèle que la profession enseignante est surchargée de travail, sous-payée et sous-évaluée
2. Nouvelle étude : l'austérité imposée par le FMI exclut trois millions de travailleur-euse-s de première ligne des systèmes d'éducation et de santé les plus fragiles du monde
3. Italie : l'attaque contre la CGIL constitue une attaque contre la démocratie
4. Sept faits à connaître sur la COP 26 : Un guide rapide pour les syndicats de l'éducation
5. La solidarité en temps de crise : le Fonds de solidarité COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation

Novembre

Titres

1. Le monde abandonne à leur sort des millions de réfugié.e.s. Il faut agir maintenant.

Décembre

Titres

1. Iran : la communauté syndicale mondiale de l'éducation se mobilise autour des syndicalistes arrêtés et demande leur libération
2. Guide de coopération au développement: Un manuel pour un partenariat réussi
3. Francophonie : l'éducation et le syndicalisme résilients face à la crise sanitaire

4. Les partenaires de la coopération au développement font le point sur les projets menés en Afrique

5. L'Internationale de l'Éducation appelle à la mise en place d'audits de l'équité afin de combattre les inégalités en hausse pesant sur les élèves et enseignant-e-s réfugié-e-s

Tout au long de cette année riche en défis, l'Internationale de l'Éducation a encouragé la solidarité syndicale par-delà les frontières et a façonné l'agenda mondial de l'éducation.

Parcourez la chronologie ci-dessous pour en savoir plus sur notre travail en 2021.

Titres

1. Jordanie : l'Internationale de l'Éducation condamne la dissolution du syndicat des enseignant-e-s et la détention de ses responsables

[Mise à jour] L'Internationale de l'Éducation appelle les travailleur-euse-s et les syndicalistes à exhorter les autorités jordaniennes à mettre immédiatement un terme au harcèlement des responsables de la Jordanian Teachers Association (JTA) et aux menaces contre son existence même. Au moins 18 syndicalistes enseignant-e-s de la JTA ont été arrêtés à Irbid, en Jordanie, le lundi 15 février.

Les enseignant-e-s avaient annoncé leur intention de manifester pacifiquement contre la dissolution de leur organisation et le harcèlement judiciaire visant les 13 membres du conseil d'administration de l'organisation d'enseignants.

Dans un usage excessif et disproportionné de la force, la police a encerclé et verrouillé la zone autour du rond-point de la Culture où se trouvent les bureaux de la section syndicale de la province d'Irbid pour empêcher la manifestation d'avoir lieu. Ils ont arrêté des enseignant-e-s qui tentaient de se rassembler malgré la présence de la police.

Parmi les personnes arrêtées figurent deux membres du conseil d'administration de la JTA, Ghaleb Abu Qadi et Mutassim Al-Bashtawi, ainsi que le chef de la section syndicale d'Irbid, Sharaf Obeidat.

L'Internationale de l'Éducation renouvelle son appel à la solidarité avec la JTA et les enseignant-e-s de Jordanie. Nous appelons toutes les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation à agir maintenant :

- Veuillez signer et donner de la visibilité à la [pétition en ligne LabourStart](#) de l'Internationale de l'Éducation/Confédération syndicale internationale ; et
- Envoyez une [lettre de protestation](#) aux autorités jordaniennes.

Contexte

Le 31 décembre, le Tribunal de première instance d'Amman a autorisé la dissolution de la JTA et la mise en détention des 13 membres du Bureau du syndicat pour un an. Les responsables syndicaux détenus ont été libérés sous caution, tandis que le Bureau de la JTA faisait appel de la décision de justice.

Selon l'Internationale de l'Éducation, la dissolution est illégale et résulte d'une interprétation incorrecte des dispositions légales. La condamnation des membres du Bureau est également inique, étant donné qu'ils n'ont pas pu présenter de preuves à décharge.

Pétition LabourStart

L'Internationale de l'Éducation vous invite instamment à signer [la pétition LabourStart](#) qui demande que les enseignant-e-s et les travailleur-euse-s de l'éducation puissent exercer pleinement leurs droits fondamentaux en Jordanie.

Les autorités jordaniennes doivent s'abstenir de harceler les responsables de la JTA. En outre, l'Internationale de l'Éducation considère que cette organisation professionnelle légitime ne devrait pas être dissoute au simple motif que ses revendications ne plaisent pas aux autorités.

L'Internationale de l'Éducation réaffirme que les travailleur·euse·s devraient pouvoir jouir de la liberté syndicale et de leur droit à la négociation collective, tels qu'ils sont garantis par la Constitution jordannienne et par les traités internationaux auxquels la Jordanie est partie.

Harcèlement permanent des syndicalistes de l'éducation

Malheureusement, ces mesures ne sont que les derniers développements en date d'une série d'actions prises par les autorités jordaniennes à l'encontre des syndicalistes de l'éducation.

Ainsi, en octobre 2020, [les autorités jordaniennes ont interdit une conférence de presse de la JTA](#) destinée à évoquer la situation de l'éducation en Jordanie et les conditions de travail des enseignant·e·s. La conférence de presse visait également à sensibiliser les membres de la JTA alors que l'organisation avait été contrainte de fermer ses portes pendant deux ans. L'interdiction a été exécutée par les forces de sécurité qui ont reçu l'ordre du Gouverneur d'Amman d'interdire la conférence de presse du syndicat.

En août 2020, après une campagne mondiale concertée pour faire connaître leur situation, [les membres du Bureau de la JTA ont été libérés](#), alors qu'ils étaient emprisonnés depuis juillet. Les responsables de la JTA avaient été arrêtés par les forces de sécurité le 25 juillet et l'Internationale de l'Éducation avait exhorté les autorités jordaniennes à libérer les syndicalistes.

2. Maroc : attaques gouvernementales répétées contre les droits humains et syndicaux des éducateur·trice·s

L'Internationale de l'Éducation est inquiète suite aux informations reçues du Syndicat national de l'enseignement–Confédération démocratique du Travail (SNE-CDT) selon lesquelles les atteintes aux libertés syndicales et aux droits et acquis des fonctionnaires du secteur de l'Éducation se poursuivent au Maroc.

Le SNE-CDT a informé le 5 janvier l'Internationale de l'Éducation de « la forte tension résultant des décisions unilatérales du ministre de l'Éducation nationale qui visent les acquis sociaux des enseignants, leur droit constitutionnel de grève et leur liberté syndicale, compte tenu de l'absence de dialogue social responsable ».

Non-respect des promesses par le ministre de l'Éducation

Le syndicat marocain a aussi rappelé que la dernière rencontre de dialogue a eu lieu en février 2019, une rencontre au cours de laquelle le ministre de l'Éducation nationale, Saaid Amzazi, a fait plusieurs promesses pour résoudre certaines des questions en suspens depuis des années.

Le SNE-CDT a néanmoins vivement déploré que toutes les promesses n'ont pas été respectées et que le ministre n'a pas honoré ses engagements, malgré les demandes répétées du syndicat, prenant au contraire « des décisions plus rétrogrades qui portent atteinte aux droits des enseignants ».

Il a dès lors décidé d'un programme de lutte pour faire face à cette situation, plan présenté lors d'une conférence de presse tenue le 5 mars 2020. La pandémie de COVID-19 et la fermeture des établissements d'enseignement qui en a résulté ont cependant obligé les enseignant·e·s à reporter toutes les activités prévues.

Le syndicat a par la suite condamné le fait que, au cours de cette crise sanitaire, le ministère de l'Éducation nationale a continué de geler le dialogue et n'a pas impliqué les syndicats dans la gestion de la crise et la réflexion sur les moyens d'assurer la continuité pédagogique et a pris des décisions unilatérales. Il a aussi noté des manquements en termes de conditions de santé et de sécurité, à la fois pour les enseignant·e·s et les personnels de soutien à l'éducation, et pour les élèves.

Revendications syndicales présentées via des sit-in lors de la Journée mondiale des enseignant·e·s

Le SNE-CDT a également transformé le 5 octobre 2020, Journée mondiale des enseignant·e·s, en une journée de manifestations et de revendication, en organisant des sit-in des responsables syndicaux au niveau des directions provinciales, et au niveau des établissements scolaires pour ses membres.

Suite à une réunion de son Conseil national, il s'est ensuite mis d'accord sur un nouveau plan de lutte, lequel a débuté par une grève nationale générale les 1er et 2 décembre. Cette grève a été accompagnée de sit-in devant les directions régionales et de manifestations devant les conseils administratifs des académies régionales présidés par le ministre de l'Éducation nationale.

Selon le syndicat, « la décision la plus dangereuse prise par le ministère de l'Éducation nationale pendant cette période est de priver les grévistes de leur droit à la promotion en déduisant leurs notes administratives, ce que nous considérons comme une restriction dangereuse au droit de grève et à la liberté syndicale ».

La dernière étape du programme d'activités syndicales était un sit-in des membres du Bureau national du SNE-CDT et de responsables syndicaux le 22 décembre devant le siège du ministère de l'Éducation dans la capitale du pays, Rabat. Mais, ont regretté les syndicalistes, les autorités l'ont interdit d'une manière illégale, prétextant de circonstances exceptionnelles et de la loi d'urgence sanitaire. Il·Elle·s ont expliqué que les autorités ont en effet mobilisé tous les services de sécurité pour encercler les militant·e·s avant que ces dernier·ère·s n'arrivent au siège du ministère, et ont eu recours à la persécution et à la force pour les disperser.

Pour un dialogue sérieux et responsable sur les revendications syndicales

Le SNE-CDT a aussi fait valoir que ceci « démontre que le Maroc ne respecte pas ses engagements et ces comportements contredisent les chartes internationales que le pays a ratifiées, et aussi les lois nationales et surtout la constitution qui garantit la liberté d'expression et le droit de la grève et les manifestations, ce qui prouve que le pays vit dans une contradiction flagrante entre le discours et la pratique des libertés ».

C'est pourquoi sa revendication fondamentale aujourd'hui est « d'ouvrir un dialogue sérieux et responsable sur les revendications en suspens de 2014 à aujourd'hui, et le respect des libertés syndicales et du droit de grève ».

Internationale de l'Éducation : solidarité avec les éducateur·trice·s syndicalistes marocain·e·s

L'Internationale de l'Éducation est en totale solidarité avec son affilié marocain, soutient fermement cette demande des enseignant·e·s syndicalistes, et demande aux autorités publiques de respecter les droits humains et syndicaux des éducateur·trice·s. Elle continuera à examiner la situation dans ce pays.

3. Cambodge : les éducateur·rice·s rejoignent la vague syndicale mondiale de solidarité avec le dirigeant syndical Rong Chhun

L'Internationale de l'Éducation se joint à la Confédération syndicale internationale (CSI) pour exprimer sa solidarité à l'endroit du dirigeant syndical cambodgien Rong Chhun, dont le procès est attendu pour le 15 janvier.

Rong Chhun est président de la *Cambodian Confederation of Unions*(CCU), membre du *Cambodia Watchdog Council* et ancien président de la *Cambodia Independent Teachers' Association*(CITA), affiliée à l'Internationale de l'Éducation.

Rong Chhun a été arrêté le 31 juillet 2020 pour [incitation à commettre un crime](#) en raison de commentaires formulés au sujet des pertes de terres agricoles controversées à la frontière avec le Vietnam, dans la province de Tbaung Khmum. Une autre dirigeante syndicale, Sor Saknika, présidente de la *Cambodian Informal Labour's Association*(CILA) affiliée à la CCU, a également été arrêtée le 7 août pour s'être jointe aux protestations de solidarité.

Campagne internationale

Une campagne [LabourStart](#) a été lancée rapidement par la CSI et [l'Internationale de l'Éducation](#), exigeant la libération des syndicalistes. La communauté syndicale internationale souligne le fait que l'arrestation et la détention illégales de Rong Chhun ainsi que la criminalisation de ses opinions marquent une nouvelle offensive dangereuse contre l'exercice du droit à la liberté d'expression et d'opinion et du droit de la liberté syndicale au Cambodge.

« Nous sommes également préoccupés par les conditions insalubres dans les cellules de prison surpeuplées, au cours de la longue période de détention préventive des dirigeants syndicaux », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

« L'absence de précautions de santé publique appropriées contre la COVID-19 soulève de vives inquiétudes pour la santé de Rong Chhun et des autres détenus. »

4. 76e anniversaire de la libération d'Auschwitz : les syndicats allemands, israéliens et polonais s'unissent pour dire « Plus jamais »

Pour commémorer le 76e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation d'Allemagne, d'Israël et de Pologne ont organisé un séminaire en ligne le 27 janvier sur le thème « Un enfant témoin de l'histoire ».

ZNP : l'éducation à l'Holocauste est vitale

Il est essentiel d'enseigner l'histoire de l'Holocauste et de développer les ressources pédagogiques à cet effet, selon Sławomir Broniarz, président du *Polish Teachers' Union*(ZNP) et membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation. Le ZNP a joué un rôle majeur dans l'organisation de

l'événement en ligne.

Montrant un journal scolaire de 1933-1939 tenu par des élèves juives de l'École municipale générale pour filles n° 15 de Cracovie et rappelant d'importants événements scolaires, il a souligné ce qui suit :

« En lisant ce journal, je n'ai pu m'empêcher de penser combien nous, les adultes, nous n'avons pas été à la hauteur de ces jeunes filles formidables. Je ne peux m'empêcher de penser au fait que, lorsqu'elles ont écrit leurs derniers mots dans ce journal, elles attendaient les vacances d'été suivantes avec curiosité, qu'elles étaient pleines d'empathie et d'enthousiasme et voulaient vivre dans leur pays et contribuer à sa construction. »

Ajoutant qu'il pensait à la manière dont elles avaient été arrachées à leur maison, conduites dans le ghetto en traversant les rues de leur bien-aimée Cracovie, déportées dans des camps d'extermination, Broniaz a rappelé que sur les 50 jeunes filles de la classe qui tenaient le journal, sept seulement ont survécu à la guerre.

« Nous sommes ici aujourd'hui et nous serons là l'an prochain. Nous le leur devons ! », a-t-il conclu.

GEW : les syndicats plaident pour une société où il n'y aurait pas de place pour l'antisémitisme

Marlis Tepe, présidente du *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft* allemand (GEW) et vice-présidente de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré : « Je suis heureuse que, même si la pandémie nous empêche de nous réunir physiquement à Auschwitz et à Cracovie, nous puissions nous réunir à nouveau cette année, à tout le moins virtuellement. En tant que syndicalistes et personnels de l'éducation, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous manifester pour veiller à ce qu'Auschwitz ne se reproduise pas. »

Rappelant que les témoins qui ont survécu à l'horreur d'Auschwitz sont importants pour la mémoire de l'Holocauste dans les écoles et qu'à l'avenir, ces rencontres personnelles avec des survivant-e-s de l'Holocauste seront de plus en plus rares, elle a souligné que : « La technologie nous offre de multiples possibilités de décrire la vie des Juifs, de nous rappeler de nos voisins juifs et de conserver vivante la mémoire des crimes des Nazis contre les Juifs dans l'esprit des jeunes générations et de les accompagner pour qu'ils deviennent des démocrates actifs ».

Elle a ajouté que les éducateur-trice-s « s'inquiètent de voir que l'antisémitisme, la xénophobie et le racisme reprennent des forces en Allemagne. En tant que syndicats de l'éducation, nous devons défendre une société ouverte, tolérante et libre dans laquelle il n'y a pas de place pour l'antisémitisme. »

VBE : les théories du complot peuvent être démontées grâce aux événements de commémoration

Udo Beckmann, président du *Verband Bildung und Erziehung* allemand (VBE), a clairement affirmé que l'« essor des thèses conspirationnistes devrait nous inquiéter tous. Sans cesse, certains groupes de la population, en particulier les Juifs, sont la cible de théories qui relèvent de purs fantasmes. Une culture vivante de la mémoire aide la société à lutter contre ces fantasmes. »

Étant donné la connectivité globale de la société, lorsque des problématiques comme le harcèlement des Juifs apparaissent dans un pays, elles doivent aussi être une source d'inquiétude pour les citoyens de d'autres pays du monde, a-t-il expliqué.

Il a poursuivi en insistant sur le fait que « les enfants savent et peuvent comprendre ce qui est bien et ce qui ne l'est pas. Nous devons soutenir les enseignants pour qu'ils puissent aider les enfants à faire la différence entre le bien et le mal ».

« Le national-socialisme a engendré des souffrances infinies. 'Plus jamais !' n'est pas une expression vide de sens, mais le cœur même de l'éducation politique. »

ITU : l'éducation doit être fondée sur le respect des enfants

La secrétaire générale de l' *Israel Teachers' Union* (ITU), Yaffa Ben David, a honoré la mémoire de l'éducateur et médecin Janusz Korczak, dont les idées éducatives et les valeurs ont servi de base à d'innombrables concepts pédagogiques et de fondement à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Korczak était un Juif polonais et dirigeait un orphelinat, qui fut déplacé par la suite dans le ghetto juif de Varsovie. Il était très connu et aurait pu échapper à la déportation vers les camps de la mort. Il a toutefois choisi d'accompagner les enfants vers une mort certaine dans les chambres à gaz.

Ben David a souligné que « l'éducation doit reposer sur le respect des enfants et non sur la volonté des adultes. Vous ne pouvez pas transmettre des valeurs si les enfants ressentent le sentiment de supériorité des adultes, en particulier des enseignants ».

Elle a également insisté sur le fait que les syndicats de l'éducation doivent contribuer à élaborer et à adapter les ressources pédagogiques en fonction de l'âge des enfants.

Le séminaire a été suivi par une [diffusion de la cérémonie organisée au musée d'Auschwitz-Birkenau](#).

Informations générales

Le thème du 76e anniversaire de la libération est « Le destin des enfants à Auschwitz ».

« Plus de 200.000 enfants ont été assassinés à Auschwitz », a indiqué Piotr M. A. Cywiński, directeur du musée. « Des enfants totalement innocents, bons, curieux de la vie, aimant leurs proches, confiants. Le monde adulte – en fin de compte, si souvent injuste et cruel – n'a jamais fait preuve de plus d'insensibilité, n'a jamais été aussi malfaisant. Cela ne peut se justifier par aucune idéologie, calcul ou politique. Cette année, nous voulons dédier cet anniversaire à la libération des plus jeunes victimes du camp. »

Au moins 232.000 enfants et jeunes ont été déportés à Auschwitz. Parmi ceux-ci, 216.000 étaient des Juifs, 11.000 étaient des Roms, environ 3.000 étaient des Polonais, plus d'un millier étaient des Biélorusses et plusieurs centaines étaient des Russes, des Ukrainiens et d'autres nationalités. Un peu plus de 700 ont été libérés du camp d'Auschwitz en janvier 1945.

Titres

1. Les syndicats de l'éducation défendent et promeuvent les libertés académiques dans le monde !

Au niveau mondial, les libertés académiques sont en piteux état, si l'on en croit les participant-e-s à la récente Conférence internationale sur l'enseignement post-secondaire, supérieur et la recherche (IFHERC). Organisée virtuellement par l'Internationale de l'Éducation, la conférence a exprimé sa solidarité avec les universitaires harcelé-e-s et emprisonné-e-s dans le monde et, en particulier, en Birmanie et à Hong Kong.

Lors de la dernière journée de la conférence, le 10 février, des intervenant-e-s de différentes régions de l'Internationale de l'Éducation ont mis évidence les expériences et les défis que rencontrent le personnel et les établissements d'enseignement supérieur dans leurs régions et pays respectifs.

Irlande : une approche centralisée et la voix des gestionnaires éclipsent les universitaires

Au cours de la session intitulée « Les syndicats défendent et promeuvent leurs droits professionnels dans le cadre de la pandémie de COVID-19 », Annette Dolan, secrétaire générale adjointe du *Teachers' Union of Ireland* (TUI), a souligné l'importance des libertés académiques pour le progrès scientifique, la quête de la vérité, la recherche, la collaboration entre universitaires et un enseignement supérieur de qualité.

Elle a également indiqué que la pandémie de COVID-19 avait clairement montré l'importance de préserver les libertés académiques, étant donné que les universitaires ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de multiples réponses à la crise de la COVID-19.

Or, les violations graves des libertés académiques et de l'autonomie des établissements se multiplient, ainsi qu'il ressort du rapport [Free to Think 2020](#), qui recense 341 attaques contre des communautés d'enseignement supérieur dans 58 pays dans le monde entre septembre 2019 et la fin août 2020.

« Si mon propre pays, l'Irlande, se classe extrêmement bien dans l'indice des libertés académiques, on observe encore des tendances inquiétantes de sape des libertés académiques », a-t-elle rapporté. Une récente [étude de cas sur l'Irlande, rédigée par Kirsten Roberts et Elizaveta Potapova](#) a mis en lumière le caractère réglementaire « du haut vers le bas » extrêmement centralisé des établissements d'enseignement supérieur irlandais, a ajouté Dolan. Par ailleurs, après la crise financière de 2008, d'énormes réductions et restrictions (y compris des baisses de salaires pour les nouveaux-elles professeur-e-s) ont été imposées au financement public de l'enseignement supérieur, alors que le nombre d'étudiant-e-s a significativement augmenté. Il n'y a toutefois pas eu de hausse correspondante du nombre de professeur-e-s, ce qui a conduit à des classes plus nombreuses et du personnel surchargé, selon elle. En outre, l'emploi précaire et temporaire s'est développé, en particulier pour les chercheur-euse-s.

En Irlande, comme dans de nombreux autres pays, on s'inquiète également de ce que le chercheur Michael Shattock désigne dans ses recherches comme l'émergence d'une classe de gestionnaires dans les établissements d'enseignement, à savoir le fait que la voix académique est marginalisée, à

mesure que la voix de la culture organisationnelle remplace celle du collège professoral dans la gouvernance des universités, a expliqué Dolan.

États-Unis : ségrégation, menace historique pour les libertés académiques

Derryn Moten, vice-président du Conseil de politique et de planification de l'enseignement supérieur de l' *American Federation of Teachers*(AFT), a expliqué que les attaques contre les libertés académiques n'étaient pas un phénomène nouveau. Aux États-Unis, dans les années 1950-1960, les libertés académiques étaient menacées par la politique de ségrégation, qui envoyait les étudiant-e-s blanc-he-s et noir-e-s dans des écoles et des établissements d'enseignement différents, avant que l'arrêt *Brown v. Board of Education of Topeka* de la Cour suprême n'y mette un terme.

À l'époque, professeur-e-s et étudiant-e-s étaient menacé-e-s d'un non-renouvellement de leur contrat ou du retrait de leur diplôme d'enseignant s'il-elle-s se prononçaient en faveur de l'intégration. Il-elle-s ont dû mener des actions, comme en Alabama, où des sit-in ont été organisés en février 1960.

Moten a également souligné que la liberté est fondamentale dans la recherche et que l' [American Association of University Professors](#)(AAUP) reste le gardien des libertés académiques. Selon lui, le personnel universitaire qui jouit des libertés académiques est mieux à même de prôner un changement civil et social.

Malaisie : le niveau des libertés académiques dépend du gouvernement

Suat Yan Lai, du *Malaysian Academic Movement*(MOVE), indique que dans la région Asie-Pacifique, les libertés académiques dépendent du type de gouvernement en place dans un pays, selon qu'il s'agit d'une démocratie ou d'un régime autoritaire.

Selon elle, en Malaisie, les syndicats de l'éducation se sont alliés à des ONG pour rejeter la déclaration d'état d'urgence faite par le gouvernement à la suite de l'épidémie de COVID-19, qui est en réalité une tentative de se maintenir au pouvoir. Cette déclaration porte atteinte aux droits civils et politiques des citoyens, a-t-elle affirmé.

MOVE a bénéficié du soutien de collègues de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (CAUT) et du *National Tertiary Education Union*(NTEU) d'Australie, a rappelé Suat Yan Lai.

Elle a déclaré qu'à Hong Kong, la peine qu'encourent les personnes qui exercent leur liberté d'expression est l'emprisonnement. Avec la pandémie de COVID-19 qui fait rage, une loi de sécurité nationale a été imposée par Pékin : de nombreux slogans de protestation ont été interdits, un « hymne national » de Hong Kong a été banni et les protestataires ont été arrêtés pour avoir brandi des feuilles blanches. La loi de sécurité nationale est vague, proscrit la sécession, la subversion, le « terrorisme » et la « collusion avec des forces étrangères » et interdit aux gens d'« inciter à la haine contre le gouvernement central et celui de Hong Kong ».

Colombie : reconnaissance nationale et internationale des libertés académiques et des droits connexes

Pedro Hernández, président de l' *Asociación Sindical de Profesores Universitarios*(ASPU) de Colombie, l'un des pays les plus dangereux pour les professeur-e-s d'université, est également intervenu au cours de la session. Il a indiqué que le rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan, a reconnu le rôle particulier que jouent les

universitaires et les universités dans une société démocratique. Le rapport relève également qu'en l'absence des libertés académiques, les sociétés perdent l'une des caractéristiques essentielles d'une gouvernance autonome et démocratique.

Selon lui, les libertés académiques sont synonymes de liberté d'expression, de liberté de recherche critique et de pensée critique. Ces droits sont reconnus tant au niveau international que national. Et « les membres des établissements universitaires doivent être protégés des balles des militaires ».

Il a insisté sur le fait qu'en Amérique latine, dans le secteur de l'enseignement supérieur, une autre pandémie sévit, liée à celle de la COVID-19 : des conditions de travail précaires pour les professeur-e-s.

« Il faut plus de respect pour les établissements d'enseignement supérieur pour plus de démocratie », a-t-il souligné.

Il a également lancé l'alerte au sujet du pouvoir croissant d'organisations transnationales qui fournissent des services éducatifs. Cette situation mène à des problèmes tels que la surveillance des salles de classe et une réduction considérable du nombre d'enseignant-e-s, dit-il.

Il observe que dans un nouveau rapport, la Commission interaméricaine des droits humains explique qu'elle s'inquiète, de façon générale, de l'augmentation du chômage due au ralentissement des économies ralenties en raison de la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne la pandémie proprement dite, il a condamné le fait qu'au Brésil, des chercheur-euse-s ont été victimes de harcèlement pour avoir critiqué la gestion de la crise de santé publique.

« Nous allons continuer de promouvoir la liberté de recherche et de pensée critique et enseigner aux gens la pensée critique et la citoyenneté critique, en inculquant aux étudiants des valeurs démocratiques », a-t-il conclu.

Ghana : l'action des syndicats permet de protéger les libertés académiques de l'ingérence gouvernementale

Au Ghana et en Afrique de l'Ouest, les libertés académiques et la liberté syndicale existent et les étudiant-e-s peuvent étudier ce qu'il-elle-s veulent, a souligné Charles Ofori Marfo, président de l'*University Teachers Association of Ghana*(UTAG).

Il a expliqué qu'il existe au Ghana un système qui permet aux enseignant-e-s et aux professeur-e-s d'université de suivre un programme approuvé par le gouvernement et de siéger dans des commissions nationales. Les membres du personnel de l'enseignement supérieur peuvent mener des recherches sur les sujets qu'ils veulent et donner les cours qu'ils veulent.

Le gouvernement a néanmoins essayé de faire adopter une loi qui aurait permis au ministère de l'Éducation de donner des ordres aux universités et d'interférer dans leur fonctionnement, en particulier en ce qui concerne le financement des établissements d'enseignement supérieur.

En menant des grèves et diverses actions, l'UTAG est parvenue à forcer le gouvernement à respecter les libertés académiques et à abandonner son projet de loi.

Ce respect des libertés académiques et des droits fondamentaux humains et syndicaux n'existe pas en Afrique de l'Est, dans des pays comme le Soudan, l'Ouganda et le Cameroun. Dans ces pays, il

vaut mieux être prudent et ne pas s'opposer au point de vue du gouvernement afin d'éviter le harcèlement et les ennuis.

« Avec la pandémie de COVID-19, nous faisons face à de nombreux défis pour l'enseignement tant au Ghana qu'en Afrique », a-t-il souligné. « En l'absence de matériel adéquat, d'un réseau électrique et d'une connexion internet stables, nous ne sommes pas en mesure d'offrir une éducation de qualité en ligne. »

Internationale de l'Éducation : solidarité internationale avec les professeur·e-s de Birmanie et de Hong Kong

Dans ses conclusions, la secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, Haldis Holst a mentionné la recherche « qui incite à la réflexion » d'Anna Hogan et Ben Williamson, [Privatisation pandémique dans l'enseignement supérieur : technologies de l'éducation et réforme universitaire](#) (en anglais). « La réaction enthousiaste des étudiants et étudiantes au rapport et l'évaluation de la pandémie par le secteur universitaire ont montré qu'il est impossible de s'appuyer exclusivement sur les technologies de l'éducation. »

« Nous devons décider comment nous, les éducateurs et éducatrices, nous devons avancer pour faire en sorte que notre profession façonne les technologies de l'éducation », a-t-elle déclaré.

Elle a rappelé aux participant·e-s que la défense des libertés académiques était déjà l'une des priorités de l'Internationale de l'Éducation et de ses affiliés en 2019, lors du Congrès de l'Internationale de l'Éducation à Bangkok, en Thaïlande, au cours duquel deux résolutions sur l'enseignement supérieur et les libertés académiques ont été adoptées. Holst s'est montrée catégorique : « Dans le monde d'aujourd'hui, les menaces et les violations n'ont probablement fait qu'augmenter. En partie en raison des nouvelles menaces que pose l'enseignement en ligne, mais une autre partie ne peut s'expliquer que par la triste nature des régimes répressifs qui se servent d'une crise comme la COVID pour tourner la situation à leur avantage. »

Holst a poursuivi en indiquant que « les cas récents de Hong Kong et de Birmanie démontrent que les régimes répressifs ne laisseront pas passer une occasion d'accuser les universitaires et les enseignants d'"influencer" leurs étudiants en instillant des idées libérales ou progressistes dans leur esprit ». En Turquie également, les nominations par les établissements universitaires ont été contournées et remplacées par des nominations et/ou des renvois directement décidés par le Président.

Holst a levé la séance en lançant un appel en faveur de la démocratie en Birmanie et à Hong Kong. En un geste de soutien, les participant·e-s ont allumé leur caméra et levé trois doigts, en signe de solidarité avec les protestations qui se déroulent en Birmanie.

Pour accéder au rapport complet (en anglais), *Pandemic Privatisation in Higher Education: Edtech & University Reform*, by Hogan, A. & Williamson, B. (2021), [cliquez ici](#). Le résumé analytique du rapport est disponible [ici](#).

Regardez la présentation de l'étude [ici](#) :

2. Fidji : solidarité syndicale alors que deux cyclones frappent une île du Pacifique

Les syndicats de l'éducation de la région Pacifique sont intervenus pour soutenir leurs collègues fidjiens dans un pays dévasté par deux cyclones tropicaux en décembre et janvier.

Le 17 décembre 2020 aux Fidji, un violent cyclone tropical de catégorie 5, Yasa, a frappé l'île de Vanua Levu, au nord de la capitale, Suva. Il a causé des centaines de millions de dollars de dommages aux infrastructures, aux bâtiments, aux écoles, aux maisons et aux zones agricoles, selon le gouvernement.

Selon Govind Singh, secrétaire général du *Council of Pacific Education*(COPE), le rapport de décembre de l'UNICEF pour le Pacifique a indiqué qu'environ 93.000 personnes, dont 32.500 enfants, étaient directement touchées.

En outre, le ministère de l'Éducation des Fidji a effectué une évaluation qui a montré que 85 écoles ont été endommagées ou détruites par le cyclone. Cela signifie qu'environ 1.000 élèves de ces écoles à Bua, Macuata et Cakaudrove ont été touchés, a déclaré Govind Singh. Il a ajouté que, dans ces régions, la plupart des maisons des enseignant-e-s ont été gravement endommagées ou détruites.

Collaboration de haut niveau en matière de secours en cas de catastrophe

Lors de sa visite sur l'île dévastée, à Labasa, le Secrétaire général du *Fidji Teachers Union*(FTU), Agni Deo Singh, a rencontré la ministre de l'Éducation, Rosy Akbar, TISI Sangam — une organisation de promotion de la langue et de la culture indiennes — et d'autres parties prenantes et organisations du secteur privé intéressées par le soutien aux étudiant-e-s dans les zones touchées par Yasa.

La réunion a permis la mise en place d'une collaboration pour aider et soutenir efficacement les zones touchées.

Les écoles ont rouvert le 18 janvier, avec de nombreux enfants logés dans des tentes montées à la hâte par les forces de la Défense australienne, a noté Govind Singh. Les installations d'hébergement des écoles n'ont pas été reconstruites, et les internes dépendent de la générosité des parents et ami-e-s vivant à proximité des écoles.

Il a été convenu que le FTU et TISI Sangam fournissent des cartables à environ 1.600 enfants dans sept écoles primaires et un collège. Chaque sac est rempli d'articles de papeterie et de sacs d'école. Ces fournitures permettent aux enfants de disposer des ressources dont ils ont besoin pour aller à l'école, apprendre et grandir, a rapporté Govind Singh.

Il a également souligné qu'un grand nombre des enfants touchés se trouvent dans des communautés éloignées, où la plupart de ces familles ont perdu toutes leurs récoltes, un grand nombre de têtes de bétail, ainsi que leur maison. La majorité d'entre eux vivent toujours dans des abris temporaires ou des tentes fournies par AUSAID, et les besoins de base comme l'eau ou l'électricité prendront des semaines, voire des mois, à se rétablir.

Soutien pratique du syndicat

« L'ouverture d'écoles dans les zones touchées par le cyclone tropical a été une étape importante dans le processus de rétablissement pour nos enfants », a déclaré le secrétaire général du COPE. « Le retour à l'école procurera un sentiment de sécurité et aidera les enfants à surmonter le

traumatisme émotionnel et les ravages causés par le cyclone tropical Yasa. »

Comme elle l'a fait pour les enfants de parents ayant perdu leur emploi à cause de la pandémie de COVID-19, le FTU prévoit de fournir des déjeuners à quatre écoles primaires et une école secondaire de la zone la plus touchée, trois jours par semaine pendant quatre semaines. Il est prévu que d'autres écoles auront des demandes similaires pour améliorer la fréquentation et éviter l'absentéisme et l'abandon scolaire, a souligné Govind Singh.

Au nom des partenaires du développement — d'autres organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans la région : le *New Zealand Educational Institute Te Riu Roa*(NZEI), la *Post Primary Teachers' Association*(PPTA) néo-zélandaise, l' *Australian Education Union*(AEU), l' *Independent Education Union of Australia*(IEUA) — le COPE a apporté un soutien financier au FTU et à la *Fidji Teachers Association*(FTA), pour la première distribution de fournitures aux étudiant-e-s.

La deuxième catastrophe naturelle nuit aux efforts de secours apportés précédemment

Malheureusement, un deuxième cyclone tropical meurtrier, Ana, a frappé Fidji les 30 et 31 janvier. Bien que ce cyclone ait été classé dans la catégorie 2/3, les fortes pluies ont provoqué de graves inondations dans les deux principales îles de l'archipel des Fidji. Cela a empêché le pays de se remettre de la catastrophe de Yasa, a déclaré Govind Singh.

L'Office national de gestion des catastrophes a indiqué que 10.259 personnes s'étaient réfugiées dans 318 centres d'évacuation à travers le pays, dont 5.776 dans la division nord des Fidji, déjà durement touchée par le cyclone tropical Yasa de décembre. Des pluies torrentielles et des vents violents ont provoqué de graves inondations et des dégâts considérables aux bâtiments, aux cultures et aux infrastructures publiques. Singh a ajouté que la plus grande partie du pays était privée d'électricité depuis le 31 janvier, et que des perturbations généralisées de l'approvisionnement en eau avaient été signalées.

Il a ensuite expliqué que les écoles des Fidji ont été fermées à partir du 29 janvier et ont rouvert le 8 février, beaucoup d'entre elles servant de centres d'évacuation. Cependant, les écoles de la division nord restent fermées jusqu'à nouvel ordre par le ministère de l'Éducation. La saison cyclonique des Fidji, qui s'étend de novembre à avril, dure encore trois mois.

La pauvreté et la pandémie touchent la région

Comme ce fut le cas après le cyclone Yasa, le fonds de solidarité du COPE, auquel les partenaires de la coopération au développement ont contribué, a été utilisé pour apporter une aide financière au FTU et à la FTA afin de pouvoir travailler à la reprise.

Les deux syndicats fidjiens ont demandé un financement supplémentaire pour organiser un programme alimentaire dans les écoles pendant au moins trois mois, avant que la vie ne revienne à une sorte de normalité, a souligné le responsable du COPE. L'impact significatif de la crise de la COVID-19 et les cyclones tropicaux qui ont entraîné des inondations massives en l'espace de deux mois ont aggravé une situation déjà précaire sur le terrain, laissant la population scolaire dans une grande pauvreté, a-t-il conclu.

Titres

1. Nigeria : les étudiant-e-s et les écoles doivent être protégés des attaques

Les attaques de groupes armés contre les écoles et les étudiant-e-s se sont multipliées ces derniers mois au Nigeria, où les enlèvements contre rançon sont une entreprise criminelle très répandue. Les autorités nigérianes doivent agir rapidement pour protéger le droit à l'éducation des enfants, en particulier des filles.

Le vendredi 26 février, un groupe important d'hommes armés non identifiés a effectué un raid sur l'école secondaire publique de filles de la ville de Jangebe, dans l'État de Zamfara, au cours d'une attaque nocturne. Ils ont enlevé 279 filles dans leur internat et les ont emmenées dans la forêt. Toutes les filles ont finalement été libérées mardi soir après quatre jours de peur et de terreur.

[L'Internationale de l'Éducation a immédiatement condamné l'attaque](#) et a demandé la libération immédiate des écolières kidnappées à Jangebe et de tous les enfants actuellement aux mains des groupes armés au Nigeria.

« Tous les enfants ont le droit à l'éducation dans un environnement sûr, sans violence ni harcèlement. Nous devons tout particulièrement défendre le droit des filles à une éducation de qualité à chaque étape », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation. Il a ajouté : « Le gouvernement nigérian doit agir immédiatement pour empêcher de telles attaques dans les écoles, pour protéger la vie des enfants et pour garantir leur droit à l'éducation ».

Le kidnapping est un problème trop fréquent dans le nord du Nigeria où des groupes extrémistes et des gangs criminels ont recours à l'enlèvement dans l'espoir d'obtenir une rançon. Le paiement d'une telle rançon est controversé dans le pays et les autorités ont déclaré à plusieurs reprises qu'elles ne négociaient pas avec les groupes armés. Les groupes armés prennent de plus en plus souvent pour cible les écolier-e-s et les enseignant-e-s.

L'attentat de Jangebe est le troisième d'une série d'enlèvements massifs ciblant des étudiant-e-s et des écolier-e-s dans le nord du Nigeria au cours des derniers mois. En décembre, 344 garçons ont été enlevés dans leur internat dans la ville de Kankara, dans l'État de Katsina, et ont été libérés au bout de six jours. Une autre attaque contre un internat de Kagara a eu lieu le 17 février, entraînant la mort d'un élève et l'enlèvement de 27 élèves, 3 enseignants et 12 membres de la famille du personnel de l'école. Tous ont été libérés 10 jours plus tard, le 27 février.

[Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a fermement condamné les récentes attaques](#) et a réaffirmé que « les attaques contre les écoles et autres installations éducatives constituent une grave violation des droits de l'enfant et des droits humains en général ». Il a en outre souligné que « les écoles doivent rester des espaces sûrs où les enfants peuvent apprendre sans craindre la violence ».

Ces attaques rappellent douloureusement à la communauté internationale que sept ans après l'enlèvement notoire de 276 filles par le groupe islamiste Boko Haram dans la ville de Chibok, dans l'État de Borno, il n'est toujours pas sûr pour les étudiant-e-s et les écolier-e-s de simplement se

rendre à l'école dans le nord du Nigeria. En 2014, les événements de Chibok ont suscité une indignation mondiale. Si certaines des filles ont été libérées à la suite de la campagne mondiale en ligne « BringBackOurGirls », plus d'une centaine d'entre elles sont toujours portées disparues aujourd'hui.

Impact dévastateur sur le droit à l'éducation

Au-delà du risque direct de violence et d'exploitation auquel sont confrontés les enfants et les enseignant-e-s enlevé-e-s, ces attaques contre les écoles ont un impact dévastateur sur le droit à l'éducation des enfants, en particulier des filles. De nombreux enfants ne sont pas retournés en classe par crainte de nouvelles attaques et certaines écoles ont fermé.

Les experts des Nations Unies ont récemment souligné que même après leur libération, les victimes sont « exposées à un risque accru d'exploitation, de traite, de violence sexuelle et sexiste et d'autres formes de violence ». Ces enfants ne bénéficient souvent pas du soutien nécessaire des autorités pour surmonter le traumatisme et retrouver leur bien-être physique et mental.

La semaine dernière, le Comité régional africain de l'Internationale de l'Éducation a adopté une résolution condamnant les enlèvements et appelant le gouvernement nigérian à prendre des mesures immédiates pour empêcher les attaques contre les écoles et autres établissements d'enseignement.

Le directeur régional de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique, Dennis Sinyolo, a appelé le gouvernement nigérian à briser le cycle sans fin des enlèvements et à protéger les étudiant-e-s et les enseignant-e-s des attaques : « Les autorités éducatives du continent devraient garantir des environnements d'enseignement et d'apprentissage qui soient favorables, confortables, sûrs et sécurisants pour tous et toutes. C'est une condition préalable fondamentale si nous voulons parvenir à une éducation de qualité et protéger le droit des enfants à l'éducation. »

2. La solidarité syndicale mise en avant lors de la plus importante réunion du Réseau de coopération au développement jamais organisée

La solidarité, l'action commune, l'éducation au climat et les droits syndicaux faisaient partie des principaux thèmes abordés par le Réseau de coopération au développement de l'Internationale de l'Éducation.

Les 2 et 3 mars derniers, plus de 150 participant-e?s issu-e?s de 60 organisations membres de l'Internationale de l'Éducation dans 43 pays, se sont rassemblé-e?s autour du thème « La solidarité syndicale en action. Forts en temps de crise ». Dans le cadre de la réunion, ils-elles ont partagé des récits encourageants sur la solidarité syndicale en action durant cette année de crise et ont abordé la question des besoins et des projets pour l'avenir.

La solidarité pour atteindre des objectifs

Même si la COVID-19 a transformé la manière dont les syndicats et le Réseau de coopération au développement œuvrent ensemble, « la solidarité ne s'est pas interrompue », a déclaré la Secrétaire générale adjointe de l'Internationale de l'Éducation, Haldis Holst. Elle a également affirmé que la solidarité continuera, « quelle que soit la situation qui ressortira après l'épidémie de COVID-19 ».

Holst a insisté sur l'importance d'une action commune pour faire face aux défis posés par la crise de la COVID-19, du fait de l'aggravation de problématiques déjà existantes à cause de la pandémie. Elle a aussi mis en relief la campagne de l'IE en faveur de la vaccination des enseignant-e*s, en tant que travailleur*se*s de première ligne. En outre, une action commune permettrait de promouvoir la réalisation des objectifs politiques adoptés par l'IE lors du Congrès mondial 2019.

Priorité relative au changement climatique

Elle a également mis l'accent sur l'éducation en matière de climat, qui constitue une priorité supplémentaire pour l'Internationale de l'Éducation. « La 26e Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui se tiendra en Écosse en novembre 2021, portera une attention particulière à la question de l'éducation au climat et en avril prochain, à l'occasion de la Journée de la Terre, l'Internationale de l'Éducation lancera une campagne sur le climat qui comprendra un volet sur le renforcement des capacités. »

Priorité relative aux droits humains et syndicaux

Holst a également condamné l'augmentation des atteintes aux droits humains et syndicaux dans le monde. Citant l'exemple de la Birmanie, elle a signifié que « l'état d'urgence ouvre les portes aux régimes autoritaires. Nous devons faire front ensemble pour afficher notre solidarité et mutualiser l'atout le précieux dont nous disposons : les personnes, avec toutes leurs connaissances et leur expérience. »

En conclusion, elle a encouragé les participant*es « à se soutenir mutuellement et à faire front ensemble en faveur du renforcement des capacités et de la solidarité ».

Le fonds de réponse à la COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation

Lors de la première journée de réunion du Réseau, les débats se sont centrés sur « le bilan des actions menées en 2020 ». Les participant*es ont été informé-e-s sur l'impact des initiatives engagées grâce au Fonds de solidarité de l'Internationale de l'Éducation - instauré en vue d'aider les organisations membres en cas d'urgence, dans le cadre notamment de catastrophes naturelles, de famine, de guerre, de persécution ou d'autres situations de mise en danger de la vie humaine.

Les participant*es ont également mis en exergue l'aide apportée par le [Fonds de réponse à la COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation](#) aux enseignant-e*s du monde entier dans le but d'atténuer l'impact de la pandémie sur leurs communautés et de renforcer leurs syndicats. Ce fonds spécial a été établi afin de soutenir les organisations membres durant la période de COVID-19 et permet de recueillir les contributions des affilié*es. Au total, vingt-six organisations membres de l'Internationale de l'Éducation ont contribué à ce Fonds et vingt-six autres ont bénéficié d'une aide.

Le soutien tangible apporté aux syndicats d'éducation par le Fonds de réponse à la COVID-19 relevait de quatre axes majeurs: la visibilité, la capacité, le dialogue social et la dimension de genre.

Les bureaux régionaux de l'Internationale de l'Éducation ont également rendu compte de leurs initiatives et des plans d'action menés en matière de coopération au développement.

Ensemble, nous sommes plus fort*es !

Lors de la deuxième journée, le 3 mars, les participant*es ont abordé des questions en lien avec le thème : « Ensemble, nous sommes plus fort*es. Construire des synergies pour réaliser de meilleurs résultats en 2021 ».

Des avant-projets sur les plans et priorités pour 2021 ont été formulés et l'accent a été mis sur des actions communes autour de trois domaines : le renforcement des capacités ; la communication, le renforcement du réseau ; et les actions de solidarité.

Des réunions de suivi seront mises en place avec les participant-e-s afin de poursuivre le travail d'un point de vue thématique et au niveau des régions.

Titres

1. Démocratie en péril en Haïti: les syndicats de l'éducation se mobilisent

Malgré la mobilisation massive de la société civile, avec en première ligne les syndicats de l'éducation, le Président Jovenel Moïse érode tous les jours un peu plus la démocratie haïtienne. Le droit syndical et le droit à l'éducation ne sont plus respectés. Le pays s'enfonçe dans la violence, sous le regard indifférent de la communauté internationale. L'IE lance aujourd'hui une campagne de solidarité avec ses affiliés en Haïti.

Depuis de nombreux mois, Haïti est en proie à un chaos généralisé, marqué par la violence de gangs armés et la remise en cause des fondements démocratiques par la plus haute autorité du pays.

Les attaques contre la démocratie se succèdent

Malgré que son mandat présidentiel ait pris fin le 7 février 2021, Jovenel Moïse a décidé de s'accrocher au pouvoir une année de plus. Alors que le Parlement a cessé de fonctionner depuis plus d'un an, faute d'élections, il gouverne maintenant par décrets. Jovenel Moïse projette également la tenue d'un référendum visant à modifier la Constitution, alors même que cela est explicitement interdit par la Constitution du pays. Face à la multiplication de ces dérives autoritaires, de nombreuses organisations syndicales et de la société civile craignent une concentration de pouvoirs entre les mains du Président de la République. Elles estiment que le risque de voir Haïti basculer une nouvelle fois dans la dictature est réel et regrettent les réactions beaucoup trop timides de la communauté internationale, et notamment des représentant-e-s du *Core Group*.*

La violence généralisée sème le chaos

La violence est maintenant omniprésente en Haïti. L'ensemble des syndicats et des organisations de droits humains font le même constat d'une instrumentalisation de gangs armés par le pouvoir. Les enlèvements, assassinats et viols perpétrés par ces gangs se multiplient de manière inquiétante.

Cette violence généralisée paralyse les activités du pays et restreint fortement les libertés et les droits fondamentaux des élèves, des enseignant-e-s, des syndicalistes et de l'ensemble de la population haïtienne. L'augmentation du prix des denrées de base entraîne également une détérioration des conditions de vie de nombreuses personnes, dans un des pays déjà parmi les plus pauvres de la planète.

Impact important sur le droit à l'éducation

Comme l'ensemble des affiliés de l'IE en Haïti, René Prévil Joseph, secrétaire général de la Fédération Nationale des Travailleurs en Education et en Culture (FENATEC), est gravement préoccupé par l'impact de la situation sécuritaire sur les enfants, les enseignant-e-s et sur le droit à l'éducation. Il décrit: « Des enfants sont exposés à la violence des gangs sur le chemin de l'école, un enfant a même été kidnappé devant ses camarades à l'entrée de son école. Des écoles sont fermées dans certaines zones pour raison de sécurité. » Et de conclure: « Tous ces faits constituent un frein au développement socio-économique d'Haïti, lequel doit nécessairement passer par l'éducation et la formation. »

Magalie Georges, secrétaire générale de la *Konfederasyon Nasyonal Anseyan Dayiti* (CNEH), fait le même constat : « Des directeurs d'écoles sont victimes de chantage. La situation économique prive les personnels éducatifs de ressources nécessaires pouvant assurer les frais de scolarité, de transport de leurs enfants. Les enseignant.e.s deviennent plus pauvres, celles et ceux du secteur privé d'éducation sont privé.e.s de leur salaire lorsque les écoles sont fermées. »

Les syndicats sont empêchés de fonctionner

La situation politique et sécuritaire actuelle affecte fortement le libre exercice des droits syndicaux essentiels. Les barrages routiers mis en place par les gangs armés rendent les déplacements dans le pays extrêmement dangereux et difficiles. Les responsables syndicaux ne sont plus en mesure de se rendre dans les provinces pour collecter les cotisations des membres. De plus, les dirigeants des syndicats continuent d'être la cible de mesures punitives, notamment de mutations arbitraires, les empêchant de mener à bien leurs activités légitimes.

En août 2020, le ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Agénor Cadet avait opéré une mutation arbitraire de deux responsables syndicaux d'affiliés de l'IE, Magalie Georges et Georges Wilbert Franck. Malgré la mobilisation massive des enseignant.e.s haïtien.ne.s, en grève tout au long du mois de septembre 2020, et les actions entreprises par l'IE et ses affiliés, le ministre n'est jamais revenu sur sa décision. « Aujourd'hui encore le Ministre de l'Éducation Nationale continue de violer les droits des syndicalistes en les mutant dans des zones très éloignées. Avec ces nouvelles vagues de répression, les ponts sont totalement coupés entre le Ministère et l'ensemble des syndicats », commente Georges Wilbert Franck, Coordinateur de l'Union Nationale des Normaliens/Normaliennes et Educateurs/Educatrices d'Haïti (UNNOEH).

Josué Mérilien, coordonnateur de l'Union Nationale des Normaliens d'Haïti (UNNOH), fait quant à lui l'objet d'un mandat d'amener pour « tentative d'assassinat » depuis le mois de septembre 2020. Ce motif grotesque manifeste un acharnement anti-syndical et a suscité la réprobation unanime des syndicats de l'éducation.

Les syndicats se mobilisent pour la démocratie

Faute de pouvoir dialoguer avec le ministre de l'éducation, les affiliés de l'IE ont dû revoir leur stratégie. Les syndicats de l'éducation se sont associés aux organisations de la société civile et de défense des droits humains pour réclamer le respect des valeurs démocratiques et des droits et libertés du peuple haïtien.

« Face à une telle barbarie qui règne actuellement en Haïti, le secteur syndical n'avait d'autre choix que de s'engager dans une résistance pour tenter de reconquérir les espaces démocratiques indispensables à l'exercice des libertés fondamentales », explique Georges Wilbert Franck.

Plusieurs grèves et manifestations d'ampleur ont été organisées depuis le début de l'année, mais la poursuite de la mobilisation est rendue difficile par la situation sécuritaire. De plus, les affiliés de l'IE et les organisations de la société civile estiment que la mobilisation et les actions au niveau national ne suffiront pas à mettre fin aux atteintes à la démocratie. Ils réclament une réaction nettement plus ferme de la communauté internationale, en particulier des membres du *Core Group*, pour condamner le maintien au pouvoir et les dérives dictatoriales de Jovenel Moïse.

Appel à la solidarité de l'IE

L'Internationale de l'Éducation lance aujourd'hui une campagne pour renforcer le soutien à ses affiliés haïtiens dans leur lutte en faveur de la démocratie, du droit à l'éducation et de la liberté syndicale en Haïti. L'IE va se mobiliser sur plusieurs fronts avec l'ensemble de ses affiliés dans le monde, notamment via le renforcement de son action auprès des organes des Nations Unies, l'accentuation de la pression sur les autorités haïtiennes et les pays du *Core Group*, ou des actions de coopération au développement en soutien de ses membres.

** Le Core Group est un regroupement des représentant-e-s des pays les plus influents en Haïti?: les Ambassadeurs d'Allemagne, du Brésil, du Canada, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de l'Union Européenne, le Représentant spécial de l'Organisation des États Américains et la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies.*

2. L'IE et l'OCDE lancent les Principes pour une reprise efficace et équitable de l'éducation

Dans le cadre de sa stratégie pour parvenir à une reconstruction efficace à long terme des systèmes d'enseignement public pendant et après la pandémie de COVID-19, l'Internationale de l'Éducation (IE) a établi un ensemble de dix principes pour la reprise de l'éducation, lancé aujourd'hui.

Le document sur les Principes pour une reprise efficace et équitable de l'éducation (PREEE) a été adopté de manière conjointe par l'IE et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ils faciliteront la collaboration entre les autorités éducatives, la profession enseignante et leurs organisations pour remodeler les systèmes éducatifs après la pandémie afin d'atteindre des niveaux plus élevés de qualité et d'équité dans l'éducation.

Les dix principes sont les suivants :

1. Maintenir autant que possible les écoles ouvertes et en toute sécurité.
2. Garantir l'équité et adapter les ressources aux besoins.
3. Créer une infrastructure d'apprentissage à distance conçue pour s'adresser à l'ensemble des élèves.
4. Soutenir les enseignant-e-s dans leur vie professionnelle.
5. Offrir aux enseignant-e-s et aux parents les moyens de soutenir les élèves.
6. Apporter un soutien ciblé pour répondre aux besoins éducatifs, sociaux et émotionnels des élèves.
7. Concevoir une infrastructure d'apprentissage numérique performante avec les enseignant-e-s et les parties prenantes.
8. Donner aux enseignant-e-s les moyens d'exercer leur professionnalisme et leur offrir des opportunités de formation professionnelle.
9. Encourager une culture collaborative de l'innovation.
10. Tirer des enseignements des études nationales et internationales.

« Le lancement aujourd'hui de notre feuille de route commune pour la relance de l'éducation est un moment spécial. Mon organisation, l'Internationale de l'Éducation, qui représente les syndicats d'enseignants du monde entier et l'OCDE, l'une des organisations intergouvernementales les plus puissantes au monde, se sont réunies pour convenir de dix principes de reconstruction des systèmes éducatifs à travers le monde », a déclaré Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation.

« Cette pandémie a montré le rôle fondamental des écoles dans nos sociétés et que les enseignants doivent être soutenus et autonomisés. Du développement de nouvelles technologies éducatives à la satisfaction des besoins sociaux et émotionnels des élèves, il faut faire confiance aux écoles, et aux éducateurs et éducatrices en leur sein, pour prendre l'initiative », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation.

« La reprise de l'éducation ne peut venir que des enseignants et du personnel de l'école qui se trouvent au centre, avec des systèmes éducatifs entièrement financés, l'équité comme moteur principal, et les syndicats de l'éducation comme partenaires clés », a ajouté Edwards.

Les « Principes pour une reprise efficace et équitable de l'éducation? » [sont accessibles ici](#).

Vous pouvez également regarder une série de vidéos présentant les PREEE (en anglais):

Mai

Titres

1. Malgré la COVID-19, les syndicats de l'éducation obtiennent des améliorations dans les conditions d'emploi et le statut de la profession

À l'occasion d'un webinaire organisé par l'Internationale de l'Éducation, près de 170 syndicalistes de l'éducation de 55 pays ont partagé leurs expériences positives dans le cadre de leurs efforts visant à garantir des conditions de travail décentes aux travailleur-euse-s du secteur.

Le 6 mai, l'Internationale de l'Éducation a invité les organisations affiliées à examiner comment, en pleine pandémie, des syndicats ont réussi à obtenir des droits supplémentaires pour les éducateur-trice-s.

Basil Manuel, directeur exécutif de la *National Professional Teachers' Organisation of South Africa* (NAPTOSA) et modérateur du webinaire, a souligné que si des activités supplémentaires sont exigées aux éducateur-trice-s pendant la crise de la COVID-19, le moment est aussi propice pour qu'il-elle-s reprennent en main leur autonomie et leur développement professionnel.

Quatre intervenant-e-s des organisations affiliées ont fait un tour d'horizon des campagnes locales qui avaient porté leurs fruits. Les syndicalistes ont expliqué comment il-elle-s ont réussi à négocier des accords novateurs qui ont contribué à améliorer les conditions de travail, ainsi que le statut de la profession.

Suède : le dialogue social est crucial pendant la pandémie

« Parler de réussites est bon pour le moral, a fortiori par les temps qui courent », a déclaré Johanna Jaara Åstrand, présidente du syndicat suédois des enseignant-e-s *Läraryrbundet* et membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation.

Soulignant l'importance de maintenir le dialogue social pendant la pandémie, elle a précisé que les éducateur-trice-s suédois.es avaient mis en avant trois demandes principales :

1. Pouvoir se rendre au travail sans crainte d'infection.
2. La mise en place de mesures de sécurité dans tous les établissements éducatifs.
3. Des attentes raisonnables, en phase avec les ressources disponibles.

Les représentant-e-s syndicaux-ales ont également demandé que les écoles soient fermées à titre préventif si nécessaire, a-t-elle ajouté.

Entre autres avancées, son syndicat a réussi à obtenir une indemnisation pour les travailleur-euse-s de l'éducation en chômage technique, des formations et des conseils pour les membres, ainsi qu'un soutien accru en matière de TIC et l'affectation de personnel de nettoyage supplémentaire.

Läraryrbundet a également demandé que la COVID-19 soit traitée à titre d'accident du travail.

« Comme nous prévoyons que cette situation se poursuivra jusqu'au second semestre de l'année, nous veillerons à ce que le dialogue social continue de profiter aux éducateurs et éducatrices, aux écoles et aux enfants, de même qu'à rendre la profession enseignante attrayante », a insisté Jaara Åstrand.

Argentine : la convention relative aux enseignant·e-s sera étendue à tou·te-s les travailleur·euse-s du pays

« En Argentine, nous avons fait un énorme bond en avant », a déclaré Eduardo Pereyra, secrétaire aux relations internationales de la *Confederación de Trabajadores de la Educación de la República Argentina*(CTERA).

« Depuis mars de l'année dernière, les enseignants et enseignantes ont dû travailler en ligne et nous avons donc dû apprendre quelque chose que nous ne maîtrisions pas. Les enseignants et enseignante ont donc vu leur charge de travail augmenter considérablement et n'ont pas eu le temps de tout faire », a-t-il expliqué.

La CTERA a décidé de travailler sur une convention avec le gouvernement et le ministre de l'Éducation. Cette convention reconnaît notamment que dans le contexte de la pandémie, la charge de travail des enseignant·e-s a augmenté. En outre, elle garantit que les enseignant·e-s conserveront leur emploi, qu'il-elle-s pourront prendre congé en cas de maladie, qu'il-elle-s ont besoin de temps pour se déconnecter, qu'il-elle-s pourront prendre congé en cas de risque lié à la profession, qu'il-elle-s pourront être affilié·e-s à des syndicats et s'organiser, qu'il-elle-s disposeront de ressources et de formations suffisantes et qu'il-elle-s disposeront d'une infrastructure TIC/Internet adéquate.

Pereyra a expliqué que cet accord a préparé le terrain à une convention nationale plus large qui s'appliquera aux travailleur·euse-s de tout le pays.

« Nous reviendrons à l'enseignement présentiel mais, avant cela, nous nous concerterons avec les pouvoirs publics pour garantir la santé et la sécurité des éducateurs et éducatrices – et des élèves – sur le lieu de travail », a-t-il ajouté. Début 2021, son syndicat a décidé que la vaccination des enseignants et enseignantes devait constituer une priorité nationale.

Bahreïn : l'utilisation des réseaux sociaux est bénéfique pour les conditions d'emploi des enseignant·e-s

La vice-présidente de la *Bahrain Teachers' Association*(BTA) et membre du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation, Jalila al-Salman, a souligné que l'utilisation des réseaux sociaux était le principal instrument de campagne et de communication de la politique de la BTA concernant la réouverture des écoles. Bien qu'il ait été déclaré illégal depuis dix ans au Bahreïn, l'affilié de l'Internationale de l'Éducation a néanmoins réussi à faire des percées importantes. Grâce au travail en réseau mené avec des alliés partageant les mêmes valeurs, la BTA a, en effet, réussi à faire adopter des politiques au sein du ministère de l'Éducation du Bahreïn, y compris en ce qui concerne la répartition des élèves dans les classes.

Al-Salman a souligné comment le Fonds de solidarité COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation a été utilisé pour financer l'achat d'ordinateurs portables et d'abonnements Internet, soutenant ainsi

l'éducation à distance dans le pays.

Mexique : propositions des éducateur·trice·s pour renforcer le syndicat et construire une base solide pour l'avenir

Raymundo Valdivia, du *Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación*(SNTE), a décrit comment son syndicat a conjugué ses efforts avec ceux de ses collègues dans tout le Mexique pour garantir la santé et la sécurité des éducateur·trice·s. Le SNTE s'est efforcé de trouver des moyens pour que les enseignant·e·s et les élèves puissent retourner à l'école en toute sécurité, a-t-il déclaré.

L'objectif du SNTE « était de revenir aux fondements du mouvement syndical au Mexique, en promouvant et en défendant les droits fondamentaux de tous les enseignants et enseignantes du Mexique ».

Le syndicat a sensibilisé le public aux défis posés à l'éducation par la pandémie de COVID-19, et les parents ont également été invités à prendre part à ses activités.

« Nous avons décidé de renforcer notre syndicat. Nous avons voulu nous concentrer sur le renforcement du dialogue social dans tout le pays, et sur la construction de bases essentielles pour l'avenir », a reconnu Valdivia.

Il a précisé que les membres du SNTE ont fait un million de propositions, qui ont ensuite été envoyées au Président et aux ministères concernés.

Il s'est réjoui que son syndicat puisse contribuer à l'augmentation des salaires des éducateur·trice·s, à la mise en place d'une sécurité sociale pour les enseignant·e·s, à la vaccination de tou·te·s les enseignant·e·s et au renforcement des structures TIC à leur disposition.

Thématiques

Les participant·e·s ont ensuite eu des conversations thématiques dans le cadre de six sessions de groupe :

1. Garantir des lieux de travail sains et sûrs par rapport à la COVID-19
2. Formation et soutien à l'enseignement numérique, lignes directrices concernant l'introduction de nouvelles technologies, questions liées à la charge de travail
3. Amélioration des conditions d'emploi, protection des salaires, prestations
4. Protection de l'autonomie professionnelle et des libertés académiques
5. Négociations avec les employeurs privés
6. Les enseignant·e·s communiquent entre eux·elles

Dans sa conclusion, le modérateur a souligné que la pandémie avait augmenté la charge de travail des enseignant·e·s et a également augmenté le défi de fournir une éducation de qualité pour tou·te·s, par exemple dans l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux outils et technologies, pour enseigner et assurer un environnement de travail sécurisé.

Les expériences positives sont parfois éclipsées par d'autres problèmes, mais avec le recul, les enseignant·e·s peuvent affirmer que l'expérience de la COVID-19 a eu certains effets positifs pour la profession, a-t-il déclaré.

« Soudain, nous ne nous sentons plus seuls, car nous sommes de plus en plus nombreux à être en contact avec des collègues à l'autre bout du monde. Ce webinaire nous a permis de faire la lumière sur les excellentes initiatives que nos collègues ont menées et continuent à mener de par le monde », a-t-il conclu.

Il s'agissait du troisième d'une série de webinaires organisés ces derniers mois par l'Internationale de l'Éducation, sur des questions liées à l'impact de la pandémie de COVID-19 dans le domaine de l'éducation.

Le [précédent webinaire de la série](#) s'était concentré sur les façons dont la COVID-19 continue d'affecter les conditions d'emploi dans le secteur de l'éducation.

2. Palestine et Israël : l'Internationale de l'Éducation condamne tous les actes de violence contre les enfants et la population civile

Au nom des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation du monde entier, l'Internationale de l'Éducation condamne tous les actes de violence contre les enfants et la population civile.

L'Internationale de l'Éducation, organisation qui compte des membres en Israël et en Palestine, appelle la communauté internationale et les Nations Unies à demander à toutes les parties concernées d'observer un cessez-le-feu et de garantir la protection de la population civile.

L'Internationale de l'Éducation s'engage à soutenir ses organisations membres en Israël et en Palestine, qui défendent les droits humains et ceux?celles des travailleur-euse-s, et à promouvoir un dialogue impliquant la société civile, afin de pouvoir progresser et alléger les souffrances des populations.

Selon les rapports du ministère palestinien de la Santé, les récentes violences et frappes aériennes ont entraîné la mort d'au moins 26 personnes, dont des enfants. Selon le Croissant-Rouge palestinien, 520 personnes ont été blessées.

La [BBC](#) rapporte qu'au moins 212 personnes, dont 61 enfants, sont maintenant décédées à Gaza, et 10, dont deux enfants, en Israël.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit tenir sa quatrième réunion d'urgence sur cette violence le 18 mai.

L'Internationale de l'Éducation lance un appel à la communauté internationale pour que soit respecté le droit de tous les enfants et adultes à des environnements d'apprentissage et d'enseignement sûrs et sécurisés, où les apprenant-e-s peuvent se développer et apprendre, et les enseignant-e-s travailler librement et en toute sécurité.

L'Internationale de l'Éducation demande de toute urgence de respecter la Résolution 1860 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appelle à observer pleinement un cessez-le-feu immédiat et durable.

L'Internationale de l'Éducation rappelle la déclaration adoptée à l'occasion de son Congrès mondial de 2019, demandant instamment aux peuples israélien et palestinien de renoncer à la violence et de prendre des engagements en vue de mener des négociations directes. L'Internationale de

l'Éducation reconnaît qu'un accord concernant le statut de Jérusalem est essentiel pour résoudre le conflit et souligne la nécessité urgente et impérieuse pour la communauté internationale de soutenir, de toutes les manières possibles, la recherche d'une solution pacifique et juste.

À la suite de cette semaine marquée par des attaques contre des enfants, des enseignant-e-s et des populations civiles en Afghanistan et en Russie, et face aux violences systématiques dont sont victimes les communautés scolaires au Nigeria, l'Internationale de l'Éducation demande à tous les acteurs de respecter l'intégrité des écoles, qui doivent offrir des environnements sûrs et sécurisés pour l'apprentissage et le développement.

Ressource :

[La Déclaration de l'Internationale de l'Éducation « Les établissements scolaires doivent être des havres de paix »](#) contient plusieurs articles, formulant chacun un appel à l'action de la part de la communauté internationale :

1. Réaffirmer l'engagement à respecter le principe du droit à l'éducation en toute sécurité.
2. Prendre des mesures concrètes en vue de protéger les élèves, les enseignants et enseignantes, le personnel universitaire, l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation et les infrastructures éducatives.
3. Mettre fin à l'impunité qui entoure les actes de violence à l'encontre des élèves, des enseignants et enseignantes, du personnel universitaire, de l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation et des infrastructures éducatives.
4. Renforcer le contrôle des attaques et les mesures pour mettre un terme à l'impunité.
5. Accorder la priorité à l'action et échanger les expériences en termes de résilience et de reconstruction.
6. Faire de l'éducation un agent de la paix.
7. Soutenir les campagnes de solidarité.

3. Journée mondiale des personnels de soutien à l'éducation 2021

L'Internationale de l'Éducation a établi la date du 16 mai comme une journée de reconnaissance des personnels de soutien à l'éducation (PSE). Cette journée, consacrée aux droits et au statut de ces travailleur?euse?s de l'éducation, a permis d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le rôle essentiel joué par les PSE.

La crise du coronavirus a suscité la reconnaissance et le respect envers les travailleur?euse?s en première ligne qui ont pris des risques et travaillé sans relâche pour protéger la santé et assurer des services vitaux au milieu d'une pandémie mortelle. Parmi les travailleur?euse?s qui ont vu leur rôle et leur contribution placé?e?s sous les feux de la rampe et valorisé?e?s comme jamais auparavant, on trouve, notamment, les personnels de soutien à l'éducation (PSE). Il n'est, toutefois, pas certain que ce soutien se poursuive après la fin de la crise sanitaire.

Les PSE et la pandémie

Les PSE avaient peu de visibilité aux yeux du grand public avant la pandémie. Pourtant, les enseignant?e?s, les élèves et leurs familles ont toujours fait appel à leurs services. Quiconque est en contact avec les PSE dans les salles de classe, l'administration, les cantines, les bibliothèques scolaires, le nettoyage et la sécurité, l'entretien, le transport ou d'autres services scolaires, sait à quel point il?elle?s sont essentiel?le?s au bon fonctionnement des écoles et à une éducation de qualité.

Si les PSE ont toujours été essentiels à la création d'environnements d'apprentissage positifs et sûrs, ainsi qu'au bon fonctionnement des institutions éducatives, leurs contributions n'ont pas toujours été appréciées à leur juste valeur, y compris au sein des systèmes éducatifs. De fait, il arrive trop souvent qu'ils n'aient pas accès à une formation et à un développement de carrière de qualité, et qu'ils ne soient pas, non plus, consultés sur les enjeux qui ont une incidence sur leur profession.

Quand les écoles ont dû fermer leurs portes un peu partout dans le monde, ce sont les PSE qui ont distribué des repas aux élèves et aux familles, qui ont assuré la propreté et la sécurité des installations scolaires et qui ont travaillé inlassablement pour préserver la santé mentale des élèves. Ce sont aussi eux qui ont distribué les livres, installé les bornes WiFi et apporté leur soutien aux élèves dans le besoin.

Malheureusement, la vague de reconnaissance publique à l'égard des travailleur?euse?s en première ligne s'est rarement traduite par une amélioration de leur rémunération ou de leurs conditions de travail. Dans certains pays, des primes ont été instaurées à titre provisoire.

Cependant, un grand nombre de PSE ont continué à être surmenés et sous-payés. Certains avaient peu ou pas de sécurité d'emploi et travaillaient sous contrats précaires. Et dans certains pays, ils ont été mis à pied sans indemnisation lorsque les écoles et les universités ont dû fermer leurs portes.

Les PSE et la reprise

Dans une période postpandémique, la reprise dépendra des dépenses publiques supplémentaires affectées à la relance de l'économie et aux services publics qui ont été mis à rude épreuve par les crises sanitaire, économique et autres. Lorsque ces dépenses dépassent les budgets nationaux, il convient de faire preuve de solidarité pour faire avancer le monde ensemble.

De même que la disponibilité universelle des vaccins est indispensable à une reprise sanitaire mondiale, la solidarité internationale est la clé d'une reprise sociale et économique durable.

À mesure que les écoles reprennent les cours en présentiel, la disponibilité des PSE en nombre suffisant et dotés des outils nécessaires pour maintenir des niveaux d'assainissement appropriés est la clé d'une réouverture réussie.

Malheureusement, de nombreux gouvernements prévoient déjà des budgets stables ou réduits pour les services publics. Si d'aucuns reconnaissent la nécessité de stimuler les industries qui ont été touchées par la pandémie, ils semblent ignorer les contributions cruciales que l'éducation et les autres services publics apportent à la reprise, notamment sur le plan social et économique.

La privatisation et les partenariats public-privé (PPP) ont souvent été adoptés par les gouvernements en période d'austérité, bien qu'ils ne réduisent pas les coûts et n'améliorent pas la qualité. Dans le secteur de l'éducation, la privatisation, la commercialisation et les PPP ont pris de nombreuses formes : écoles privées et à but lucratif ; dépendance accrue à l'égard des entreprises privées en matière de politique ou de programmes d'études ; ou encore en ce qui concerne la conception et le fonctionnement des systèmes standardisés de test et d'évaluation. Les entreprises privées ont assumé certaines responsabilités en matière d'éducation, notamment par le biais de partenariats avec des entreprises EdTech, qui visent à la numérisation de l'enseignement. S'agissant des

services d'éducation assurés par les PSE, cela s'est souvent traduit par la sous-traitance des prestations.

Les PSE et la privatisation

Durant la période d'austérité qui a suivi la crise économique et financière de 2008-2009, certains systèmes éducatifs ont sous-traité des services tels que restauration, transport, nettoyage et sécurité. Cette privatisation a souvent été encouragée par les institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale.

Les entreprises privées qui fournissent ces services peuvent être locales, nationales ou multinationales. À titre d'exemple, la société française Sodexo gère des cantines et d'autres services alimentaires dans les secteurs privé et public. Selon son rapport annuel 2020, 19 % de ses revenus provenaient des écoles et des universités (pourcentage réduit cette année-là en raison des fermetures liées à la COVID).

Même lorsqu'ils travaillent pour des prestataires privés, les PSE continuent de faire partie intégrante de la communauté scolaire. Cette relation peut toutefois devenir plus ténue du fait de la sous-traitance.

En fonction des lois et pratiques nationales, les PSE peuvent ou non être en mesure de transférer leur emploi dans des entreprises privées. Les travailleur?euse?s des PSE peuvent ou non être couvert?e?s par les conventions collectives. Les conventions intégrant les PSE se concentrent surtout dans les secteurs de la restauration, des transports, du nettoyage et autres, plutôt que dans celui de l'éducation. Dans de nombreux cas, leurs liens avec les écoles peuvent être rompus s'il?elle?s sont réaffecté?e?s à un autre établissement.

Selon le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, « pour les PSE, tout comme pour les travailleurs et travailleuses des autres secteurs de l'éducation, la reprise après la pandémie présente des opportunités mais aussi des dangers. Stimuler l'investissement dans les PSE peut contribuer à améliorer la portée et la qualité de l'éducation.

Les gouvernements doivent comprendre qu'une éducation de qualité nécessite des investissements. La sous-traitance de leurs responsabilités en matière d'enseignement public peut sembler être une solution économique, mais il ne s'agit pas d'un bon investissement. »

Pour favoriser des environnements d'apprentissage positifs et sûrs et garantir le bon fonctionnement des établissements éducatifs pour tou?te?s les élèves, il faut que les PSE soient soutenus, adéquatement rémunérés et indemnisés et habilités à défendre leur profession et leurs élèves.

4. Israël et Palestine : l'Internationale de l'Éducation appelle à une action immédiate pour garantir une paix durable

Même si un cessez-le-feu est indispensable pour mettre fin aux violences de ce mois-ci entre Israël et le Hamas, il ne saurait aboutir à une paix durable et permanente si les causes sous-jacentes de la violence ne sont pas résolues. Le moment se présente de mettre un terme à la fois à l'occupation et

au blocus. C'est capital pour que la reconstruction puisse commencer immédiatement et celle-ci doit se dérouler dans un environnement solide, démocratique et respectueux des droits.

L'IE déplore le fait que depuis le 10 mai, les frappes aériennes israéliennes ont tué 248 victimes civiles, parmi lesquelles 58 enfants. Inversement, les tirs de roquettes du Hamas ont tué 10 civils israéliens et deux enfants. L'IE déplore toutes ces victimes civiles. Nous déplorons la destruction d'établissements scolaires des deux côtés et le fait que des centres d'apprentissage ont dû être transformés en hébergements d'urgence pour les personnes déplacées.

Nous regrettons également le fait que la stratégie du Hamas consiste à effectuer des tirs de roquettes directement sur des bâtiments civils, ce qui est contraire à toutes les normes éthiques et morales et au droit international. Toutefois, le nombre élevé de morts parmi des passants innocents et le grand nombre de destructions par les frappes militaires israéliennes dirigées contre des cibles civiles sont tout aussi inacceptables et contraires à l'éthique, même si ces frappes visent le Hamas au sein de la population civile.

Ces attaques sont intervenues après des journées de violence à Jérusalem, au cours desquelles des centaines de Palestinien-ne-s ont été blessé-e-s lors de manifestations contre les expulsions forcées de familles palestiniennes par les autorités israéliennes. Les expulsions prévues, si elles ont lieu, constitueraient une violation flagrante des obligations d'Israël au titre du droit international.

Pour de trop nombreuses familles, le traumatisme ne prend pas fin avec le cessez-le-feu. Des centaines d'entre elles pleurent la perte d'êtres aimés, dont de bien trop nombreux enfants. Les enseignant-e-s pleurent leurs élèves et inversement. Des milliers de personnes ont perdu leur logement et des infrastructures essentielles ont été détruites. Une action humanitaire massive pour reconstruire après autant de destructions doit démarrer immédiatement, sans retard.

Il importe également de reconnaître que les raisons qui ont conduit à la situation actuelle et à l'escalade doivent être traitées avec la même urgence.

Concentrer l'attention sur les symptômes plutôt que sur les causes entraîne toutes les parties concernées dans un cycle permanent d'escalade et de violence au lieu de parvenir à la coexistence et à la paix.

L'IE rappelle la déclaration du Congrès mondial de 2019 exhortant tant les Israélien-ne-s que le Hamas à « renoncer à la violence et à s'engager à entrer en négociation directe. L'IE reconnaît qu'un accord concernant le statut de Jérusalem est essentiel pour résoudre le conflit et souligne la nécessité urgente et impérieuse pour la communauté internationale de soutenir, de toutes les manières possibles, la recherche d'une solution pacifique et juste ».

Titres

1. Un renouveau syndical est nécessaire en Asie-Pacifique pour améliorer les conditions de travail et la représentation des éducateur·trice·s

Le Bureau Asie-Pacifique de l'Internationale de l'Éducation a lancé une nouvelle recherche intitulée « Renouveau syndical dans le secteur de l'éducation : rapport sur les perspectives pour l'Asie-Pacifique ». Elle a permis de réfléchir à la nécessité pour les syndicats de l'enseignement de surmonter les défis, d'accueillir le renouveau et de saisir les opportunités offertes par la pandémie de COVID-19.

Revitaliser, renforcer et enrichir le travail des syndicats d'enseignant·e·s

En présentant le [rapport](#) (en anglais) « complet et pertinent » de la Professeure Michele Ford et de la Docteure Kristy Ward, la Présidente de l'Internationale de l'Éducation, Susan Hopgood, a rappelé que « nous, à l'Internationale de l'Éducation, avons appris de notre longue expérience à quel point les syndicats d'enseignants sont vitaux pour le bien-être et l'amélioration non seulement du système éducatif, mais de la nation et de la société dans son ensemble ».

Elle a souligné que les enseignant·e·s jouent également un rôle social et civique important, entreprenant souvent des tâches au nom du gouvernement et diffusant des connaissances et des idées qui orientent la société dans son ensemble vers un type de progrès spécifique.

Donner aux enseignant·e·s « une voix et un rôle responsable en matière de politique sociale et de gouvernance renforce les racines de la démocratie. La meilleure façon d'utiliser leur sagesse et de les intégrer aux projets nationaux est de les laisser s'organiser et s'exprimer d'une voix cohérente et représentative ».

Dans la région Asie-Pacifique, a noté Hopgood, les syndicats d'enseignants sont confrontés à la fois à des opportunités et à des défis. Dans certains endroits, les syndicats luttent, dans d'autres ils innovent.

Selon Hopgood, le rapport suggère des stratégies et fournit des exemples de la façon dont les syndicats peuvent se renouveler ou se transformer avec le temps pour surmonter les défis et saisir les opportunités. « Nous espérons que ce rapport stimulera de nouvelles réflexions et discussions sur le projet plus large de renouveau syndical, et conduira à des interventions plus efficaces sur le terrain qui revitaliseront, renforceront et enrichiront le travail des syndicats d'enseignants dans le monde entier », a-t-elle déclaré.

Les syndicats de l'enseignement doivent réfléchir à leur raison d'être en tant qu'organisations du 21e siècle

Présentant leurs recherches, les auteures, la Professeure Michele Ford et la Docteure Kristy Ward ont déclaré que, pour le renouveau syndical, il est essentiel de :

- Augmenter l'adhésion et la participation syndicales ;
- Développer les compétences des membres en tant que professionnel·le·s et syndicalistes ; et
- Rapprocher les identités professionnelles et syndicales des enseignant·e·s.

Elles ont défini plusieurs orientations stratégiques pour le renouveau syndical : l'entraide, les relations de travail et les enseignant-e-s en tant que professionnel-le-s et acteur-trice-s de la justice sociale.

Elles ont également insisté sur le fait que le choix stratégique doit être éclairé par le contexte local. En fin de compte, le rôle d'un syndicat d'enseignants est politique, compte tenu de la nature et de la visibilité de l'éducation en tant que bien public et les relations avec les gouvernements étant une source de politique sociale – ouvrant certaines portes, en fermant d'autres.

Leurs recommandations pour le renouveau syndical du syndicat comprenaient :

- Les syndicats doivent penser et articuler clairement leur objectif en tant qu'organisations du 21^e siècle via un processus de réflexion structuré au niveau de l'école et via les médias sociaux.
- Les syndicats utiliseront les résultats de cet exercice de réflexion pour : formuler un récit clair sur leur identité et leur objectif, classer les problèmes politiques spécifiques identifiés par les membres en fonction de leur faisabilité et de leur impact potentiel sur la politique sociale et le bien-être industriel et professionnel des enseignant-e-s, et identifier à quoi ressemblerait le succès pour les thèmes les plus importants.
- Après avoir consulté davantage les membres, les syndicats sélectionneront une question politique qui est à la fois importante et susceptible de pouvoir être développée et lanceront une campagne ciblée et limitée dans le temps, avec des résultats clairement identifiés à prioriser à tous les niveaux du syndicat.
- Les syndicats utiliseront cette campagne comme laboratoire pour identifier les aspects de la structure et des processus syndicaux qui pourraient être améliorés, de nouvelles façons de s'engager avec des interlocuteurs externes (y compris, mais sans s'y limiter, le gouvernement), appliquer ces idées dans le travail quotidien du syndicat et répéter le processus.

Renouveau syndical inspiré par le syndicalisme de mouvement social

Angelo Gavrielatos, Président de la *New South Wales Teachers Federation* (NSWTF) (Fédération des enseignant-e-s de la Nouvelle-Galles du Sud) et ancien responsable de la campagne sur la Réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation à la privatisation et à la commercialisation de et dans l'éducation, a également partagé les expériences tirées de cette campagne et la manière dont elle peut être l'un des outils efficaces pour le renouveau syndical.

« Au-delà de la description et de l'analyse, nous pouvons définir le mouvement syndical au sens large en deux catégories : le syndicalisme économiste, axé sur les salaires et les conditions de travail, et la justice sociale ou le syndicalisme de mouvement social », a-t-il déclaré.

Il est important d'envisager le renouveau syndical en termes de justice sociale ou de syndicalisme de mouvement social, car il répond plus largement aux intérêts des membres, en tant que citoyen-ne-s, et envisage l'élaboration de politiques dans un sens sociétal large, a-t-il déclaré.

Parlant de la campagne relative à la Réponse mondiale de l'Internationale de l'Éducation, Gavrielatos a souligné qu'elle « cherche à travailler avec les syndicats sur le terrain pour lutter contre la privatisation et la commercialisation de l'éducation et renforcer l'activisme et la solidarité au sein des syndicats et entre eux ».

L'objectif de la campagne est de comprendre que la privatisation et la commercialisation de l'éducation ne sont dans l'intérêt de personne : ni des étudiant-e-s, ni des parents, ni des éducateur-trice-s. Il s'agit donc d'une vaste campagne visant à renforcer un enseignement public de qualité pour tou-te-s qui requiert l'implication de tou-te-s, a déclaré Gavrielatos.

Les syndicats de l'enseignement « doivent assumer un rôle de leadership dans la construction d'un syndicalisme de justice sociale, car nous travaillons avec d'autres dans la société pour mettre en place une politique d'éducation sociale saine. Nous apprenons tous les uns des autres en nous mettant les uns les autres au défi. »

ACT : un syndicat philippin composé d'enseignant·e·s et de syndicalistes en exercice

Partageant des expériences concernant l'engagement dans le processus de renouveau, Ruby Ana Bernardo, Secrétaire régionale de l' *Alliance of Concerned Teachers*(ACT) aux Philippines a insisté sur le fait qu'« une force de notre syndicat est que nous sommes des enseignants et enseignantes et des syndicalistes en exercice ».

Le siège du syndicat est le centre des campagnes, et les syndicalistes donnent également des conseils aux éducateur-trice-s dans les 17 régions du syndicat.

ACT valorise les jeunes éducateur-trice-s, le leadership des femmes, le partage d'expériences, le processus démocratique et les consultations inclusives, a expliqué Bernardo.

Elle a également souligné que, pendant la pandémie de COVID-19, malgré le manque de soutien du gouvernement aux enseignant-e-s et aux étudiant-e-s, les longues périodes de confinement et la fermeture des écoles, ACT a trouvé des moyens de former ses membres ou de leur fournir des équipements de protection individuelle.

La réunion a ensuite été divisée en sous-régions et en petits groupes de partenaires à la coopération au développement. Les groupes ont ensuite fait rapport à la plénière.

Des syndicats s'assurant de leur pertinence pour leurs membres

Dans ses remarques de conclusion, le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a souligné que « l'angle de la justice sociale est essentiel. C'est ce que nous constatons pendant la présente pandémie de COVID-19. »

Il a noté que la [Résolution « Renouveau syndical : le nouvel impératif »](#), adoptée lors du 8e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation tenu à Bangkok, en Thaïlande, en juillet 2019, ne prévoyait pas la situation de santé publique que nous connaissons aujourd'hui. Cette résolution, cependant, donne mandat au Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation pour « identifier et faciliter les occasions de partager les connaissances, l'expertise et les réflexions des affiliés de l'IE vis-à-vis du développement et du renouveau syndical ».

« C'est pour cela que nous nous sommes construits en tant que syndicats, que nous sommes pertinents pour nos membres : pour les aider à s'épanouir et à ne pas être opprimés. Rester immobile n'est pas une option », a insisté Edwards.

2. Coup de projecteur sur la recherche en matière d'éducation : la reprise post-COVID-19 et la condition des enseignant-e-s en 2021

Les 8 et 9 juin, l'Internationale de l'Éducation a organisé la réunion annuelle de son Réseau de recherche, qui rassemble les chercheur-euse-s du monde entier dans le domaine de l'éducation. La première journée de la réunion a permis aux participant-e-s de partager les dernières informations sur les recherches les plus récentes dans ce secteur et a présenté un aperçu de deux rapports qui seront publiés prochainement :

le rapport de l'Internationale de l'Éducation sur la condition des enseignant-e-s, ainsi qu'un rapport sur les réponses de l'éducation face à la crise de la COVID-19 et aux perturbations dans la région Afrique.

La recherche, aspect capital de la reprise post-COVID-19 dans le secteur de l'éducation

La 16e réunion du Réseau de recherche de l'Internationale de l'Éducation arrive à un moment critique pour le secteur de l'éducation au plan mondial. Face à la pandémie de COVID-19 qui continue d'ébranler les systèmes éducatifs du monde entier, la recherche sur les impacts de la crise à tous les niveaux de l'éducation s'avère capitale pour éclairer le processus de reprise.

La réunion a présenté les dernières recherches de l'Internationale de l'Éducation. Au niveau mondial, les discussions ont abordé les sujets suivants: [enseigner avec la technologie](#), [pandémie de privatisation dans l'enseignement supérieur](#), [l'éducation inclusive](#), [audit de l'équité à la lumière de la pandémie de COVID-19](#), et les [principes de l'Internationale de l'Éducation et de l'OCDE pour une reprise efficace et équitable de l'éducation](#).

Au niveau régional, des recherches ont été menées sur toute une série de sujets, de l'offre de services d'éducation aux réfugié-e-s lors de la pandémie aux aspects fiscaux et au financement de l'éducation, en passant par les droits des travailleur-euse-s et le renouvellement des syndicats.

La condition des enseignant-e-s et le statut de la profession enseignante en 2021

Les résultats préliminaires de l'édition 2021 du rapport phare de l'Internationale de l'Éducation sur la condition des enseignant-e-s ont été présentés pendant la réunion. Rédigé par Professeur Greg Thompson, le rapport triennal est basé sur une enquête menée auprès des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation du monde entier.

Les résultats préliminaires révèlent que la condition des enseignant-e-s demeure inquiétante dans de nombreuses juridictions. Les enseignant-e-s sont conscients que la détention de qualifications ou d'un niveau de formation équivalents à d'autres professions ne confère pas toujours le même statut, alors que l'enseignement et la promotion de l'apprentissage sont complexes et nécessitent une expertise.

Un nombre considérable de syndicats signalent que la condition des enseignant-e-s se dégrade constamment au vu de l'interaction des facteurs suivants :

- Les salaires sont trop bas, les conditions se détériorent, l'infrastructure pour favoriser l'enseignement et l'apprentissage ne figure pas parmi les priorités d'investissement du gouvernement.
- On constate un manque de respect évident dans la manière dont les gouvernements et certains médias de masse représentent les enseignant-e-s et l'enseignement.
- Le travail s'est intensifié et de nombreux syndicats font part de leurs inquiétudes quant au bien-être de leurs membres, en raison du stress lié à une profession plus complexe et à des attentes

croissantes à leur égard.

- Un grand nombre d'enseignant-e-s sont désormais confrontés à un avenir caractérisé par la précarité de l'emploi, étant donné que les postes permanents sont remplacés par des contrats occasionnels ou à court terme.
- Un développement professionnel continu pertinent qui soit accessible et gratuit demeure une priorité pour de nombreux syndicats.

Le rapport souligne qu'un nombre croissant d'enseignant-e-s prévoit de quitter la profession. Dans le même temps, les syndicats sont réticents à l'idée d'attirer une nouvelle génération d'enseignant-e-s dans une profession qui est sous-payée et sous-valorisée.

Le rapport complet sur la condition des enseignant-e-s sera publié dans le courant de cette année.

Afrique : développement de politiques relatives au travail des enseignant-e-s, sans la contribution de ces dernier-ères

Professor Yusuf Sayed a présenté son rapport sur la réponse à la pandémie des systèmes éducatifs de huit pays africains : Cap Vert, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Ethiopie, Ouganda, Mozambique et Afrique du Sud. Principales conclusions :

- Dans l'ensemble, les gouvernements n'ont pas consulté les éducateur-trice-s et leurs syndicats sur les mesures liées à la COVID-19 dans les écoles, faisant fi de l'expérience de terrain des expert-e-s qui aurait pu contribuer à surmonter un certain nombre de difficultés.
- Les syndicats ont indiqué que le développement professionnel continu offert aux enseignant-e-s pendant la pandémie a été limité et très souvent décontextualisé.
- Dans tous les pays étudiés, le soutien psychosocial à l'intention des éducateur-trice-s était inexistant, limité ou inefficace.

Le Prof. Sayed souligne qu'il s'avère impératif de consulter la profession enseignante pour forger la résilience du système face à la pandémie et aux crises futures, en engageant un dialogue social et politique constructif et en accordant une attention particulière aux besoins psychosociaux et de bien-être des enseignant-e-s.

La deuxième journée de la réunion du Réseau de recherche a porté sur l'éducation en cas d'urgence climatique et sanitaire, notamment l'enquête mondiale de l'UNESCO et de l'Internationale de l'Éducation menée auprès des enseignant-e-s sur l'éducation au développement durable.

3. Travail de enfants: des chiffres alarmants réaffirment la nécessité d'une éducation publique gratuite et de qualité

Dans le sillage de la pandémie de COVID-19, le nombre d'enfants poussés à travailler a atteint 160 millions, soit une augmentation de 8,4 millions, et 9 millions de plus sont menacés. Cette tendance alarmante peut être combattue efficacement en faisant de l'éducation publique de qualité accessible à tous-tes une priorité absolue dans le monde entier.

L'impact de la pandémie de COVID-19, avec les fermetures d'écoles et la crise économique qui l'ont accompagnée, est ressenti par des millions d'enfants qui ont été poussés vers le marché du travail à un rythme effréné.

Le nombre d'enfants victimes du travail des enfants s'élève à 160 millions dans le monde – soit une augmentation de 8,4 millions d'enfants au cours des quatre dernières années, selon un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'UNICEF. Le rapport souligne que les progrès enregistrés pour mettre fin au travail des enfants sont au point mort pour la première fois en vingt ans. Il note une hausse significative du nombre d'enfants âgés de 5 à 11 ans astreints au travail des enfants : ils représentent désormais un peu plus de la moitié du chiffre mondial total. La plus grande partie du travail des enfants est effectuée au sein de la cellule familiale.

Des affiliés de l'IE dans treize pays (1) mènent des programmes d'éradication du travail des enfants avec le soutien de l'IE et de ses partenaires.

La plupart de ces projets concernent le développement de « zones libres de tout travail d'enfant » (ZLTTE) dans une communauté ou un groupe de villages. Dans ce type de projets, toutes les composantes d'une communauté scolaire coopèrent avec les autorités locales, les leaders communautaires et les employeurs pour une suppression systématique du travail des enfants et leur (ré)intégration dans des établissements scolaires formels et à temps plein.

L'implication des syndicats de l'éducation commence généralement par les formations des enseignant-e-s de la zone concernée. Ces formations portent plus particulièrement sur le retour à l'école des filles, qui sont davantage touchées par le travail des enfants dans certaines zones ciblées. Dans des pays comme le Mali et le Togo, les syndicats d'enseignant-e-s impliqués dans ces projets suscitent la création ou le renforcement d'associations de mères d'élèves, car elles jouent un rôle crucial dans la scolarisation des filles.

Le rôle crucial des syndicats de l'éducation

Les syndicats impliqués dans ces projets rapportent de nombreux cas d'ex-enfants travailleurs ramenés à l'école grâce à leurs projets et d'enfants qui courraient le risque d'abandonner l'école mais ont pu rester scolarisés. En 2019-2020, dans les ZLTTE développées par les affiliés de l'IE dans sept pays africains (2), 686 enfants (374 garçons, 312 filles) ont été ramenés à l'école.

En Albanie, où les syndicats SPASH et FSASH ont une longue expérience dans l'action contre le travail des enfants, des groupes de surveillance réunissant enseignant-e-s, parents et élèves sont constitués dans les écoles des projets, ils sont chargés d'un suivi étroit des enfants les plus à risque d'abandon scolaire et de contacter les familles des enfants qui ont déjà décroché.

Ce modèle a permis de limiter le travail des enfants même au sein de communautés plus vulnérables, comme celle des Roms. Il a aussi poussé les enseignant-e-s à impliquer davantage les autorités locales. Enriketa Zeno, responsable de la section de FSASH dans le district de Berati, a partagé son expérience dans une formation de formateurs d'enseignant-e-s organisée par SPASH et FSASH en mai : « Nous avons collaboré non seulement avec la Direction régionale de l'éducation, mais aussi avec la municipalité, ce qui a permis à 15 familles d'élèves ayant abandonné l'école de recevoir une allocation mensuelle qui a facilité leur retour en classe. Cet exemple peut inspirer mes collègues dans d'autres districts ».

Limiter les effets de la pandémie

La pandémie de la Covid 19 a entraîné une hausse du travail des enfants. Selon le nouveau rapport de l'OIT et de l'UNICEF, neuf millions d'enfants supplémentaires risquent d'être poussés vers le travail d'ici à la fin de 2022 en raison de la pandémie. Un modèle de simulation montre que ce chiffre

pourrait atteindre 46 millions s'ils n'ont pas accès à une couverture de protection sociale indispensable.

Durant les périodes de fermetures d'école, les syndicats sont restés en contact avec les enseignant-e-s, leaders communautaires, autorités locales et scolaires impliqués dans les projets contre le travail des enfants, ce qui leur a permis de recueillir des informations de première main.

Parmi les observations rapportées : une perte d'intérêt pour l'éducation parmi les élèves en raison de l'impossibilité d'accéder au matériel éducatif en ligne; le manque de fonds à disposition des écoles pour acheter l'équipement de protection contre le COVID-19; la difficulté de faire respecter et de maintenir la distance physique dans les écoles et sur le chemin de l'école, ainsi que une augmentation des grossesses et mariages précoces. Aussi, la difficulté de retrouver des élèves qui ont fréquenté le monde des adultes ou du travail durant la période de fermeture, se sont habitués à gagner un peu d'argent, et ont perdu la discipline scolaire qu'ils avaient avant la pandémie.

Lorsque les écoles rouvrent, il y a souvent une diminution du nombre d'élèves présents par rapport à la période précédant la fermeture.

Les stratégies mises en place dans le cadre des projets permettent d'obtenir des résultats en termes de retour des enfants à l'école peu après la reprise de l'enseignement. C'est le cas au Malawi. « Avant la fermeture, en mars 2020, des 10 écoles incluses dans notre projet dans la zone de Kabwinja, le nombre d'élèves inscrits dans ces écoles était de 7.809, mais lorsque ces écoles ont rouvert en octobre, il n'y avait plus que 4.096 élèves », explique Pilirani Kamaliza, coordinateur des projets de la Teachers Union of Malawi (TUM).

« Nous avons organisé une campagne « retour » à l'école : des messages en faveur de l'éducation ont été diffusés par des haut-parleurs placés sur des véhicules qui ont sillonné Kabwinja, trois grands panneaux de sensibilisation contre le travail des enfants ont été placés à des endroits stratégiques, les enseignant-e-s et chefs de villages se sont rendus aux domiciles des parents ».

TUM et The Private School Education Union of Malawi (PSEUM) ont aussi tenu une assemblée réunissant les plus hautes autorités du district, les enseignant-e-s, les élèves et les parents des écoles ciblées. Des messages ont été passés pour que chaque enfant soit ramené à l'école. En décembre 2020, trois mois après la réouverture des 10 écoles de la zone visée, le nombre d'élèves inscrits était de 8.058, soit davantage qu'avant la fermeture liée à la pandémie.

« Grâce à nos sensibilisations, le taux de retour des enfants à l'école est plus élevé à Kabwinja que dans les autres zones du district, les écoles du projet ont aussi un meilleur taux de rétention scolaire. Les enseignant-e-s sont désormais attentifs et réagissent dès les premiers signes de décrochage scolaire d'un enfant », souligne Pilirani Kamaliza.

Parmi les réponses pertinentes des projets syndicaux de lutte contre le travail des enfants à la crise posée par la pandémie, on note aussi des ateliers de formation à la fabrication de gel désinfectant en utilisant du matériel local au Nicaragua, la formation par le SNE-FDT au Maroc d'enseignant-e-s perdus face aux nouvelles technologies liées à l'enseignement à distance, la formation d'enseignant-e-s du Togo aux modes de transmission du COVID 19, la diffusion de spots radio appelant au retour à l'école, etc. Le syndicat ougandais UNATU a commencé à organiser des séances de soutien psychologique aux enseignant-e-s confrontés à de très nombreux cas de grossesses et mariages précoces parmi leurs élèves.

Les leçons apprises par les syndicats impliqués dans ces projets montrent qu'il est possible de limiter les effets dévastateurs des fermetures d'école sur la hausse des abandons scolaires et du travail des enfants. Elles doivent ouvrir les yeux des gouvernements sur le respect de leurs obligations, à savoir assurer l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité financée par des fonds publics.

Pour en savoir plus sur le travail de la IE, voir l'étude: [Projets contre le travail des enfants de l'IE et AOb : Meilleures pratiques transnationales](#)

(1) Des projets de lutte contre le travail des enfants sont actuellement soutenus par l'IE et ses partenaires (AOb, Mondiaal FNV, GEW Fair Childhood Foundation, Stop Child Labour coalition) dans 13 pays: Albanie, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Inde, Malawi, Mali, Maroc, Nicaragua, Ouganda, Sénégal, Togo, Zimbabwe.

(2) Burkina Faso, Malawi, Mali, Maroc, Ouganda, Togo, Zimbabwe.

4. Les syndicalistes enseignant?e?s d'enseignants continuent de défendre l'éducation inclusive et les droits des LGBTI

En Espagne et au Royaume-Uni, des éducateur?trice?s ont rappelé leur engagement en faveur de l'inclusion des éducateur?trice?s et des étudiant?e?s lesbiennes, gays, bisexuel?le?s, trans et intersexes (LGBTI) dans les systèmes éducatifs et la société.

Les syndicats réagissaient au récent Rapport mondial de suivi sur l'éducation, publié par l'UNESCO et l' *International LGBTQI Youth and Student Organisation*(IGLYO) - un réseau international constitué par des jeunes et des étudiant?e?s. Le rapport indique que 54 % des personnes LGBTI ont été au moins une fois victimes d'intimidation à l'école en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre, de leur expression de genre ou des variations de leurs caractéristiques sexuelles.

Espagne : l'inclusion des étudiants LGTBI est loin d'être atteinte

L'Espagne a beaucoup progressé dans la voie de l'égalité des droits pour les personnes LGTBI.

Dans leur [récent blog](#)(en espagnol), Belén de la Rosa et Begoña Fuentes, de la *Federación de Enseñanza de Comisiones Obreras*(FE.CC.OO) ont fait remarquer que la législation a contribué à ce que les personnes LGTBI se sentent de mieux en mieux acceptées dans la société. Au niveau national, deux lois capitales, l'une garantissant l'égalité du mariage et l'autre sur le changement de nom enregistré, mettent en évidence la nécessité d'étendre les droits civils des personnes transgenres. En outre, 12 des communautés autonomes espagnoles ont approuvé des lois contre la phobie des LGTBI et sur le droit à l'autodétermination du genre.

Toutefois, les avancées n'ont pas progressé « au même rythme en termes d'acceptation sociale », ont affirmé De la Rosa et Fuentes. Les auteures se basent sur leur expérience en tant que professionnel?le?s de l'enseignement qui ont également été victimes d'intimidation en raison de leur appartenance à la communauté LGBTI.

Exclusion et discrimination

Les autrices ont fait état d'une enquête récente menée en Europe, et notamment en Espagne, dans laquelle plus de 17.000 garçons, filles et jeunes âgés de 13 à 24 ans ont révélé que l'exclusion et la discrimination étaient toujours bien présentes dans les salles de classe.

À leurs yeux, « la sécurité du corps étudiant LGBTI semble dépendre de la chance de pouvoir vivre dans une région qui a développé des politiques éducatives inclusives ou non, et du contexte politique du moment. Cela signifie que nos droits sont sans cesse menacés. La progression de l'extrême droite et le retour de positions ultra-conservatrices constituent un rappel brutal de la facilité avec laquelle certains droits fondamentaux des personnes LGBTI pourraient être abolis », écrivent De la Rosa et Fuentes.

C'est pourquoi la FE.CC.OO fournit aux écoles des informations et des outils pour soutenir les étudiant?e?s et les enseignant?e?s LGBTI. « Les écoles ont besoin de systèmes solides capables de contrôler la discrimination et la violence contre les étudiants LGBTI. Les étudiants doivent être au centre de ces efforts, grâce, par exemple, à des clubs et des espaces qui proposent des dispositifs de soutien aux étudiants victimes de harcèlement ou de violence. »

Lorsque tous les étudiant?e?s, malgré leurs différences, se sentent en sécurité et bien accueillis, les brimades et les incidents violents sont moins nombreux et les étudiant?e?s peuvent développer tout leur potentiel, soulignent de la Rosa et Fuentes.

Former les enseignant?e?s

Elles estiment que, pour que les écoles puissent accueillir tous les élèves, il est indispensable que le personnel enseignant reçoive les connaissances nécessaires pour dispenser des programmes inclusifs. « Si un enseignant n'inspire pas à ses élèves la confiance que les brimades et la violence seront traitées efficacement, ces derniers ne seront pas disposés à révéler leur identité et leur orientation sexuelle. Ils continueront à se cacher », ont souligné les autrices.

Royaume-Uni : les droits des LGBTI font partie des droits humains.

« *NASUWT – The Teachers' Union* est profondément convaincu que tous les étudiants et enseignants doivent être libres d'enseigner et d'apprendre dans un environnement inclusif et respectueux des droits des LGBTI », a souligné Jennifer Moses, responsable nationale du *NASUWT pour l'égalité et la formation*. « Nous sommes intimement convaincus qu'un environnement éducatif inclusif pour les élèves et les étudiants doit également constituer un espace sûr et inclusif pour l'ensemble du personnel scolaire, en particulier pour les personnes LGBTI. »

Lors d'une récente conférence des enseignant?e?s LGBTI du NASUWT, elle a souligné que 36 % des personnes interrogées ont déclaré que les cas liés à la LGBTI-phobie avaient empiré pendant la pandémie de COVID-19, beaucoup ayant remarqué une recrudescence du langage homophobe et haineux utilisé en ligne.

En matière d'enseignement, en Angleterre, l'attention s'est récemment concentrée sur la question de savoir dans quelle mesure les problématiques liées aux LGBTI sont prises en compte de manière significative et suffisante dans les programmes scolaires, a insisté Moses.

L'héritage de la législation de 1988

Elle a rappelé à quel point l'histoire de l'éducation LGBTI dans les écoles anglaises est complexe et difficile. Durant les dernières décennies, la question a été dominée par l'impact de ce qui est connu

sous le nom de 'Section 28'.

Cette loi, adoptée en 1988, stipulait que les écoles « ne doivent pas promouvoir intentionnellement l'homosexualité ou publier des documents dans l'intention de promouvoir l'homosexualité » ni « promouvoir l'enseignement, dans une école publique, de l'acceptabilité de l'homosexualité en tant que prétendue relation familiale ».

Même si la section 28 a été abrogée en 2003, son héritage demeure dans le système éducatif anglais, où l'égalité de statut des personnes et des communautés LGBT+ ne se reflète généralement pas dans les offres éducatives des écoles, avec des conséquences négatives évidentes pour les enfants et les jeunes et pour la cause de l'égalité LGBTI en général, a déploré Jennifer Moses.

Programme actualisé en matière d'éducation sexuelle et relationnelle

Elle a fait remarquer que les orientations statutaires sur l'éducation relationnelle et sexuelle n'avaient pas été mises à jour en Angleterre entre 2000 et 2020, date à laquelle une version révisée a été promulguée. Les orientations précédentes étaient muettes sur les questions liées aux LGBTI. Même si des critiques tout à fait justifiées continuent d'être formulées à l'encontre de ces orientations révisées, accusées de ne pas faire suffisamment pour lutter contre la discrimination à l'encontre des personnes et des communautés LGBTI et pour soutenir la promotion de l'égalité, la révision du cadre de l'éducation relationnelle et sexuelle dans les écoles constitue manifestement un pas dans la bonne direction.

La mise en œuvre de cette réforme du cadre de l'éducation LGBTI n'en est encore qu'à ses débuts et il sera important que tous les acteurs concernés, y compris le gouvernement, les syndicats, les groupes de sensibilisation et de défense des droits, continuent de voir dans quelle mesure la réforme donne aux écoles la possibilité d'aborder les contenus liés aux LGBTI de manière plus efficace et plus complète que ce n'était souvent le cas dans le passé, a déclaré Moses. « Une attention toute particulière devra être accordée à la qualité et à l'étendue de la formation et du soutien mis à la disposition du personnel des écoles, ainsi qu'à la possibilité pour ce personnel d'accéder à des sources d'expertise et à des conseils externes efficaces. »

Si les changements relatifs à l'éducation relationnelle et sexuelle sont importants, Moses estime qu'il reste encore beaucoup à faire pour que les questions LGBTI soient prises en compte de manière plus cohérente et plus visible dans les programmes scolaires au sens large.

« Si nous croyons vraiment que les droits des LGBTI sont des droits humains, nous devons continuer à lutter pour un environnement d'apprentissage et d'enseignement sûr et inclusif dans le monde entier pour tous les élèves et le personnel scolaire LGBTI », a conclu Moses.

UNESCO et IGLYO : plus de la moitié des élèves LGBTI en Europe victimes d'intimidation à l'école

Les syndicats de l'enseignement ont réagi à l'étude publiée par le [Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO et l'organisation internationale de jeunes LGBTI IGLYO](#). Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation a révélé que plus de la moitié des élèves LGBTI en Europe ont déclaré avoir été victimes d'intimidation à l'école. Ce rapport, publié le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, recommande un investissement accru dans les capacités des enseignants à dispenser des programmes scolaires inclusifs et à lutter contre l'intimidation et le harcèlement à l'encontre des LGBTI.

Le rapport constate également l'incapacité de certains établissements d'enseignement à lutter contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression du genre et les variations intersexuelles.

Selon le rapport, les interventions des enseignant·e·s et des autres membres du personnel scolaire confrontés à des remarques négatives et à du harcèlement sont essentielles à un système éducatif inclusif. Mais beaucoup d'enseignant·e·s manquent de confiance et de connaissances pour soutenir les apprenant·e·s LGBTI. La majorité des élèves (58 %) n'ont jamais signalé les incidents dont ils sont victimes à un membre du personnel scolaire et moins de 15 % des personnes interrogées ont systématiquement signalé ces incidents à un membre du personnel de leur établissement.

Un engagement international pour l'inclusion

Selon le rapport, l'offre d'un environnement d'apprentissage sûr constitue une étape essentielle pour parvenir à l'inclusion des apprenants LGBTI. Cette inclusion a été reconnue dans l'engagement pris par 56 pays en 2016 dans le cadre de l'Appel à l'action des ministres convoqué par l'UNESCO pour une éducation inclusive et équitable pour tou·te·s les apprenant·e·s dans un environnement exempt de discrimination et de violence.

L'UNESCO et l'IGLYO ont également appelé les gouvernements et les écoles à généraliser l'enseignement des droits humains et d'autres matières, notamment l'histoire et les études sociales, afin d'intégrer les personnes LGBTI, leur histoire et leur expérience dans les programmes d'enseignement. Ces efforts doivent être complétés par la formation et l'habilitation des enseignants à dispenser des programmes inclusifs afin qu'ils puissent transmettre leurs connaissances et faire face aux incidents et aux menaces de manière efficace.

5. Journée mondiale des réfugiés : les syndicats de l'éducation soutiennent les étudiant·e·s et les éducateur·trice·s réfugié·e·s

La pandémie de COVID-19 a eu un impact désastreux sur les étudiant·e·s réfugié·e·s, les enseignant·e·s et les autres personnels de l'éducation. A l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, les syndicats de l'éducation exhortent les gouvernements à garantir une éducation inclusive et des conditions de vie, d'apprentissage et de travail décentes pour tous les migrant·e·s.

“Ensemble, nous guérissons, nous apprenons et nous brillons”

La [Journée mondiale des réfugiés 2021](#) est axée sur le pouvoir de l'inclusion. Le thème retenu cette année pour la Journée mondiale des réfugiés est le suivant : "Ensemble, nous guérissons, nous apprenons et nous resplendissons".

« L'expérience partagée de la COVID-19 nous a montré que nous ne pouvons réussir que si nous sommes solidaires. Nous avons tous dû apporter notre contribution pour assurer la sécurité de chacun et, malgré les difficultés, les réfugiés et les personnes déplacées ont su se montrer à la hauteur. Si on leur en donne la possibilité, les réfugiés continueront à contribuer à un monde plus fort, plus sûr et plus dynamique. Cette année, nous plaidons pour une plus grande inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé, les écoles et le sport. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrons nous remettre de la pandémie. »

- HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés.

Le droit à l'éducation à chaque étape de la vie

Selon le Rapport sur l'éducation 2020 du HCR, qui a été publié avant la pandémie, [Coming Together for Refugee Education](#) (en anglais), plus de 1,8 million d'enfants réfugiés n'étaient pas scolarisés. Ce chiffre correspond à 48 % de la totalité des enfants réfugiés en âge d'être scolarisés.

Le rapport souligne que les options en matière d'éducation offertes aux enfants réfugiés se sont dramatiquement effondrées après l'école primaire ; moins de la moitié des enfants réfugiés qui ont commencé l'école primaire ont atteint l'école secondaire. Seuls 31 % des enfants réfugiés étaient inscrits dans le secondaire en 2019 – soit une augmentation de deux points par rapport à l'année précédente, ce qui signifie des dizaines de milliers d'enfants supplémentaires scolarisés.

Au niveau primaire, le taux de scolarisation brut des enfants réfugiés s'élevait à 77 %, un niveau qui est resté constant depuis 2019.

Trois pour cent des jeunes réfugiés étaient inscrits dans des formations relevant de l'enseignement supérieur - ce qui inclut l'enseignement et la formation techniques et professionnels aussi bien que les cours universitaires. Ce pourcentage est resté le même année après année.

Pour les filles, le constat était déjà particulièrement sévère avant le COVID-19. Presque tous les progrès accomplis au niveau secondaire en 2019 concernaient les garçons : 36 % des garçons réfugiés étaient inscrits dans l'enseignement secondaire, contre seulement 27 % des filles.

D'après le rapport, si les enfants de tous les pays ont été confrontés à l'impact de la COVID-19, les enfants réfugiés ont été particulièrement touchés. Les chiffres de l'ONU montrent que l'éducation de 1,6 milliard d'apprenant?e?s à travers le monde, dont des millions de réfugié?e?s, a été bouleversée.

« La COVID-19 a fait la preuve de l'importance de la solidarité mondiale. Les étudiants réfugiés, les enseignants et leurs familles doivent constituer une priorité au moment où nous reconstruisons. Avec nos organisations membres du monde entier, nous demandons instamment aux gouvernements de garantir un enseignement public de qualité et inclusif aux réfugiés, de protéger les éducateurs et les étudiants réfugiés, et de reconnaître l'expérience et les qualifications des enseignants réfugiés. »

- David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

L'Internationale de l'Éducation : protéger les migrant?e?s et faire respecter les normes internationales

L'Internationale de l'Éducation appelle les gouvernements à :

- Protéger et faire respecter les droits humains de tous les réfugié?e?s, y compris les enfants, les jeunes, les enseignant?e?s, les chercheur?euse?s et les personnels de soutien à l'éducation.
- Assurer à tous les enfants et jeunes, y compris les réfugié?e?s, un accès équitable à l'enseignement public.
- Mettre en œuvre le [Pacte mondial sur les réfugiés des Nations Unies](#) et traiter rapidement tous les retards qui auraient été causés par la pandémie.

- Effectuer des [audits en matière d'équité dans le secteur de l'éducation](#) en évaluant systématiquement l'impact des fermetures des écoles et des établissements d'enseignement sur les étudiant·e·s, les enseignant·e·s, les chercheur·euse·s et les personnels de soutien à l'éducation les plus vulnérables, y compris les personnes ayant un passé ou un statut de réfugié, et s'attaquer en urgence aux principaux problèmes d'équité qui se sont aggravés avec la pandémie.
- Préserver la dignité et les droits de tou·te·s les travailleur·euse·s migrant·e·s en ratifiant et en appliquant la [Convention 143 de l'Organisation internationale du travail](#) et d'autres normes internationales du travail pertinentes, et en incluant les travailleur·euse·s migrant·e·s et leurs familles, quel que soit leur statut migratoire, dans les politiques et plans de relance économique post-COVID-19.

L'Internationale de l'Éducation soutient l'éducation inclusive

L'importance de l'éducation inclusive a été réaffirmée à l'occasion du 8e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, qui s'est tenu en 2019 à Bangkok, en Thaïlande. Les délégué·e·s ont approuvé la [Résolution sur la protection des droits des enfants et des jeunes migrants et réfugiés](#), qui rappelle que « les gouvernements nationaux doivent protéger les enfants et jeunes migrants et réfugiés contre la détention, la séparation d'avec leurs proches, le travail des enfants, le recrutement forcé dans des groupes armés, l'exploitation sexuelle, le mariage forcé et la violence ».

La résolution souligne que « l'éducation est la clé d'une intégration réussie des enfants et jeunes migrants et réfugiés dans la société. Les enseignant·e·s devraient se voir offrir les moyens, l'autonomie et le soutien nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des enfants et jeunes migrants et réfugiés. »

Le même congrès, via la [Résolution sur l'éducation des réfugiés](#), indique que 68,5 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, dont 25,4 millions sont des réfugiés. De plus, 52 % de ces réfugiés ont moins de 18 ans, et 7,4 millions sont en âge d'être scolarisés. La résolution dénonce le fait que quatre millions d'enfants réfugiés ne sont pas du tout scolarisés.

Cette résolution appelle l'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres à continuer à soutenir les campagnes et les initiatives visant à aider les enfants réfugiés et leurs familles à accéder à une éducation de qualité. Elle les invite également à continuer à faire pression sur les gouvernements nationaux et les institutions internationales, en se référant à la Convention relative aux droits de l'enfant, afin de :

- Allouer prioritairement une aide financière pour l'éducation des réfugiés, des personnes déplacées de force ou par des catastrophes naturelles et des personnes ayant besoin d'une protection internationale ;
- Permettre aux enseignant·e·s et aux personnels de soutien à l'éducation réfugiés de continuer à exercer leur métier dans leur nouveau pays; et
- Fournir aux syndicats d'enseignants un soutien/une formation sur la manière de réagir aux effets de la crise des réfugiés dans leur pays ou système éducatif respectif et à améliorer leurs systèmes d'éducation afin de garantir le droit universel à l'éducation sans exception.

Les syndicats d'enseignants proactifs en matière de droits des réfugié·e·s

L'Internationale de l'Éducation et ses affiliés se sont mobilisés sur cette question dans le monde entier.

Plus récemment, [les affiliés de l'Internationale de l'Éducation dans la région africaine ont demandé aux gouvernements de mener une action énergique en faveur des réfugié·e·s, des migrant·e·s et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays](#) (en anglais), par exemple en adoptant des plans d'urgence à tous les niveaux pour pouvoir gérer les mouvements de population à grande échelle en temps de crise, en ratifiant et en mettant en œuvre les conventions des Nations Unies et de l'Organisation internationale du Travail relatives aux migrant·e·s, ou en assurant une formation gratuite et un recyclage professionnel permanent aux enseignant·e·s migrant·e·s, réfugié·e·s et locaux·ales afin qu'il·elle·s puissent répondre aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes migrants.

Au Liban, à plusieurs reprises, les syndicats ont averti le ministère de l'Éducation que les élèves et les enseignant·e·s réfugié·e·s étaient confronté·e·s à une [crise de l'éducation, aggravée par la COVID-19](#). Ils ont souligné l'importance de l'impact de la crise des réfugié·e·s syrien·e·s sur un système d'enseignement public déjà fragilisé, secoué notamment par [la plus grave crise économique depuis 30 ans](#).

6. Le mouvement syndical mondial lance une boîte à outils visant à éradiquer la violence et le harcèlement dans le monde du travail

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la Convention 190 de l'Organisation internationale du travail sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail ce 25 juin 2021, les syndicats mondiaux lancent une [boîte à outils pour soutenir la Convention 190 \(C190\) et sa recommandation \(R206\)](#). Ce manuel offrira à des milliers de syndicats dans le monde les outils essentiels pour lutter contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Les premiers instruments internationaux contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail

Affectant des millions de travailleuses et de travailleurs dans le monde, les agressions physiques, les brimades, le harcèlement sexuel, le cyberharcèlement, la violence économique et les pratiques de travail abusives sont les formes de violence les plus répandues dans le monde du travail.

Grâce à des campagnes de plaidoyer intensives menées par les syndicats et des groupes de femmes à travers le monde, la Convention 190 et la Recommandation 206 constituent désormais une base permettant aux syndicats et aux autres parties prenantes de répondre à la violence et au harcèlement dans le monde du travail. La Convention et la Recommandation s'étendent à tous les secteurs - public et privé- ainsi qu'à l'économie informelle, et sont les premiers instruments internationaux de ce type. Grâce à l'adoption de ces normes, chacune et chacun bénéficiera désormais du droit de vivre dans un monde exempt de violence et de harcèlement.

Faire de la Convention 190 une réalité pour tou·te·s les travailleur·euse·s

La boîte à outils vise à fournir aux syndicats des moyens afin de contrer la violence et au harcèlement sur le lieu de travail et s'assurer que la violence ne soit plus considérée comme faisant "partie du travail".

La boîte à outils aide les formateur·trice·s et les facilitateur·trice·s des travailleur·euse·s, ainsi que le personnel et les représentant·e·s syndicaux·ales à développer des programmes de formation et constitue un outil utile pour les syndicats qui organisent des campagnes nationales pour la ratification de la C190 dans leurs pays.

Se réjouissant du lancement de la boîte à outils, Susan Hopgood, présidente de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré :

« Il y a de nombreuses années, le mouvement syndical s'est engagé à mettre fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail. La Convention 190 et la Recommandation 206 sont une grande victoire pour nous tous et toutes, et en particulier pour les femmes qui ont mené ce mouvement. C'est un grand pas en avant, mais ce n'est que le premier pas. Nous devons maintenant nous assurer que chaque pays ratifie et applique la Convention. Nous devons également travailler au sein de nos syndicats pour que chaque membre du syndicat devienne un agent du changement. Nous devons continuer jusqu'à faire de cette convention une réalité pour les travailleurs et travailleuses partout. »

Le lancement de la boîte à outils intervient à un moment crucial. Les rapports publiés dans le cadre de la pandémie de COVID-19 confirment que les violences perpétrées à l'encontre des femmes et des filles se sont intensifiées sous toutes leurs formes au cours de l'année écoulée, rendant les travailleuses particulièrement vulnérables. L'absence de politiques adaptées et de soutien des employeurs pour répondre à cette violence et la prévenir ont conduit de nombreuses femmes à développer de l'anxiété et des troubles mentaux ou ont entraîné une baisse de leurs performances professionnelles et ont impacté leurs revenus. La violence domestique, bien que se déroulant en dehors du lieu de travail, peut également avoir des répercussions physiologiques et physiques importantes sur les travailleuses qui en sont victimes. De plus, les discriminations liées à l'intersectionnalité créent une autre couche d'inégalité qui augmente le risque de violence et de harcèlement.

La boîte à outils se compose d'un guide du·de la facilitateur·trice et d'un manuel d'activités. Son objectif est de :

- Encourager la discussion sur la violence, et le harcèlement et la violence fondée sur le genre dans le monde du travail ;
- Sensibiliser à la Convention 190, à la Recommandation R206 qui l'accompagne et à leur importance pour les travailleurs, en particulier les femmes ;
- Encourager les syndicats du monde entier à faire campagne pour la ratification de la Convention 190 et sa mise en œuvre effective conformément à la Recommandation R206 ;
- Encourager les syndicats à utiliser ces instruments pour inclure la Convention 190 à l'ordre du jour des négociations syndicales ;
- Renforcer les syndicats pour permettre aux travailleurs de faire valoir leur droit à un monde du travail exempt de violence et de harcèlement.

La boîte à outils a été lancée le 25 juin lors d'un [webinaire auquel des syndicalistes du monde entier ont participé](#).

Téléchargez la boîte à outils ci-dessous !

Titres

1. Nigeria : les syndicats d'enseignants demandent la libération immédiate des lycéen-ne-s après une nouvelle attaque contre un établissement scolaire

L'Internationale de l'Éducation condamne l'enlèvement de 140 lycéen-ne-s par des hommes armés dans l'État de Kaduna, au nord-ouest du Nigeria et exhorte les autorités publiques à assurer leur retour en toute sécurité auprès de leurs familles et de leurs communautés. L'Internationale de l'Éducation réaffirme que les écoles doivent être des havres de paix, exempts de violence et d'intimidation.

Au moins 140 lycéen-ne-s sont porté-e-s disparu-e-s et présumé-e-s enlevé-e-s après que des hommes armés ont pris d'assaut l'école Bethel Baptist dans l'État de Kaduna, au nord-ouest du Nigeria, où une vague d'enlèvements contre rançon touche de plus en plus d'élèves et d'étudiant-e-s dans la nation la plus peuplée d'Afrique.

Selon les médias, un leader chrétien local a déclaré que l'école comptait 180 élèves, dont 20 seulement ont été retrouvé-e-s. Il a toutefois ajouté que quelques élèves se sont peut-être échappé-e-s. Le 4 juillet, des assaillants armés ont également enlevé huit personnes, dont deux infirmières et un enfant âgé de 12 mois, au Centre national de formation sur la tuberculose et la lèpre à Zaria, à environ 80 km de Kaduna, d'après la BBC.

Ces enlèvements présumés constituent la quatrième attaque armée contre un établissement d'enseignement dans l'État de Kaduna au cours des cinq derniers mois et la troisième contre l'hôpital de Zaria. Depuis décembre, plus de 1.000 élèves ont été enlevé-e-s, neuf au moins ont été tué-e-s et plus de 200 sont toujours porté-e-s disparu-e-s – certain-e-s à peine âgé-e-s de trois ans – à la suite de raids similaires, toujours selon la BBC.

L'organe de presse a ensuite rendu compte d'un communiqué des forces de police de Kaduna indiquant que les hommes armés « avaient maîtrisé les agents de sûreté de l'école avant de pénétrer dans le pensionnat où ils ont enlevé et emmené dans la forêt un nombre indéterminé d'élèves ».

Le communiqué ajoute que 26 personnes, dont une enseignante, sont revenues depuis lors, alors qu'on ne sait rien de la situation des autres personnes disparues à l'école Bethel Baptist. La police nigériane a déclaré n'avoir encore reçu aucune demande de rançon à la suite de l'enlèvement présumé à l'hôpital.

Les éducateur-trice-s africain-e-s s'unissent pour lutter contre la violence à l'école

« Les enseignants et enseignantes, les personnels de soutien à l'éducation et les élèves sont en danger simplement en se rendant à l'école, car les groupes armés considèrent les écoles et les établissements d'enseignement supérieur comme des cibles adéquates », a expliqué le directeur de l'Internationale de l'Éducation pour l'Afrique, Dennis Sinyolo. « Les enlèvements fréquents dans les écoles nigérianes sont de nature à compromettre l'éducation de millions d'enfants », a-t-il ajouté.

Depuis que le groupe islamiste Boko Haram (qui signifie « l'éducation occidentale est interdite » en langue haoussa) a enlevé 276 écolières au lycée de Chibok dans l'État de Borno au Nigeria, en

2014, une affaire dont la presse s'est largement fait écho, les enlèvements contre rançon organisés par des groupes armés se multiplient dans les régions du Nigeria où la pauvreté, le chômage et la prolifération des groupes criminels et armés sont endémiques. La multiplication des enlèvements d'élève-s a conduit de nombreux parents à estimer que les écoles sont peu sûres, selon des informations complémentaires du Washington Post.

Le Comité Régional Africain de l'Internationale de l'Éducation (CRAIE) a noté avec préoccupation que les écoles de nombreux pays d'Afrique, notamment au Nigeria, ne sont pas les havres de paix qu'ils devraient être.

Dans une [déclaration adoptée par le CRAIE](#) en mai, les syndicats enseignants de la région ont réaffirmé leur solidarité avec le Syndicat nigérian des enseignants et ont appelé le gouvernement du Nigeria à prendre des mesures immédiates afin de prévenir les attaques et sécuriser les écoles dans tout le pays.

La déclaration souligne que « l'éducation est un droit humain fondamental qui doit être respecté quelles que soient les circonstances, et il est nécessaire de protéger les écoles et le droit des enfants à l'éducation ». Elle affirme que « la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage est conditionnée par un environnement d'apprentissage sûr, paisible, sécurisé, favorable et propice, qui garantit la sécurité et la santé de tous les enseignants et enseignantes et de tous les élèves », et que « les autorités en charge de l'éducation du continent ont le devoir de garantir des conditions favorables, confortables, sûres et sécurisantes pour toutes et tous ».

Résolution du Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation

L'Internationale de l'Éducation et ses organisations membres soulignent depuis de nombreuses années déjà la nécessité de considérer les écoles et les milieux éducatifs comme des sanctuaires sûrs pour les éducateur-trice-s et les élèves, en Afrique comme dans le monde entier.

Lors du 8e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, en juillet 2019, les délégué-e-s ont adopté une [Résolution sur les attaques contre les écoles en Afrique](#). Dans ce document, il est demandé à l'Internationale de l'Éducation et à ses organisations membres en Afrique de faire pression sur leurs gouvernements pour, notamment :

- Ratifier et domestiquer tous les instruments de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique et mettre en place des mécanismes d'application de ces instruments ;
- Signer, mettre en application et soutenir la Déclaration sur la sécurité dans les écoles afin de garantir que tous les élèves et enseignant-e-s, hommes et femmes, puissent apprendre et enseigner en toute sécurité ;
- Enquêter systématiquement sur les attaques visant l'éducation et poursuivre les coupables ; et
- Veiller à ce que l'éducation favorise la paix au lieu de susciter des conflits.

La [Déclaration de 2009 intitulée « Les établissements scolaires doivent être des havres de paix »](#) comprend également sept articles, chacun formulant un appel à l'action de la communauté mondiale. Ces articles sont les suivants :

1. Réaffirmer l'engagement à respecter le principe du droit à l'éducation en toute sécurité
2. Prendre des mesures concrètes en vue d'assurer la protection
3. Mettre fin à l'impunité qui entoure les actes de violence à l'encontre des élèves, des enseignants et enseignantes, de l'ensemble des autres membres du personnel de l'éducation

et des infrastructures éducatives

4. Renforcer le contrôle des attaques et les mesures pour mettre un terme à l'impunité
5. Accorder la priorité à l'action et échanger les expériences en termes de résilience et de reconstruction
6. Faire de l'éducation un agent de la paix
7. Soutenir les campagnes de solidarité

2. Projets contre le travail des enfants de l'IE et AOb | Meilleures pratiques transnationales et leurs impacts sur les syndicats

Au cours des deux dernières décennies, l'IE et ses affiliés AOb et GEW ont soutenu des projets visant à réduire le travail des enfants en améliorant la qualité de l'éducation et à développer - souvent en coopération avec d'autres organisations - des zones libres de tout travail d'enfants dans plus de 13 pays sur quatre continents.

L'AOb a proposé de mener une étude sur les projets de lutte contre le travail des enfants afin d'identifier des preuves tangibles de meilleures pratiques et d'approches novatrices dans le développement professionnel des enseignant·e·s et au sein des écoles, indépendamment des contextes locaux, et de documenter les impacts de ces projets sur le développement des syndicats.

La recherche s'est déroulée sur une période de dix mois, d'août 2018 à avril 2019, et a utilisé plusieurs types d'approches.

3. Les éducateur·trice·s arabes et leurs syndicats entendent reconstruire l'éducation et définir l'avenir de leur profession

L'impact de la pandémie de COVID-19 dans le secteur de l'éducation, l'avenir de la profession, l'action contre le changement climatique, la protection des droits humains et syndicaux et la sauvegarde de la démocratie ont été au cœur des discussions menées lors de la 5e Conférence de la Structure interrégionale des pays arabes (SIRPA) de l'Internationale de l'Éducation.

Dans la région, la pandémie de COVID-19 a eu un impact catastrophique sur le secteur de l'éducation, aggravé par l'incapacité, au niveau international, de distribuer les vaccins de manière équitable.

Dans son discours d'ouverture de la conférence virtuelle du 8 juillet, le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards, a déclaré que, alors que d'importants progrès avaient été réalisés au cours de la dernière génération, le travail des enfants tendait à augmenter dans de nombreux pays. En outre, les avancées en matière d'équité entre les genres ont ralenti et la violence à l'égard des femmes a explosé pendant les périodes de confinement.

« Il faut inverser ces tendances négatives et relancer une dynamique de progrès avant que les séquelles de la pandémie ne laissent des traces permanentes. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

La région a également enregistré des avancées, avec l'adoption, par l'Organisation internationale du Travail (OIT), de la [Convention \(n° 190\) sur la violence et le harcèlement](#) en 2019. Cette convention

ambitieuse appelle à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, et couvre les employeurs, les fournisseurs, les autres partenaires commerciaux ainsi que les tierces parties. Les syndicats, en dépit de la pandémie, mènent une campagne vigoureuse en faveur de sa ratification, a expliqué Edwards.

Les droits humains et syndicaux menacés

Le secrétaire général a également souligné que certaines mesures d'urgence imposées durant la crise sanitaire ont parfois été excessives ou abusives. De telles mesures ne peuvent être utilisées pour restreindre la liberté d'expression ou pour imposer la censure, ni servir d'excuse pour limiter la liberté d'association ou le droit de grève, a-t-il déclaré.

Dans la région SIRPA, « nous avons été les témoins de la répression frappant la **Jordanian Teachers' Association** (JTA), et d'attaques contre l'existence du syndicat qui se poursuivent, même si les dirigeants syndicaux ont été libérés », a-t-il fait observer. Dans beaucoup d'autres pays, les restrictions aux droits syndicaux se multiplient. Au Maroc, par exemple, le gouvernement a pris la crise de la COVID-19 comme prétexte pour priver les travailleurs et travailleuses de leur droit de grève, a-t-il déploré.

Le renouveau syndical varie d'un pays à l'autre

Edwards a évoqué le thème du renouveau syndical, qui était au cœur de la conférence.

« Le renouveau syndical se fonde sur l'exercice de la liberté d'association et le droit à l'éducation. Tous deux sont des leviers capables de changer le monde », a-t-il ajouté. « Il n'existe pas de modèle unique pour le renouveau syndical. Il sera différent selon les pays, mais nous pouvons apprendre les uns des autres et faire preuve de solidarité. »

La pandémie a entraîné une pression en faveur de la privatisation

Alors que les entreprises privées accentuaient leur pénétration dans le secteur de l'éducation, notamment dans les modèles d'enseignement à distance, Edwards a rappelé que « l'éducation se déroule dans le cadre de relations sociales. Il ne s'agit pas d'une assemblée de vendeurs s'adressant à des individus, mais bien d'une communauté scolaire dynamique. »

Solidarité syndicale internationale

Edwards a affirmé que la communauté syndicale n'était pas divisée par les frontières nationales ou les barrières régionales. Il a ajouté que « nos valeurs communes et notre solidarité sont le ciment qui nous unit. C'est la vocation même de l'Internationale de l'Éducation et de nos structures régionales. »

« Comme nul autre, nous pouvons nous mobiliser au niveau national, régional et mondial pour sensibiliser et informer. Nous pouvons montrer la voie pour sortir de l'obscurité et aller vers la lumière de la justice sociale et d'un monde sain et durable », a-t-il conclu.

OIT : l'éducation est la clé de l'avenir

Dans son discours d'ouverture, qui avait pour thème « L'avenir de l'éducation dans une perspective mondiale », Oliver Liang, chef de l'Unité du secteur des services privés et publics de l'OIT, a présenté une réflexion sur le rôle des syndicats dans le soutien à l'éducation et à la connaissance pour construire une société souhaitable.

« L'éducation joue un rôle essentiel dans l'acquisition de compétences et la préparation au travail, mais elle concerne également la libération humaine, la préparation à une vie pleine de sens », a-t-il souligné. « Les enseignants et enseignantes ont le devoir capital de veiller à ce que l'éducation ne soit pas un endoctrinement, mais un moyen de libération de l'être humain. »

Liang a déclaré que l'éducation se trouvait à la croisée des chemins, les enseignant-e-s étant appelé-e-s à enseigner de nouvelles compétences et à aborder des sujets tels que le changement climatique et la citoyenneté mondiale.

À propos de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'éducation, Liang a insisté sur le caractère essentiel de l'égalité d'accès aux technologies et sur la nécessité de former les éducateur-trice-s à la gestion des implications éthiques et sociales de ces technologies.

Oliver Liang, chef de l'Unité du secteur des services privés et publics de l'OIT

Le dialogue social et l'avenir du travail

La participation des enseignant-e-s et de leurs syndicats au dialogue social est indispensable pour assurer une éducation de qualité pendant la pandémie, a souligné Liang.

Faisant référence à la [Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail](#) de 2019, il a présenté les résultats de la [Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent](#) qui s'est tenue en mai 2021.

« L'avenir du travail dans l'éducation doit amener les élèves et les étudiants à se préparer au travail, à la citoyenneté, et soutenir leur développement moral, psychosocial et intellectuel », a-t-il expliqué.

En rappelant que « l'éducation n'est pas une marchandise, mais un bien public et une responsabilité publique », Liang a affirmé que « les enseignants détermineront les orientations que nous prendrons avec la technologie. Ils feront en sorte que les technologies servent les étudiants, et non les grandes entreprises. »

Étude sur les répercussions économiques et sociales de la COVID-19 dans l'éducation

Dalila El Barhmi, coordinatrice de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes

La coordinatrice de l'Internationale de l'Éducation pour les pays arabes, Dalila El Barhmi, a présenté le projet conjoint de l'Internationale de l'Éducation, de la Confédération syndicale internationale et des Fédérations syndicales internationales, à savoir une Recherche sur les répercussions

économiques et sociales de la COVID-19 dans l'éducation et d'autres secteurs - Une étude des perspectives syndicales dans les pays arabes.

« Nous souhaitons disposer d'une analyse claire de l'impact de la COVID-19 sur les conditions de travail des éducateurs et éducatrices et sur les violations des droits humains et syndicaux », a-t-elle déclaré.

El Barhmi a relevé trois objectifs de l'étude :

1. Obtenir plus d'informations sur l'action syndicale pendant la pandémie.
2. Recueillir le point de vue des syndicats sur les besoins des syndicats et de leurs membres sur l'après-COVID-19.
3. Documenter le niveau du dialogue social dans les pays arabes.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

- Une accentuation de la précarité des conditions de travail des éducateur-trice-s ;
- Une diminution du bien-être des travailleur-euse-s, touchant particulièrement les femmes ;
- Un manque de préparation des gouvernements pour assurer un enseignement en ligne. La fracture numérique a privé d'apprentissage un trop grand nombre d'élèves ; et
- Une perte de droits des enseignant-e-s, notamment en matière de négociation collective, les gouvernements ayant tiré parti de la pandémie.

Parmi les diverses recommandations émises dans l'étude de la Fédération syndicale internationale, El Barhmi a souligné :

- L'évidence du besoin de développement et de mobilisation syndicale ;
- La nécessité d'un dialogue social pour assurer une éducation de qualité pendant et après la pandémie ;
- La nécessité de soutenir les enseignantes ;
- La priorité à accorder au bien-être des enseignant-e-s et des étudiant-e-s ;
- L'obligation pour les gouvernements de garantir des conditions de travail décentes, y compris des salaires décents, payés à temps ;
- L'obligation pour les gouvernements de respecter les droits des travailleur-euse-s de l'éducation ; et
- L'obligation pour les gouvernements de consulter les enseignant-e-s avant de mettre en ligne des programmes éducatifs.

La SIRPA de l'Internationale de l'Éducation regroupe 28 syndicats de l'éducation présents dans 13 pays.

4. Biélorussie: l'Internationale de l'Éducation appelle à la fin de la répression contre les forces démocratiques

L'Internationale de l'Éducation appelle à la fin de la répression contre les étudiant-e-s, les travailleur-euse-s et autres militant-e-s luttant pour la démocratie en Biélorussie. Les actions répressives menées au cours des dernières semaines à travers le pays, allant d'arrestations

arbitraires de militant-e-s aux perquisitions illégales ciblant les ONG, ont alerté la communauté internationale et entraîné de vives condamnations.

Cette répression s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par le régime de Lukashenko pour rester au pouvoir après sa défaite lors de l'élection présidentielle d'août 2020 et les manifestations et protestations généralisées qui ont suivi pour réclamer le rétablissement de la démocratie. Alexander Lukashenko a affirmé, sans preuve, avoir été réélu avec 80,08% des voix, face à la candidate de l'opposition, Svetlana Tikhanovskaïa, considérée comme la véritable gagnante.

« Les manifestations et grèves pacifiques de grande ampleur qui ont suivi les élections frauduleuses nous ont fait espérer un retour à la démocratie en Biélorussie . Moins d'un an plus tard, nous sommes témoins de ce qu'il se passe lorsqu'un dictateur fait passer son pouvoir personnel avant tout le reste », a déclaré David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Education. « Les actions de Lukashenko témoignent de la faiblesse d'un tyran désespéré ».

Les étudiant-e-s pris-es pour cible

Les étudiant-e-s qui ont été une force majeure dans les manifestations qui ont suivi l'élection ont également été pris-es pour cible par le régime. Beaucoup ont été interpellé-e-s, certain-e-s torturé-e-s. La répression s'est intensifiée dans l'ensemble des secteurs et la population a été terrorisée. Les responsables de l'opposition ont par ailleurs été emprisonné-e-s ou contraint-e-s à l'exil.

Onze leaders étudiant-e-s ainsi qu'un professeur d'université ont été arrêté-e-s en novembre 2020. Accusé-e-s « d'organisation et de préparation d'actions portant gravement atteinte à l'ordre public ou de participation active à ces actions », dix d'entre eux-elles ont été condamné-e-s à une peine de 26 mois de prison à l'issue d'un procès débuté en mai dernier.

La *Belarus Students' Association* a [indiqué](#) que 492 étudiant-e-s ont été interpellé-e-s et 160 expulsé-e-s au cours des neuf derniers mois.

Une [vidéo](#) du porte-parole de l'opposition en exil, Pavel Latuschko, a mis en cause les autorités universitaires pour ne pas avoir soutenu les étudiant-e-s au cours des manifestations et avoir activement collaboré avec les forces de sécurité. Il les a accusé-e-s d'avoir fait appel aux brigades anti-émeutes, d'avoir fourni des informations à la police et d'avoir licencié les enseignant-e-s qui s'opposaient à la violence. Celles-ci ont également témoigné au nom de l'Etat au cours du procès contre les étudiant-e-s. Latuschko a souligné que les universités ne jouissent d'aucune autonomie dans la mesure où les recteur-trice-s sont nommé-e-s personnellement par le président Lukashenko. Quatre d'entre eux-elles ont été placé-e-s sur la liste des personnes visées par des sanctions de l'Union européenne.

La GEW, une des organisations membres de l'IE en Allemagne, a exprimé son soutien aux étudiant-e-s condamné-e-s et à la *Belarus Students' Association* et dénoncé le fait que six professeur-e-s et chercheur-euse-s de l'Institut de génétique et de cytologie de l'Académie nationale des sciences de Minsk (NASB) ont été licencié-e-s ou contraint-e-s de démissionner e pour avoir protester à la suite des élections d'août 2020. La région Europe de l'IE, le CSEE, a également apporté son [soutien](#) aux universitaires et aux étudiant-e-s.

Nombre d'avocat-e-s ont été suspendu-e-s ou ont été **radié-e-s du barreau** pour avoir défendu des étudiant-e-s et des manifestant-e-s. Le droit fondamental à la défense juridique est réprimé, les avocats étant punis pour le simple fait d'exercer leur profession. Le gouvernement ne répond plus aux exigences de justice et d'état de droit.

Attaques ciblant les journalistes et leur syndicat

Outre la répression à l'encontre des étudiant-e-s et de leurs soutiens, les autorités ont perquisitionné les bureaux du média d'opposition Belsat le 16 juillet dernier dans le cadre d'une campagne plus générale de harcèlement et d'arrestation des journalistes.

Les Fédérations européenne et internationale des journalistes **ont déclaré** que « le régime biélorusse est en train d'intensifier la répression contre les journalistes et leur organisation représentative, la *Belarussian Association of Journalists* (BAJ). Après avoir perquisitionné les bureaux de la BAJ le 14 juillet, les autorités ont bloqué les comptes bancaires de l'organisation le mardi 20 juillet ». Elles ont également indiqué que 33 journalistes se trouvaient en détention.

Actions ciblant les organisations de défense des droits humains et les médecins

Des perquisitions ont également eu lieu dans les locaux de nombreuses autres organisations, notamment les organisations de défense des droits humains. De nombreux-euses militant-e-s des droits humains ont par ailleurs été arrêté-e-s. Un groupe de défense des droits humains, Viasna, a recensé 421 prisonnier-ère-s politiques et fait état de nombreuses nouvelles arrestations et condamnations.

La pandémie mondiale n'a pas ralenti les mesures répressives du régime.

Malgré la propagation rapide du virus, le faible taux de vaccination et la pénurie de personnel médical ; plus de 70 professionnel-le-s de la santé ont été licencié-e-s ces derniers mois et huit étudiant-e-s en médecine ont été exclu-e-s de l'université. Par ailleurs, **250 médecins** ont écopé d'amendes ou ont été placés dans des centres de détention, certains ayant été battus par les forces de sécurité. D'après la *Belarussian Medical Solidarity Foundation*, certain-e-s médecins ont été arrêtés pour avoir fait part de leurs préoccupations quant à la lutte contre la Covid-19.

Solidarité internationale

Le président Lukashenko continue de régner par la peur, la panique et la terreur. Mais les partisans de la démocratie sont convaincus qu'il n'aura pas le dernier mot.

« Quel que soit son niveau de brutalité et d'acharnement, la répression ne signifie pas qu'il n'y pas d'espoir. Le peuple de Biélorussie est conscient de son pouvoir. Il a investi les rues. Il a combattu. Il a rejoint des syndicats indépendants. Les femmes et les jeunes, dont de nombreux-ses étudiant-e-s courageux-ses ont pris l'initiative », a rappelé David Edwards de l'Internationale de l'Education. « La situation ne changera pas aujourd'hui. Elle ne changera peut-être pas demain, mais elle changera », a-t-il ajouté.

Edwards a réitéré que le peuple biélorusse a le soutien d'alliés internationaux qui se tiendront à ses côtés dans cette période difficile.

« La lutte pour la démocratie se poursuivra. La libération viendra de l'intérieur, mais le peuple de Biélorussie doit pouvoir compter sur le soutien et la solidarité du reste du monde, en particulier des gouvernements. Il continuera à bénéficier de notre soutien jusqu'à ce qu'il mène à bien sa marche

vers la liberté ».

Titres

1. Enseigner avec la technologie : le rôle des syndicats de l'éducation dans la construction de l'avenir

L'avenir du travail ne fait pas uniquement la une de l'actualité. Il s'agit aussi d'une question devenue de plus en plus importante pour les étudiant-e-s, les enseignant-e-s et l'ensemble de la société. Si on peut toujours nourrir une certaine anxiété face à l'avenir, l'arrivée de l'intelligence artificielle, sa capacité à bouleverser le marché du travail et, plus généralement, l'évolution des attentes en matière de compétences sur les lieux de travail suscitent des inquiétudes bien réelles.

Le présent rapport de l'enquête de l'IE sur l'avenir du travail au sein du secteur de l'éducation offre une vue d'ensemble très précise des opportunités et des problèmes qui nous attendent. Les technologies de l'éducation ont le potentiel de faire gagner du temps aux enseignant-e-s en leur épargnant les tâches les plus routinières et il est important de reconnaître que l'éducation aurait été totalement interrompue durant la pandémie sans les technologies numériques et leur capacité à connecter enseignant-e-s et étudiant-e-s. Mais, à l'instar de Janus, les technologies de l'éducation ont clairement deux visages.

Avec une croissance de 16 %, ces technologies représentent également un marché extrêmement rentable, qui devrait peser plus de 400 milliards USD d'ici 2025, selon HolonIQ1. La protection des données et le respect de la vie privée suscitent des inquiétudes particulières parmi les enseignant-e-s, alors que les géants de la technologie exploitent nos moindres clics pour engranger des bénéfices. Ces problématiques sont analysées en détail dans ce rapport, en insistant plus particulièrement sur la nécessité d'impliquer les syndicats dans la gouvernance des données.

2. Promouvoir l'éducation des populations réfugiées et déplacées internes dans le contexte de la Covid-19 : Leçons tirées du projet Education for Life en Ouganda et au Soudan du Sud

La pandémie de Covid-19 a dévasté les systèmes éducatifs, les communautés et les économies en Afrique et dans le monde. La crise sanitaire a eu un impact dramatique sur l'éducation, la santé et le bien-être des personnes réfugiées, migrantes et déplacées internes en Ouganda, au Soudan du Sud et dans l'ensemble du continent.

Les filles et les femmes ont été les plus touchées par la pandémie et le risque est bien réel de voir nombre d'entre elles ne pas pouvoir retourner à l'école, en raison d'une grossesse, d'un mariage précoce, du travail des enfants ou d'autres obstacles à leur scolarité.

Comme le montre ce document d'information, des efforts considérables ont été déployés par les gouvernements de l'Ouganda et du Soudan du Sud pour s'assurer que les enfants et les jeunes, y compris les personnes réfugiées et déplacées à la suite d'un conflit, puissent continuer à bénéficier d'une éducation de qualité pendant et après la crise actuelle.

Hélas, ces efforts ont été entravés par l'absence d'infrastructures numériques et d'équipements connexes pour l'enseignement à distance. Les enseignant-e-s n'ont ni la formation, ni les

compétences, ni le soutien qui leur sont nécessaires pour organiser efficacement l'enseignement et l'apprentissage virtuels. La Covid-19, associée à la fracture numérique et aux crises prolongées, a creusé davantage encore le fossé des inégalités.

Ce document d'information identifie les principales problématiques en lien avec la Covid-19 et l'éducation des personnes réfugiées et déplacées internes et propose une série de recommandations pour y répondre. Nous espérons qu'il offrira un outil et des ressources utiles aux membres du consortium Education for Life, aux défenseur-euse-s de l'éducation, aux responsables politiques et à tous les autres acteurs engagés dans notre quête collective d'une éducation de qualité inclusive et équitable pour tou-te-s.

3. Pandémie de privatisation dans l'enseignement supérieur : technologies de l'éducation & réforme des Universités

Durant la pandémie de COVID-19, l'enseignement supérieur a été frappé d'un état d'urgence. La crise engendrée par la fermeture des campus et le « basculement » soudain vers l'apprentissage en ligne ont ouvert les portes aux velléités des acteurs privés et des sociétés commerciales souhaitant reconfigurer le secteur.

À côté des « solutions » à court terme, immédiates et nécessaires, proposées par les fournisseurs de technologies et de services éducatifs durant la fermeture des campus, les sociétés commerciales et les promoteurs du secteur privé ont cherché à « reconstruire » l'enseignement supérieur à long terme. Les mesures d'urgence temporaires ont été perçues comme des opportunités expérimentales de créer une nouvelle « normalité numérique », offrant la possibilité aux intervenants commerciaux et privés d'accroître considérablement leur rôle dans les établissements scolaires et les universités à travers le monde, avec de nombreuses implications pour l'expérience des élèves et la vie professionnelle du personnel.

Ces implications continueront probablement à se faire sentir, étant donné que les établissements et les systèmes nationaux doivent faire face aux perturbations systématiques causées par la pandémie et que le « basculement en ligne d'urgence » entraîne des changements sectoriels à long terme. Les technologies numériques peuvent apporter de nombreux avantages à l'enseignement supérieur, mais la plupart des changements transformationnels préconisés durant la pandémie représentent de sérieux défis.

Le rapport décrit les principaux moyens par lesquels la commercialisation et la privatisation de l'enseignement supérieur ont progressé et continuent de progresser grâce aux technologies numériques dans le contexte de la COVID-19, en identifiant les problématiques et leurs implications pour les discussions et les décisions ultérieures plus élaborées, une fois que l'enseignement supérieur sera sur le long chemin de la reprise après la pandémie.

4. L'éducation : un outil puissant pour lutter contre les changements climatiques. Guide pour les syndicats de l'éducation et les éducateur-ric-e-s

Ce guide vise à doter les organisations membres de l'IE d'un outil d'information explorant les principaux enjeux et défis que soulève la crise climatique ainsi que certaines pistes d'action pour les syndicats.

La capacité de l'éducation à informer, à inspirer et à mobiliser les populations devant l'urgence climatique est clairement reconnue dans les accords internationaux sur le climat.

Cependant, cette reconnaissance doit se traduire dans les plans d'action et les politiques. On doit s'assurer que l'éducation aux changements climatiques soit intégrée dans les curriculums, le matériel d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans la formation des enseignant-e-s.

Les enseignant-e-s sont des agents de changement et peuvent être à l'avant-plan de la lutte aux changements climatiques mais il-elle-s doivent en avoir les moyens.

5. Privatisation de l'éducation au Maroc. Un système d'éducation à plusieurs vitesses et une société polarisée.

L'étude est un rapport détaillé sur les tendances et manifestations actuelles de la privatisation de l'éducation au Maroc. Le rapport met également en lumière les différentes réformes de l'éducation mises en œuvre par le Maroc et la manière dont les politiques de privatisation ont eu un impact sur les réformes.

Pour obtenir un aperçu clair de la façon dont la privatisation s'est répandue dans le système éducatif marocain, il est essentiel de comprendre comment les nombreuses réformes de l'éducation ont conduit à la privatisation d'un secteur traditionnellement du ressort de l'État.

Quelques politiques clés doivent être mises en avant. Suite aux politiques gouvernementales facilitant aux entités privées les procédures pour entrer sur le marché de l'éducation, des acteurs locaux et étrangers en sont venus à investir progressivement dans l'enseignement privé en tant que marché de plus en plus rentable. Des réglementations insuffisantes pour les écoles privées ont également conduit à une augmentation du nombre de prestataires d'une qualité variable (certains hauts fonctionnaires de l'État et du gouvernement sont eux-mêmes impliqués dans le secteur de l'enseignement privé, ce qui remet peut-être en cause leur capacité à prendre des décisions impartiales sur la réglementation du secteur). Enfin et surtout, la fin de la titularisation via la croissance de l'emploi contractuel à durée déterminée dans la profession enseignante a introduit un niveau de précarité dans l'emploi jamais vu auparavant.

6. Éducation & Démocratie : 25 leçons de la profession enseignante

À l'occasion du 25e anniversaire de l'Internationale de l'Éducation, qui regroupe actuellement les syndicats nationaux de l'éducation de 170 pays représentant 32,5 millions d'éducateur-ric-e-s et de membres des personnels de soutien à l'éducation, nous avons sélectionné 25 leçons que les éducateur-ric-e-s et leurs organisations ont tirées sur l'éducation et la démocratie au long de l'histoire.

Nos leçons établissent une série de recommandations destinées à tou-te-s les enseignant-e-s travaillant à tous les niveaux de nos systèmes éducatifs et de leurs syndicats d'enseignement. Ces leçons sont une invitation à prendre position en faveur de la démocratie et de ses institutions et à examiner les contributions que les enseignant-e-s, les écoles, les universités et les organisations représentatives peuvent apporter pour consolider et faire avancer la vie démocratique.

7. L'éducation publique en Grèce : Aspects et tendances de la privatisation

Commandée et dirigée par la Fédération grecque des enseignant-e-s du primaire (DOE) et la Fédération grecque des enseignant-e-s de l'enseignement secondaire d'Etat (OLME), cette étude s'inscrit dans le cadre de la campagne de l'IE Réponse mondiale à la privatisation et à la commercialisation de/au sein de l'éducation.

Cette nouvelle étude se donne pour objectif d'analyser le phénomène nouveau et multidimensionnel de la privatisation de l'enseignement primaire et secondaire en Grèce, en s'intéressant principalement aux questions suivantes :

- Approches théoriques de la privatisation de l'éducation.
- Aspects économiques de l'éducation privée et parallèle.
- Cadres juridiques et institutionnels autorisant la privatisation « irrégulière ».
- Résolutions et politiques de la Fédération grecque des enseignant-e-s du primaire (DOE) et de la Fédération grecque des enseignant-e-s de l'enseignement secondaire d'Etat (OLME) portant sur la privatisation de l'éducation publique en Grèce.
- Attitude des enseignant-e-s vis-à-vis du processus de privatisation au sein de l'enseignement primaire et secondaire en Grèce.

L'étude montre l'impact majeur des politiques d'austérité sur l'éducation publique dans le pays : le développement inquiétant de la privatisation et de l'éducation parallèle, les pénuries de personnel au sein du secteur, l'insuffisance des infrastructures et, de ce fait, la méfiance croissante de la population à l'égard de l'éducation publique.

Elle insiste également sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour répondre aux problèmes identifiés et propose un ensemble de recommandations appelant le gouvernement à prendre les initiatives suivantes : accroître de toute urgence le financement de l'éducation publique, augmenter le salaire des enseignant-e-s, soutenir les employé-e-s de l'éducation, assurer leur développement professionnel et renforcer l'ensemble des structures et programmes de l'enseignement public, négligés depuis de trop nombreuses années.

8. L'activité commerciale dans l'éducation dans le Pacifique

Cette étude a recueilli des données préliminaires pour documenter et comprendre le degré de privatisation et de commercialisation de l'éducation dans huit pays du Conseil de l'éducation du Pacifique (COPE) — les îles Cook, Fidji, Kiribati, Samoa, les îles Salomon, Tonga, Tuvalu, et Vanuatu.

Cette étude de délimitation montre que, comme de nombreuses juridictions à travers le monde, les pays du COPE s'engagent dans d'importantes réformes du secteur éducatif. En outre, comme beaucoup de pays qui s'engagent dans des programmes de réforme de l'éducation, l'impact et les conséquences de celles-ci restent souvent cachés. Ce que ce rapport démontre, c'est que le zèle réformiste que Sahlberg (2011) a identifié comme le mouvement de réforme de l'éducation globale a un impact sur la scolarisation dans les îles du Pacifique, même s'il est différent en fonction du contexte unique de chaque nation. Sahlberg (2011) identifie six caractéristiques des principes de la réforme de l'éducation qui ont été utilisées pour essayer d'améliorer la qualité de l'éducation. Chacune d'entre elles est examinée en relation avec les îles du Pacifique :

- Normalisation de et dans l'éducation

- Un accent accru sur la littératie et la numératie avec un accent sur les compétences en lecture et en mathématiques, au détriment d'un vaste programme d'études.
- Un enseignement pour atteindre des résultats prédéterminés
- Le transfert de l'innovation de l'entreprise vers le monde de l'éducation où les politiques et les idées en matière d'éducation sont empruntées au secteur privé.
- L'adoption de politiques de responsabilisation fondées sur les examens, dans le cadre desquelles le rendement scolaire et l'amélioration des résultats des élèves sont liés à l'accréditation, à l'inspection et, en fin de compte, à la récompense ou à la punition des écoles.
- Le contrôle accru des écoles où l'on s'efforce de recueillir des données pour identifier et cibler les écoles peu performantes.

Le rapport identifie également un certain nombre de domaines qui nécessitent des recherches plus approfondies pour mieux comprendre les éléments (et les composantes connexes) de l'offre scolaire dans le Pacifique.

9. Cameroun : projet commun des organisations éducatives pour la démocratie et le renouveau syndical

L'Internationale de l'Éducation et la Fondation Friedrich Ebert (FES, acronyme allemand) travaillent ensemble au Cameroun sur un projet de renforcement des capacités, 'Renouveau syndical : construire des syndicats forts, inclusifs, démocratiques et efficaces dans le secteur de l'éducation au Cameroun'. Le projet, auquel participent toutes les organisations membres nationales de l'Internationale de l'Éducation, se déroulera de 2021 à 2023 et aidera les syndicats de l'éducation à renforcer leurs structures organisationnelles et à établir un dialogue politique.

Les syndicats sont confrontés à de multiples défis à l'échelle mondiale. Ces défis comprennent « les régimes répressifs et la fermeture des espaces pour le travail syndical, la numérisation, le changement climatique, la privatisation, l'intégration des jeunes travailleurs », selon Mirko Herberg, chef de l'équipe de projet Politique syndicale internationale de la FES. Ces défis exigent « un haut niveau de flexibilité organisationnelle et un besoin constant de développer des réponses politiques et organisationnelles qui doivent se faire de manière démocratique et transparente ». C'est pourquoi la FES, dont l'objectif est de soutenir les syndicats du monde entier, estime qu'il est important de soutenir les projets de renforcement des capacités menés par l'Internationale de l'Éducation et ses affiliés.

Les syndicats doivent suivre le rythme, consacrer du temps et investir des ressources pour renforcer leur capacité à répondre à ces défis, a-t-il déclaré. « Avec les budgets limités dont disposent les syndicats, des partenaires solidaires tels que la FES peuvent et doivent jouer un rôle pour soutenir les initiatives des syndicats afin de rester au top. »

La Fondation y parvient par le biais d'un soutien financier et en s'engageant dans le développement du contenu et de la méthodologie, a-t-il déclaré.

La FES est présente dans 108 pays à travers le monde. Dans ces pays, ses expert-e-s en matière de politiques locales, de politique, de traditions, d'économie, etc., travaillent avec les syndicats de l'éducation et d'autres syndicats et organisations de la société civile.

Au Cameroun, les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation, la Fédération Camerounaise des Syndicats de l'Éducation (FECASE), la Fédération des Syndicats de

l'Enseignement et de la Recherche (FESER) et le Syndicat des Travailleurs des Établissements Scolaires Privés du Cameroun (SYNTESPRIC) ont souligné qu'elles « opèrent dans un contexte politique répressif qui sape l'activité syndicale. Notre défi est de rééquilibrer le rapport de force en notre faveur par une syndicalisation massive afin de pouvoir libérer l'activité syndicale. »

Le Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES) travaille avec la FES depuis cinq ans, a déclaré Roger Kaffo, secrétaire général du SNAES et secrétaire général adjoint de la FESER. Cette dernière, dont le SNAES fait partie, est l'une des organisations membres de l'Internationale de l'Éducation. La FES « est un partenaire stratégique depuis des années. La fondation est engagée avec mon syndicat dans plusieurs types de coopération. Depuis quatre ans, ils forment des membres de la direction du syndicat (quatre ou cinq par an) par le biais du programme des jeunes leaders de la fondation. »

Il a ajouté : « Je sais que la fondation est impliquée dans le mouvement de la démocratie sociale et que dans l'histoire de la fondation est fortement liée au syndicalisme. C'est une fondation qui a historiquement des liens profonds avec le syndicalisme. Elle essaie de promouvoir les valeurs de la justice sociale, de l'engagement social et, sur le plan politique, de la démocratie avec une orientation sociale. C'est là que nous nous rejoignons. »

Susciter un véritable débat politique

Kaffo a noté que l'analyse du forum démocratique camerounais par la FES a révélé des lacunes à combler. Il s'est rendu compte que les partis politiques ont le monopole de l'expression à la télévision. Il était donc nécessaire d'ouvrir le débat sur l'avenir de la société, des institutions, à un panel plus large, par exemple avec des syndicats et des chercheurs.

« Ils l'ont appelé le 'débat politique' ». Une équipe sélectionne les thèmes et les partenaires et supervise les débats. Cela fonctionne très bien et touche des sujets sensibles, pour lesquels il serait difficile d'obtenir l'autorisation d'organiser un débat public. Nous pouvons le faire dans ce cadre », a déclaré Kaffo.

La FES finance également des projets syndicaux particuliers, comme une campagne sur les personnels de soutien à l'éducation ou un travail sur la crise des manuels scolaires au Cameroun. Selon Kaffo, ce soutien permet aux syndicats de faire des choses qu'ils ne seraient pas en mesure de faire autrement, notamment en raison du manque de ressources.

« Nous sommes dans un espace politique restreint. Nous avons une certaine marge de liberté mais nous sommes parfois surveillés et contrariés. Ce que la fondation aide à faire, c'est mettre en place une infrastructure accessible qui n'est pas sous contrôle extérieur. »

Décrivant la FES comme « un partenaire stratégique fiable avec beaucoup d'ambition, non seulement pour le syndicat, mais aussi pour la démocratie plus largement », Kaffo a souligné que cet objectif « rassemble les organisations autour des idées de débat, d'ouverture, d'engagement et de combat ».

Vers un syndicalisme de développement

Kaffo a ajouté que le SNAES a changé depuis 2004, élargissant son champ d'action des intérêts syndicaux à l'ensemble du système éducatif. « C'est pourquoi nous l'avons appelé le syndicalisme de développement. Petit à petit, on a expliqué que, dans les pays sous-développés, l'éducation est au cœur du développement. Les enseignants et enseignantes doivent être impliqués dans cet

objectif d'ouverture des enfants à la perspective du développement », conclut-il.

Faciliter le renouveau syndical

Outre la démocratie, le renouvellement syndical est également un objectif clé des projets pilotés par la fondation, selon Herberg de FES. « Conscients qu'il s'agit d'un travail très sensible qui nécessite beaucoup de confiance, de délibérations internes et de temps, nous encourageons nos partenaires syndicaux à être courageux, à poser des questions difficiles et à prendre des décisions stratégiques quant à l'orientation à donner au syndicat. Le rôle propre d'une organisation comme la FES est de soutenir de tels processus de transformation syndicale, en facilitant ou en réfléchissant à la dimension du processus. Nous encourageons l'Internationale de l'Éducation et ses affiliés à poursuivre ce travail. »

Au Cameroun, avec le projet soutenu par la FES, la FECASE, la FESER et le SYNTESPRIC sont résolus à agir conjointement pour la revitalisation des syndicats, en tenant compte des nouvelles réalités politiques et sociales, et en remettant en question leur rôle et leur organisation interne.

Pour mener à bien cette tâche difficile, les syndicats de l'éducation camerounais entendent s'appuyer sur les recommandations issues de « [La syndicalisation des enseignant-e-s : développer le pouvoir de la profession](#) », l'étude réalisée en 2018 par les professeurs Bascia et Stevenson, pour le compte de l'Internationale de l'Éducation, et visant à améliorer l'image et l'efficacité des syndicats.

Les syndicats de l'éducation camerounais sont également déterminés à fournir un espace adéquat pour :

- Les jeunes membres et les femmes.
- Toutes les catégories de personnel, y compris les enseignant-e-s, les personnels de soutien à l'éducation, les travailleur-euse-s sous contrat et le personnel des écoles privées.
- Toutes les composantes du syndicat, y compris les sections régionales et locales.

Parmi les activités syndicales prévues, il y aura :

- Un atelier national pour établir un diagnostic et des réponses alternatives concernant les pratiques syndicales dans le secteur de l'éducation.
- Un atelier national pour identifier les besoins réels des enseignant-e-s afin d'améliorer la planification de l'action syndicale.
- Des ateliers régionaux de renforcement des capacités pour les dirigeant-e-s syndicaux-les et les nouveaux membres au sein de cinq coordinations régionales sur les thèmes suivants : dialogue social, transparence et démocratie interne, leadership dans les coordinations syndicales régionales.

Septembre

Titres

1. Haïti : appel à la solidarité internationale avec les collègues de l'éducation après le tremblement de terre

L'Internationale de l'Éducation a lancé un appel à l'action urgent pour venir en aide aux syndicalistes et aux enseignant-e-s en Haïti à la suite d'un tremblement de terre dévastateur.

Le 14 août, la région des Nippes, située à 150 km à l'est de la capitale, Port-au-Prince, a été frappée par un séisme de magnitude 7,2. Cette catastrophe naturelle a causé des morts, des blessé-e-s et des dommages aux infrastructures. Elle a en outre gravement perturbé le système éducatif.

Dix jours plus tard, le 24 août, le bilan officiel s'élevait à plus de 2.200 morts et à plus de 12.000 blessé-e-s. Le séisme a provoqué l'effondrement de milliers de logements et de plusieurs dizaines d'écoles. La rentrée des classes, prévue début septembre, a été reportée. Les routes ont été détruites, rendant difficile l'accès aux victimes et l'évaluation des dommages et des besoins. Les autorités sont toujours en train de procéder à cette évaluation.

« Nous ferons tout notre possible pour répondre aux appels à l'aide en faveur des syndicalistes et des enseignants touchés par le tremblement de terre. À cette fin, je fais appel à la générosité de toutes les organisations membres pour contribuer au Fonds de solidarité. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Les syndicats de l'éducation en contact étroit avec les pouvoirs publics

Depuis le tremblement de terre, malgré les difficultés de transport et de communication, les quatre organisations affiliées à l'Internationale de l'Éducation en Haïti sont restées en contact étroit avec les enseignant-e-s dans les zones touchées par le tremblement de terre.

Un affilié a réussi à recueillir à distance les informations suivantes sur ses membres : un enseignant mort, 143 blessé-e-s, 204 maisons détruites et 1.461 maisons endommagées. Des responsables d'une autre organisation affiliée ont réussi à se rendre dans la région sinistrée et ont rencontré les victimes, évalué les besoins et élaboré un plan d'action pour prêter assistance au secteur de l'éducation local. Ces efforts sont toujours en cours.

Fonds de solidarité de l'Internationale de l'Éducation pour Haïti

L'Internationale de l'Éducation exprime son soutien total aux organisations affiliées en Haïti face à ces circonstances douloureuses.

« Nous ferons tout notre possible pour répondre aux appels à l'aide en faveur des syndicalistes et des enseignants touchés par le tremblement de terre. À cette fin, je fais appel à la générosité de toutes les organisations membres pour contribuer au Fonds de solidarité », a déclaré le secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, David Edwards.

Les contributions au Fonds de solidarité pour Haïti peuvent être versées sur le compte suivant :

Internationale de l'Éducation

Banque ING

24, Avenue Marnix

1000 Bruxelles

IBAN : BE05 3101 0061 7075

Swift : BBRUBEBB

Veillez à indiquer la communication suivante : Haïti

Défis persistants

Outre les catastrophes naturelles, les éducateur-trice-s haïtien-ne-s continuent de faire face à de sérieux défis, notamment le harcèlement de la part du gouvernement, les retombées de l'assassinat du président haïtien et les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité de la communauté éducative pendant la pandémie.

L'Internationale de l'Éducation suivra de près la situation des éducateur.trice.s et de l'éducation en Haïti.

2. Palestine : Un programme de coopération au développement renforce les compétences des enseignantes et des membres des syndicats

Le renforcement des compétences des jeunes enseignantes et l'augmentation de la représentation féminine dans la direction des syndicats sont au cœur des formations organisées par le General Union of Palestinian Teachers (GUPT).

Le programme de formation, mis en place par un consortium comprenant l'Internationale de l'Éducation, le National Education Union (NEU) du Royaume-Uni et l'Union of Education Norway (UEN), répond aux défis uniques rencontrés par les femmes pendant la pandémie.

Le GUPT a indiqué que les enseignantes ont dû jongler entre l'enseignement et le retour d'information aux étudiants à distance, la rédaction de rapports et la prise en charge de leur famille. Cette situation a conduit à l'épuisement du personnel et a entravé les progrès vers l'égalité des genres.

Ce projet créatif sur l'apprentissage en ligne et l'égalité des genres « contribuera à améliorer les compétences des jeunes enseignantes pour qu'elles deviennent des membres actifs » et « aidera les femmes à surmonter les obstacles qui les empêchent d'accéder à des postes de direction ».

Mary Bousted et Kevin Courtney, dirigeant-e-s du NEU

En réponse, le GUPT a repris ses programmes de renforcement des compétences, financés par les partenaires du consortium. L'objectif est de renforcer les compétences des jeunes enseignantes autour de l'apprentissage en ligne et d'augmenter le nombre de femmes dans les postes clés de direction et de décision des syndicats au niveau local et national.

Des enseignantes de tous les affiliés de l'Internationale de l'Éducation en Palestine — GUPT, le *General Union of Workers in Kindergarten and Private Schools*, et la *Palestinian Federation of Unions of University Professors and Employees* — profitent des avantages de la formation.

Améliorer l'accès aux postes de direction

Lors du lancement du programme le 25 septembre, le Secrétaire général du GUPT, Saed Erziqat, a remercié l'Internationale de l'éducation, le NEU et l'UEN pour leur soutien au programme de développement.

La Présidente du Comité des femmes du GUPT, Iman Al-Shayeb, a souligné l'importance de renforcer le rôle de ce Comité afin de garantir l'augmentation du nombre de femmes dans les rôles et les postes de direction et de décision des syndicats aux niveaux local et national.

En effet, en avril 2021, le GUPT a modifié ses statuts et introduit un quota de genre afin d'accroître le leadership des femmes à tous les niveaux des structures du GUPT.

Plan stratégique pour la promotion de l'égalité des genres

Cette démarche s'inscrit dans le plan stratégique du GUPT et dans le cadre du programme de renforcement des capacités du consortium. Parmi les objectifs du plan figurent les suivants :

- Développer les compétences des enseignantes en matière d'apprentissage en ligne. Le contenu de la formation sera enseigné par voie électronique via les plateformes utilisées par le ministère de l'Éducation.
- Développer des supports d'apprentissage en ligne pendant le programme. L'apprentissage par les pairs et le mentorat sont encouragés parmi les participant-e-s.
- Prendre des mesures pour accroître l'égalité entre les genres au sein du GUPT et développer un système éducatif tenant compte de la dimension de genre.
- Améliorer la compréhension des obstacles à la participation des femmes à la direction et à la prise de décision des syndicats aux niveaux local et national et prendre des mesures pour les éliminer.
- Faire pression sur le gouvernement pour qu'il intègre l'égalité des genres dans la formation initiale et continue des éducateurs, en mettant l'accent sur la reconnaissance et la lutte contre les stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires.

« Malgré tous les défis liés au manque d'infrastructures, à l'accès aux programmes d'études numérisés, à l'absence de soutien aux enseignants et enseignantes par les pouvoirs publics dans l'élaboration de contenus en ligne et au manque de développement professionnel, le syndicat a pris les devants. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Un rôle de pionnier dans la région arabe

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a félicité le GUPT pour avoir pris l'initiative de soutenir les jeunes enseignantes et de renforcer l'égalité des genres pendant et après la pandémie, ainsi que pour avoir facilité un enseignement et un apprentissage à distance de qualité.

À l'occasion du lancement du programme de renforcement des capacités du consortium, il a également souligné dans son message le rôle de pionnier que joue le syndicat dans la région arabe.

« Malgré tous les défis liés au manque d'infrastructures, à l'accès aux programmes d'études numérisés, à l'absence de soutien aux enseignants et enseignantes par les pouvoirs publics dans l'élaboration de contenus en ligne et au manque de développement professionnel, le syndicat a pris les devants », a déclaré Edwards. « Un apprentissage de qualité dépend d'enseignants qualifiés bien encadrés. Le travail du syndicat dans ces domaines a une nouvelle fois montré la pertinence de notre travail en tant que syndicats et profession enseignante. »

Dans leur message commun, les secrétaires généraux conjoints du NEU, Mary Bousted et Kevin Courtney, ont reconnu que ce projet créatif sur l'apprentissage en ligne et l'égalité des genres « contribuera à améliorer les compétences des jeunes enseignantes pour qu'elles deviennent des membres actifs » et « aidera les femmes à surmonter les obstacles qui les empêchent d'accéder à des postes de direction », ont-ils déclaré.

GUPT, un partenaire social stratégique pendant la pandémie

En plus de répondre aux besoins des enseignantes, le GUPT a également réagi rapidement à la crise de la COVID-19 par une réponse nationale efficace.

Grâce au fonds de réponse COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation, [le syndicat a créé son propre département de formation et a également formé les membres du syndicat à un programme éducatif en ligne](#). Cela a aidé le syndicat à se positionner en tant que partenaire social stratégique, puisque le ministère de l'Éducation a officiellement adopté le modèle d'apprentissage en ligne du GUPT.

Titres

1. Un nouveau rapport mondial révèle que la profession enseignante est surchargée de travail, sous-payée et sous-évaluée

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignant-e-s, les syndicats de l'éducation du monde entier tirent la sonnette d'alarme, à l'heure où de nouvelles recherches montrent que le personnel enseignant à travers le monde est sous-payé, sous-évalué et confronté à une surcharge de travail.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact considérable sur le secteur de l'éducation. Même si l'on a pu observer de la part du grand public une plus grande reconnaissance des enseignant-e-s et du travail qu'il-elle-s accomplissent, cette prise de conscience n'a cependant pas amené d'améliorations structurelles, notamment dans le domaine des investissements, du soutien et des conditions de travail des professionnel-le-s de l'éducation. Le Groupe de la Banque mondiale estime, en effet, que les budgets de l'éducation ont été réduits dans 65 % des pays à revenu faible et intermédiaire et dans 33 % des pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur .

L'édition 2021 du Rapport de l'Internationale de l'Éducation sur la condition du personnel enseignant et de la profession enseignante dans le monde, basé sur une enquête menée auprès des responsables et représentant-e-s de syndicats de l'éducation dans différents pays, souligne que la profession enseignante ne parvient plus à attirer de nouvelles générations d'éducateur-trice-s en raison des conditions d'emploi au sein des systèmes éducatifs. Les pénuries permanentes d'effectifs enseignants compromettent le droit de chaque élève d'accéder à un enseignement dispensé par du personnel enseignant qualifié.

Comme le souligne David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation : « Que nous apprend cette pandémie ? Primo, les enseignants et enseignantes et les personnels de soutien à l'éducation se sont montrés héroïques dans la gestion des systèmes éducatifs à travers le monde. Ce rapport montre clairement que les gouvernements doivent investir de toute urgence dans les enseignants et les élèves auxquels ceux-ci enseignent. Il est essentiel d'augmenter les salaires et de réduire la charge de travail des enseignants afin de pouvoir recruter les meilleurs candidats dans la profession et garantir une éducation de qualité pour tous et toutes. »

Il ajoute : « Les récents changements politiques ont tendance à faire porter la responsabilité et le blâme sur les enseignants et enseignantes pour les problèmes au sujet desquels les systèmes devraient apporter leur soutien. Un agenda professionnel intelligent nécessite un projet collectif négocié de façon conjointe avec la profession. Cela devrait être considéré comme un pas fondateur vers un professionnalisme intelligent. L'élaboration conjointe du [Cadre mondial en matière de normes professionnelles pour l'éducation](#) par l'Internationale de l'Éducation et l'UNESCO est exemplaire à cet égard. »

Le rapport, préparé par le professeur Greg Thompson, de l'Université de technologie du Queensland en Australie, passe en revue les facteurs qui influencent le statut du personnel de l'éducation à travers le monde, tels que les salaires, les conditions de travail, l'autonomie professionnelle et l'image des enseignant-e-s véhiculée dans les médias. Les principales conclusions sont les suivantes :

- **Les salaires du personnel enseignant sont trop peu élevés**, les conditions de travail se dégradent et les infrastructures de soutien à l'enseignement et l'apprentissage ne sont pas une priorité pour les investissements des gouvernements. Plus de 42 % des personnes interrogées signalent une détérioration des conditions de travail des enseignant-e-s au cours de ces trois dernières années. 84 % indiquent que les salaires ont diminué durant la pandémie de COVID-19.
- **Intensification de la charge de travail.** Plus de 55 % des personnes interrogées soulignent que la charge de travail devient ingérable. Plus de 66 % considèrent que les exigences administratives contribuent à alourdir de manière excessive la charge de travail des professionnel-le-s de l'éducation.
- **Attrition du personnel enseignant.** Cette situation est jugée problématique à tous les niveaux de l'enseignement, les chiffres les plus élevés étant observés dans l'enseignement primaire (33,1 %), les moins élevés dans l'enseignement supérieur (17,3 %). 48 % des personnes interrogées estiment que l'enseignement n'est pas une profession attrayante aux yeux des jeunes.
- **Recrudescence des emplois précaires.** Près de 60 % des personnes interrogées indiquent un recours aux contrats temporaires ou à durée déterminée pour le recrutement du personnel enseignant et universitaire. Dans certains pays, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Ouest, un grand nombre d'enseignant-e-s contractuel-le-s déclarent que leur salaire est inférieur à celui des enseignant-e-s permanent-e-s, que le soutien au niveau professionnel est insuffisant et que leurs conditions de travail sont de mauvaise qualité.
- **Le développement professionnel continu pour les enseignant-e-s demeure insuffisant.** Beaucoup le considère comme étant de mauvaise qualité, sans rapport direct avec les problèmes auxquels les enseignant-e-s sont confronté-e-s et au prix d'un coût financier personnel sans avantages clairs pour la carrière (voir les tableaux 106-112 du rapport).

Invitées à formuler leurs recommandations pour améliorer le statut de la profession, les personnes interrogées ont déclaré qu'il serait utile de s'intéresser en priorité aux salaires et aux conditions de travail, et tout particulièrement à la charge de travail. Les politiques et pratiques positives devraient notamment viser à recruter un nombre suffisant d'enseignant-e-s, de formateur-trice-s et de personnels de soutien à l'éducation et à garantir un financement adéquat des systèmes éducatifs afin de pouvoir offrir une éducation de haute qualité.

Le rapport 2021 sur la condition du personnel enseignant et de la profession enseignante dans le monde, préparé par G. Thompson, est disponible dans son intégralité [ici](#). Le résumé de la recherche est disponible [ici](#).

2. Nouvelle étude : l'austérité imposée par le FMI exclut trois millions de travailleur-euse-s de première ligne des systèmes d'éducation et de santé les plus fragiles du monde

Une [nouvelle étude](#) publiée par ActionAid, l'Internationale des services publics et l'Internationale de l'Éducation avertit que les conditions imposées par le Fonds monétaire international (FMI) visant à réduire les coûts salariaux du secteur public compromettent les progrès en matière de santé et d'éducation.

La réduction des dépenses publiques conseillée par le FMI dans les pays du Sud a amputé la masse salariale du secteur public de près de dix milliards de dollars américains dans 15 pays : Bangladesh, Brésil, Ghana, Kenya, Liberia, Malawi, Népal, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Vietnam, Zambie et Zimbabwe. Cela équivaut à la suppression de plus de trois millions d'emplois essentiels, notamment dans l'enseignement et les services de santé, malgré le besoin accru de ces professionnel-le-s pendant la pandémie.

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, a déclaré : « Les coupes dans la masse salariale de la fonction publique ont un effet dévastateur sur le secteur de l'éducation. En effet, lorsque la masse salariale des enseignants et enseignantes est réduite, le droit des élèves à une éducation de qualité est compromis, d'une part en raison de la pénurie que cela entraîne en termes d'enseignants qualifiés et, d'autre part, en raison du nombre trop élevé d'élèves par classe. Compte tenu de la pénurie mondiale d'enseignants et enseignantes et de l'augmentation du taux de départs résultant de la pandémie, le FMI devrait aider les pays à revenu faible et moyen inférieur à recruter et à retenir un plus grand nombre d'enseignants et enseignantes qualifiés et compétents, plutôt que de les inciter à réduire les dépenses consacrées à ces travailleurs et travailleuses qui sont si importants pour la reprise postpandémique des pays. Les enseignants et enseignantes sont indispensables à une éducation de qualité et à la réalisation de l'objectif mondial d'une éducation inclusive pour tous et toutes. »

Le public contre l'austérité

Alors que les ministres des Finances du G20 se réunissent aujourd'hui (12 octobre) à l'occasion des réunions annuelles du FMI, l'étude révèle que contrairement aux affirmations du FMI selon lesquelles l'endiguement de la masse salariale est une mesure temporaire, il a été conseillé aux 15 pays analysés de réduire ou de geler la masse salariale du secteur public pendant trois ans ou plus, et pour la plupart pendant au moins cinq ans.

Le rapport intitulé [Le public contre l'austérité](#) montre comment la réduction des budgets affectés à la rémunération des salarié-e-s du secteur public compromet les progrès en matière de santé, d'éducation et d'égalité femmes-hommes, tout en sapant l'efficacité des réponses à la COVID-19 ainsi que les transformations requises pour faire face à la crise climatique.

« Les coupes dans la masse salariale de la fonction publique ont un effet dévastateur sur le secteur de l'éducation. En effet, lorsque la masse salariale des enseignants et enseignantes est réduite, le droit des élèves à une éducation de qualité est compromis, d'une part en raison de la pénurie que cela entraîne en termes d'enseignants qualifiés et, d'autre part, en raison du nombre trop élevé d'élèves par classe. »

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation

Un examen des documents du FMI, notamment des rapports au titre de l'article IV qui énoncent des conseils politiques ayant une incidence à long terme sur l'économie des pays concernés, révèle également comment les données sont utilisées à mauvais escient au niveau national pour réduire le financement de l'emploi public. L'étude montre notamment que les coupes budgétaires préconisées par le FMI visent indistinctement des pays présentant des écarts abyssaux en termes de budgets affectés aux salaires du secteur public (exprimés en pourcentage du PIB), comme par exemple le Zimbabwe (17 % du PIB) ou le Nigeria (1,8 % du PIB), pour ne citer qu'eux. Malgré ces différences

marquées, les conseils du FMI visent invariablement à réduire les dépenses.

Sur 69 documents du FMI examinés, seul celui concernant le Liberia renfermait des calculs relatifs aux pénuries de personnel dans les secteurs de l'éducation et de la santé, alors que ces informations sont d'une importance cruciale pour déterminer les niveaux de financement de l'emploi public.

Selon le rapport au titre de l'article IV, le Liberia affiche un ratio de cinq professionnel-le-s de la santé pour 10.000 habitants, alors que l'objectif de l'Organisation mondiale de la santé est de 41. Et, quand bien même le besoin d'un plus grand nombre de travailleur-euse-s du service public dans un large éventail de secteurs s'avère manifeste, il a néanmoins été conseillé au Liberia de réduire de 1,1 point de pourcentage la masse salariale du secteur public.

Ce rapport paraît quelques semaines seulement après que la Banque mondiale a mis au rancart son rapport annuel Doing Business, à la suite de pressions émanant de la société civile et d'une enquête accablante, qui a révélé d'importants biais internes et une manipulation des données.

Cette nouvelle étude souligne, par ailleurs, la nécessité d'une réforme, tant au niveau du FMI que de la Banque mondiale, vers une nouvelle orientation politique qui revalorise le rôle de l'emploi et des services publics dans la promotion du développement et de la croissance.

Témoignages des premières lignes

Les enseignant-e-s et les membres du personnel médical et infirmier des pays participant à l'étude ont livré des témoignages accablants sur la précarité des systèmes de santé et d'éducation, acculés au plus fort de la pandémie de COVID-19 par la pénurie de personnel qualifié.

Au Zimbabwe, le salaire des enseignants (environ 28.666 dollars zimbabwéens ou 335 dollars américains par mois) est inférieur au seuil de pauvreté relatif à la consommation totale, c'est-à-dire le montant dont une famille de cinq personnes a besoin chaque mois pour acheter suffisamment de nourriture et de produits non alimentaires.

Témoignage de Farai*, une enseignante du Zimbabwe : « Nos salaires sont comme des salaires d'esclaves, nos enseignants et enseignantes sont confrontés à des difficultés incommensurables. Nous souffrons de stress et les enseignants et enseignantes qui subsistent ont le sentiment d'être devenus des mendiants et mendiante. Notre moral est au plus bas.

Nous sommes devenus la risée de la société, nous vivons au jour le jour. Nous allons travailler vêtus de haillons, et nous vivons dans des conditions misérables. J'ai entendu dire que des ménages se séparaient. Mais en dépit de tout, nous répondons toujours présent. »

Des politiques d'austérité défailtantes, telles que la réduction de la masse salariale, mettent en évidence à quel point le FMI a sapé les services publics et empêché les pays de répondre à des crises plurielles, telles que la crise du changement climatique et la pandémie de COVID-19.

Dans les quinze pays étudiés, une augmentation d'un point de pourcentage seulement de la part du PIB consacrée à la masse salariale du secteur public permettrait de recruter huit millions d'enseignant-e-s, médecins, infirmier-ère-s et autres travailleur-euse-s essentiel-le-s supplémentaires.

*Les noms des médecins, infirmier-ère-s, enseignant-e-s et autres travailleur-euse-s du secteur public cités dans l'étude ont été modifiés afin de protéger leur identité.

Regardez l'évènement de lancement

Segment international

Segment Afrique de l'Ouest

Segment Afrique de l'Est et australe

3. Italie : l'attaque contre la CGIL constitue une attaque contre la démocratie

David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des enseignant·e·s et des travailleur·euse·s de l'éducation, a exprimé son indignation après le saccage par des néo-fascistes du siège de la *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* (CGIL), la plus grande confédération syndicale en Italie.

Les violences ont éclaté le samedi 9 octobre lors de manifestations s'opposant à un « laissez-passer vert » qui oblige les employé·e·s à présenter une preuve de vaccination COVID, de test négatif ou de rétablissement récent du virus.

« En tant qu'éducateurs et syndicalistes, nous condamnons l'agression contre la CGIL et exprimons notre solidarité constante avec nos consœurs et confrères syndicalistes en Italie. Cet acte de violence perpétré par des néo-fascistes déclarés est une attaque claire contre les institutions démocratiques. Elle vise à intimider celles et ceux qui s'opposent à l'extrémisme et à l'autoritarisme », a déclaré Edwards.

« Nous sommes aux côtés de notre affilié FLC-CGIL, de toutes nos organisations membres et des syndicats en Italie alors qu'ils continuent de représenter la voix des travailleurs et travailleuses et d'œuvrer pour une démocratie inclusive », a ajouté Edwards.

À la suite de l'incident, douze personnes, dont des hauts dirigeants de Forza Nuova, un petit parti politique qui se décrit comme néo-fasciste, ont été arrêtées en lien avec les violences perpétrées.

« L'assaut contre le siège national de la CGIL est un acte de brutalité fasciste, une attaque contre la démocratie et contre le monde du travail. Personne ne devrait penser qu'il peut ramener notre pays à son passé fasciste », a déclaré [Maurizio Landini, secrétaire général de la CGIL](#).

Des articles de presse basés sur des informations provenant de sources officielles indiquent que les personnes qui ont perpétré les violences à Rome font partie d'un groupe d'extrême droite dont la stratégie et les actions ont été inspirées par l'assaut du 6 janvier contre le Capitole américain à Washington DC. Dans les deux cas, il existe des preuves que les médias sociaux dirigés par des groupes extrémistes ont été utilisés pour manipuler la colère et l'insatisfaction sur la base de mensonges et de déformations de la vérité.

« Quand les faits sont discutables, alors vous n'avez pas de faits, vous n'avez pas la vérité et vous ne pouvez pas avoir confiance. Sans toutes ces choses, vous n'avez pas de réalité partagée, vous ne pouvez pas avoir de démocratie. » Cette citation de Maria Ressa, amie de l'Internationale de

l'Éducation et lauréate du prix Nobel de la paix 2021, illustre le rôle clé des organisations représentatives établies telles que les syndicats dans la sauvegarde de démocraties saines.

Tout comme les journalistes et une presse libre, les enseignant-e-s ont également un rôle vital à jouer pour soutenir la démocratie lorsqu'elle est fragile et attaquée. Le rôle des enseignant-e-s est fondamental pour cimenter les valeurs de la démocratie, développer des compétences telles que l'écoute, l'observation, la pensée critique, la libre discussion et la citoyenneté active. Ces compétences aident les jeunes à séparer les faits de la propagande et servent de principes directeurs pour leurs actions en tant qu'adultes.

« La valeur des syndicats dans la construction et le maintien de la démocratie ainsi que le rôle irremplaçable des journalistes et des éducateurs et éducatrices doivent être compris et soutenus afin de prévenir le type de violence et d'extrémisme qui a conduit à l'attaque contre le local syndical à Rome », a conclu Edwards.

L'Internationale de l'Éducation se joindra à la [manifestation nationale antifasciste organisée le samedi 16 octobre](#) à Rome par les trois principales confédérations syndicales, la *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* (CGIL), la *Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori* (CISL) et l' *Unione Italiana del Lavoro* (UIL).

Abbasso il fascismo. Viva la democrazia.

4. Sept faits à connaître sur la COP 26 : Un guide rapide pour les syndicats de l'éducation

Avec un retard d'un an en raison de la pandémie de la covid-19, les dirigeants mondiaux, les négociateurs, les représentants de la société civile et les principales parties prenantes vont se réunir pour la conférence sur le climat des Nations unies à Glasgow (Écosse), du 31 octobre au 12 novembre 2021. Cette conférence d'une durée de deux semaines vise à inciter à une action climatique requise de toute urgence afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

Cela implique de renforcer les engagements de réduction des émissions, d'organiser des mécanismes d'adaptation plus efficaces face aux effets du changement climatique et de mobiliser des aides financières pour les nations en développement afin de faciliter leur transition vers des économies à faible émission de carbone. La COP de cette année s'annonce comme la plus cruciale depuis l'adoption de l'Accord de Paris en 2015.

Voici quelques faits que vous devez connaître concernant le sommet? :

1. La Conférence des Parties est l'organisme de décision suprême de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le traité sur l'environnement initialement conclu en 1992, qui avait pour objectif principal de combattre « toute perturbation humaine dangereuse du système climatique? ». La COP est le lieu où les Parties examinent et négocient la mise en œuvre de la Convention. La COP 25, par exemple, a laissé d'importantes questions en suspens telles que les débats extrêmement controversés sur les [marchés du carbone](#). Nombreux sont ceux qui attendent une décision sur ces questions, étant donné que les [résultats déplorables](#) de la COP précédente ont jeté de sérieux doutes sur la volonté des dirigeants mondiaux à agir sérieusement contre le changement climatique.

2. Nombreux sont ceux qui espèrent que la COP 26 suscitera une plus grande ambition à maintenir l'objectif supérieur de l'Accord de Paris?: limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C.

Largement considéré comme le plus important traité multilatéral abordant le changement climatique aujourd'hui, l'Accord de Paris vise à limiter la hausse des températures mondiales en 2100 nettement en deçà de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Toutefois, en raison de l'impact amplifié du changement climatique, l'objectif de 1,5 °C a été fixé comme objectif le plus ambitieux de l'Accord. Dans un rapport récent, des climatologues des Nations unies ont averti que la hausse de la température mondiale sera probablement supérieure à 1,5 °C en 2030 si des réductions massives des émissions ne sont pas réalisées rapidement. Il reste à voir si la COP26 honorera sa promesse de stimuler une action climatique plus audacieuse, en particulier concernant l'objectif de température de 1,5 °C.

3. Le monde restera attentif aux Contributions déterminées au niveau national (CDN).

Les CDN —les grandes lignes des plans d'action volontaires pour le climat d'un pays – ont été saluées comme l'une des principales avancées de l'Accord de Paris. Elles rompaient avec les approches trop dirigistes des politiques antérieures et accordaient aux pays l'autonomie de décider du rythme de leurs processus de décarbonisation. En théorie, la nature volontaire des CDN était censée inspirer confiance aux pays pour augmenter leur ambition via une coopération mutuelle et la diplomatie. Toutefois, [les engagements climatiques actuels ne sont pas parvenus à atteindre les objectifs](#) de l'Accord de Paris. En fait, si le monde s'en tient aux engagements actuels en matière de changement climatique, la température mondiale [augmentera de 2,4°C d'ici la fin du siècle](#). Il sera essentiel de relever le niveau d'ambition des CDN, en particulier de la part des pays fortement émetteurs, pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

4. Les organisations de la société civile, les négociateurs des petits États insulaires et des pays moins développés et les syndicats plaideront en faveur de la justice climatique lors des négociations.

La présidence britannique, par l'intermédiaire de Boris Johnson, a défini quatre domaines prioritaires: [le charbon, l'argent, les voitures et les arbres](#). Dans sa déclaration, M. Johnson a résumé les engagements climatiques de sa présidence, qui visent principalement la fin de l'utilisation du charbon, la mobilisation de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement, l'accélération de la transition vers les véhicules électriques, et [l'arrêt de la déforestation](#). Cependant, les pays qui subissent déjà les conséquences destructrices de l'emballage du changement climatique plaident pour un [ensemble de mesures de solidarité](#) qui aborderait une variété de questions non prises en compte dans l'approche du gouvernement britannique. En conséquence, on peut s'attendre à ce que les représentants de la société civile, les syndicats et quelques négociateurs de pays parmi les plus vulnérables face au changement climatique insistent pour qu'il soit fait mention de la [justice climatique dans les négociations](#).

5. L'éducation au changement climatique doit être renforcée à la COP 26.

Bien que dans le cadre de l'Action pour l'autonomisation climatique (AAC), les Parties et les principaux partenaires aient discuté activement de la manière de rendre son programme opérationnel et de le renforcer, beaucoup reste à faire. En premier lieu, il est impératif de faire prendre conscience de la nécessité d'une éducation de qualité au changement climatique, en tant que véritable stratégie d'action climatique. Étant donné que [la plupart des pays ne respectent pas leurs engagements en](#)

[matière d'éducation au changement climatique](#), alors même que l'Accord de Paris souligne l'importance de l'éducation pour faire face à la crise climatique, il est grand temps que les gouvernements revoient leurs ambitions à la hausse.

6. Les syndicats exigeront un «?Nouveau contrat social?» à la COP.

Forts de leur engagement actif de longue date dans les COP, les syndicats exigeront, par l'intermédiaire de la Confédération syndicale internationale, que la justice sociale soit placée au centre de la transition vers des économies à faible émission de carbone. La CSI a en particulier défini ses cinq revendications pour un Nouveau contrat social, à savoir : 1) la création d'emplois respectueux du climat, 2) des droits pour tous les travailleurs, 3) une protection sociale universelle, 4) l'égalité, 5) l'inclusion et la participation démocratique.

L'éducation au changement climatique constituera ainsi un élément vital de cette transition. Avec le début de la décarbonisation mondiale, le rôle de l'éducation dans la préparation du monde du travail à l'économie verte ainsi que dans l'évolution des mentalités vers des modes de vie plus durables n'a jamais été aussi essentiel.

7. Les enseignants et enseignantes doivent faire entendre leur voix à la COP !

Nous invitons chaque enseignante et enseignant à rejoindre l'IE à la COP, en participant en ligne et, si possible, en se mobilisant en personne pour la [Journée d'action mondiale](#) du 6 novembre. Signez et partagez le [Manifeste pour une éducation de qualité au changement climatique pour tous](#). Écrivez à vos ministres de l'éducation et de l'environnement, en les exhortant de reconnaître la nécessité d'une éducation de qualité au changement climatique pour tous.

Nous vous encourageons également, vous et votre syndicat, à vous impliquer dans l'élaboration des politiques nationales et internationales en matière de changement climatique et à exiger que l'éducation au changement climatique fasse partie des CDN de votre pays.

Nous avons préparé un [guide de plaidoyer en faveur de l'éducation climatique](#), en guise d'introduction à cet effort.

5. La solidarité en temps de crise : le Fonds de solidarité COVID-19 de l'Internationale de l'Éducation

À mesure que l'épidémie de COVID-19 faisait place à une pandémie à portée mondiale, les syndicats de l'éducation ont fait preuve de solidarité en mettant en place un *Fonds de solidarité en réponse à la COVID-19* qui visait à soutenir les organisations affiliées pendant les fermetures d'écoles et partout où les enseignant-e-s ont été touché-e-s par la crise sanitaire.

Alors que la pandémie a mis les systèmes éducatifs à l'arrêt, l'Internationale de l'Éducation (IE) et ses affiliés se sont fixé un objectif : d'aider leurs collègues dans chaque pays à se maintenir opérationnels pendant la crise, afin qu'ils puissent jouer leur rôle dans l'élaboration de réponses nationales efficaces à la crise.

À cette fin, en avril 2020, l'IE a mis sur pied le Fonds de solidarité COVID-19 (FSC) et a diffusé un appel urgent à la solidarité à ses affiliés afin de collecter des fonds. En mai 2020, les organisations affiliées nécessitant un soutien ont pu soumettre leurs demandes d'aide. Grâce aux contributions des organisations affiliées et à une contribution du Fonds de solidarité de l'IE, plus d'un quart de million

d'euros ont été versés aux organisations affiliées dans 26 pays, afin de les aider à limiter l'impact de la pandémie sur leur capacité opérationnelle.

Fournir un soutien concret aux organisations affiliées

Le soutien fourni par le biais du FSC de l'IE a aidé les organisations affiliées à faire face aux besoins les plus pressants qui sont apparus dans le contexte de la pandémie. Parmi eux, l'impact des mesures de confinement sur la capacité des syndicats à atteindre les membres, la collecte des cotisations, la réponse à l'augmentation du nombre d'enseignant-e-s licencié-e-s ou non rémunéré-e-s, en particulier dans le secteur privé, et la faible préparation numérique en vue de la mise en place de l'enseignement à distance. Au fur et à mesure que la crise s'aggravait, des réponses ont également été apportées aux besoins à plus long terme. Ceux-ci portaient sur certains problèmes préexistants tels que la fracture numérique, les conditions de travail précaires, dangereuses et insalubres, la privatisation de l'éducation, la violence liée au genre, le travail des enfants, le manque de dialogue social et politique dans le secteur de l'éducation, ainsi que d'autres besoins persistants.

Rendre les syndicats plus forts malgré la crise sanitaire

De l'Angola au Zimbabwe, le FSC de l'IE a soutenu les organisations membres dans leurs efforts visant à recueillir des preuves de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes éducatifs et les communautés et à utiliser ces données à des fins de sensibilisation et de plaidoyer. Les syndicats ont réalisé des sondages et des consultations qui leur ont permis de faire le point sur les besoins de leurs affiliés. Cela leur a, notamment, permis de mieux appréhender l'importance et l'impact de l'enseignement en ligne sur leurs étudiant-e-s.

Les organisations affiliées ont également réussi à mobiliser les enseignants et les communautés scolaires à l'échelon local. Que ce soit par le biais de réunions de sensibilisation aux mesures sanitaires requises dans les écoles, de la lutte contre le travail des enfants et la violence sexiste, d'ateliers de renforcement des capacités sur l'enseignement en ligne ou de la fourniture d'une assistance juridique, les syndicalistes de l'éducation sont restés actifs et présents sur le terrain. Les initiatives menées par les syndicats ont dans certains cas été relayées par les autorités chargées de l'éducation et de la santé, contribuant par-là même à renforcer l'impact des syndicats de l'éducation dans leurs communautés, tout en les aidant à établir des relations de travail efficaces et constructives avec leurs homologues gouvernementaux.

Cliquez [ici](#) pour voir des exemples d'actions syndicales entreprises avec le concours du FSC de l'IE.

Novembre

Titres

1. Le monde abandonne à leur sort des millions de réfugié.e.s. Il faut agir maintenant.

Le [Rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés 2021](#), publié récemment (en anglais), est un rappel saisissant de l'impact disproportionné de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables. L'Internationale de l'Éducation appelle la communauté internationale à garantir sans délai le droit fondamental à l'éducation ainsi que le droit à un travail décent pour tou?te?s les réfugié?e?s.

Près de la moitié des enfants réfugiés non scolarisés – principales exclues, les filles

Si l'Internationale de l'Éducation se félicite des progrès accomplis en matière d'accès à l'éducation dans certains pays depuis l'adoption de la [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants en 2016](#), qui a ouvert la voie à l'adoption du Pacte mondial, le fait que 1,8 million d'enfants réfugiés, soit près de la moitié des enfants réfugiés en âge de scolarité dans les pays déclarants, ne soient toujours pas scolarisés, est inacceptable.

Les données couvrant plus de 40 pays accueillant des réfugiés montrent que les taux bruts moyens de scolarisation des enfants réfugiés en 2019/2020 s'élevaient à 34% dans l'enseignement préprimaire, à 68% dans l'enseignement primaire et à 34% dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement supérieur, le taux de fréquentation n'atteignait que 5%. Ce chiffre est nettement inférieur à notre engagement collectif de garantir une éducation de qualité inclusive et équitable pour tou?te?s à l'horizon 2030.

Nous devons intensifier notre engagement en faveur des personnes les plus vulnérables qui ont été touchées de manière disproportionnée par la pandémie. Les filles réfugiées ont toujours moins de chances d'accéder à l'éducation que les garçons réfugiés et, fait alarmant, une étude récente menée dans dix pays a révélé que la moitié des filles réfugiées ne retourneront pas à l'école à la reprise des cours. Pire encore, dans certains pays, la majorité, voire la totalité des filles risquent d'abandonner définitivement leurs études. Sachant qu'une personne réfugiée sur deux est une femme ou une fille, il est indispensable d'adopter des politiques et des mesures qui tiennent compte de la dimension de genre : le rapport souligne, à juste titre, que l'atténuation des impacts socio-économiques durables du déplacement sur les femmes et les filles implique, notamment, la nécessité de mettre en place des services éducatifs ciblés.

Des mesures urgentes sont requises pour lutter contre les discriminations transversales dans le domaine de l'éducation, qui ont été exacerbées par la crise de la COVID-19 : L'Internationale de l'Éducation et ses affiliés de par le monde demandent aux gouvernements de réaliser des [audits de l'équité dans l'éducation](#), dont les résultats doivent étayer les plans de relance dans le domaine de l'éducation. Les audits de l'équité en matière d'éducation peuvent également contribuer à pallier au manque de données ventilées par âge, genre, statut de protection et diversité, indispensables pour favoriser l'inclusion des réfugié?e?s au sein des communautés d'accueil.

L'éducation doit être placée au cœur de la relance

L'éducation constitue l'outil le plus puissant pour permettre aux enfants et aux jeunes réfugié·e·s de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel, or les données montrent qu'elle est constamment marginalisée et chroniquement sous-financée.

Avant la pandémie, en 2019, seulement 2,6% de l'aide humanitaire était consacrée à l'éducation – bien en deçà de l'objectif mondial de 4%.

La pandémie a également entraîné une nouvelle baisse des budgets de l'éducation dans de nombreux pays. Selon les estimations, depuis le début de la pandémie, 65% des gouvernements des pays à revenu faible et moyen inférieur et 3 % des gouvernements des pays à revenu moyen supérieur et supérieur ont revu à la baisse le financement de l'éducation.

L'Internationale de l'Éducation met en garde contre une approche qui, en aval de la crise de la COVID-19, tend à se concentrer sur le développement de solutions éducatives numériques pour les réfugié·e·s. [Une étude](#) (en anglais) commandée par l'IE sur l'éducation des enfants réfugiés syriens indique qu'un accent disproportionné mis sur les technologies numériques est susceptible de poser des problèmes d'ordre pédagogique et de détourner les financements de besoins plus urgents, au profit d'acteurs privés.

Si nous tenons à construire un avenir plus équitable et durable pour les générations à venir, les investissements favorisant des systèmes d'enseignement public inclusifs doivent être au cœur des programmes d'aide humanitaire et d'aide au développement, ainsi que des efforts de redressement national, afin que tou·te·s les élèves, en particulier ceux·celles qui en ont le plus besoin, aient accès à une éducation gratuite et de qualité.

Le rapport souligne à juste titre qu'il est urgent et possible de combler le déficit de financement pour une éducation inclusive des réfugié·e·s, par le biais de financements internationaux et nationaux.

Le travail décent constitue un droit universel

Le rapport souligne également le fait que la pandémie devrait accroître la pauvreté dans le monde pour la première fois en 20 ans. Environ 100 millions de personnes, dont un grand nombre de réfugié·e·s, vont basculer dans l'extrême pauvreté en raison de la récession économique.

Déjà avant la crise sanitaire, deux tiers des réfugié·e·s vivaient en situation de pauvreté. Beaucoup se heurtent à des obstacles insurmontables lorsqu'il·elle·s tentent d'accéder à un emploi décent. Il est crucial que les pays incluent les réfugié·e·s dans leurs plans de reprise économique afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins et de contribuer à la vie de leur communauté.

Une éducation de qualité et un travail décent ne sont pas des luxes ou des privilèges. Il s'agit de droits humains universels qui doivent être respectés. En amont de la réunion officielle de haut niveau qui aura lieu en décembre pour évaluer les progrès de la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés (PMR), l'Internationale de l'Éducation appelle à une réaction forte des gouvernements, des organisations internationales et de l'ensemble des parties prenantes pour faire face à la détérioration de l'autonomie et de la résilience des réfugié.e.s et des communautés d'accueil dans le contexte de la pandémie, un objectif central du PMR.

En l'absence de mesures immédiates visant à garantir l'accès des réfugié·e·s à une éducation de qualité et à un travail décent, des millions de personnes seraient condamnées à vivre dans la précarité tout au long de leur vie. Les gouvernements nationaux et la communauté internationale ont une obligation légale et morale envers tou·te·s les réfugié·e·s et les personnes déplacées. Des

mesures immédiates s'imposent impérativement.

Décembre

Titres

1. Iran : la communauté syndicale mondiale de l'éducation se mobilise autour des syndicalistes arrêtés et demande leur libération

En tant qu'organisation engagée en faveur des droits syndicaux et humains, l'Internationale de l'Éducation demande la libération d'Esmail Abdi et d'autres dirigeant-e-s syndicaux-ales arrêté-e-s en Iran. Il existe une préoccupation particulière et urgente pour la santé d'Abdi, gravement atteinte après un long emprisonnement dans des conditions déplorable.

Lors d'une réunion du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation le 2 décembre, l'organisme international a adopté une résolution exigeant le respect des « droits des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation de s'affilier à des syndicats et d'exercer leur liberté syndicale et d'expression, notamment le droit d'association pacifique, sans crainte d'intervention des autorités ».

Le Conseil exécutif a également appelé les organisations membres à répondre à l'appel de l'Internationale de l'Éducation pour une libération immédiate d'Esmail Abdi et des autres dirigeant-e-s emprisonné-e-s et à soutenir les initiatives de l'Internationale de l'Éducation visant à garantir la sécurité et le bien-être des membres de leurs familles.

Depuis plusieurs années, l'Internationale de l'Éducation suit la situation difficile des syndicalistes et des éducateur-trice-s en Iran et mène des campagnes pour la libération des enseignant-e-s et d'autres personnes qui ont pacifiquement revendiqué leurs droits.

Lisez la résolution complète ici :

Résolution du Bureau exécutif exigeant la libération d'Esmail Abdi et des responsables syndicaux-ales arrêté-e-s en Iran

Le Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation réuni en ligne le 1er décembre 2021 :

1. Souligne avec la plus vive inquiétude que :

- a. Esmail Abdi, ancien secrétaire général de l'Iranian Teachers' Trade Association (ITTA), a été incarcéré à de nombreuses reprises depuis 2006 sur la base d'accusations fallacieuses telles que « propagande contre l'État » et « espionnage ».
- b. En 2016, il a été condamné à cinq ans de prison à la suite d'accusations infondées telles que « promouvoir la propagande contre le système » et « rassemblement et collusion en vue de porter atteinte à la sécurité de l'État ».
- c. Afin d'empêcher sa libération, les autorités iraniennes ont rendu exécutoire une peine de dix ans de prison avec sursis, liée à une affaire remontant à 2011, au terme de sa condamnation précédente du 11 janvier 2021 – une décision qui prolonge ainsi sa détention jusqu'en 2031.
- d. Ses séjours prolongés en prison et les mauvais traitements qu'il a subis ont gravement détérioré sa santé.

e. Sa femme, ses deux filles et son fils sont harcelés et victimisés par les forces de sécurité et courent de gros risques.

2. Confirme ce qui suit :

a. Esmail Abdi est maintenu en détention uniquement pour avoir exercé ses activités syndicales pacifiques, notamment son association avec l'Internationale de l'Éducation et l'organisation de manifestations pacifiques d'enseignant-e-s devant le Parlement en avril 2015 pour protester contre les bas salaires, l'insuffisance du budget de l'éducation et l'emprisonnement d'enseignant-e-s syndicalistes.

b. Son arrestation ainsi que celle d'autres syndicalistes et défenseur-euse-s des droits humains constituent des violations de la liberté d'association, de la liberté syndicale et de la liberté d'expression.

3. Appelle le gouvernement iranien à :

a. Lever sans conditions toutes les accusations et libérer Esmail Abdi, ainsi que les syndicalistes et défenseur-euse-s des droits humains emprisonné-e-s en Iran.

b. Respecter et défendre les droits des enseignant-e-s et du personnel de l'éducation de s'affilier à des syndicats et d'exercer leur liberté syndicale et d'expression, notamment le droit d'association pacifique, sans crainte d'intervention des autorités.

c. Institutionnaliser le dialogue avec les organisations qui représentent les enseignant-e-s et le personnel de l'éducation pour toutes les questions concernant les enseignant-e-s et les politiques éducatives.

d. Respecter les droits et la vie privée des membres de la famille d'Esmail Abdi et des responsables syndicaux-ales emprisonné-e-s et assurer leur sécurité et leur bien-être.

4. Appelle les organisations membres à :

a. Répondre à l'appel de l'IE exigeant la libération immédiate d'Esmail Abdi et des responsables syndicaux-ales emprisonné-e-s.

b. Soutenir les initiatives de l'IE visant à garantir la sécurité et le bien-être des membres de la famille d'Esmail Abdi.

2. Guide de coopération au développement: Un manuel pour un partenariat réussi

Ce guide est destiné à tous les affiliés de l'Internationale de l'Éducation (IE). Ceux qui sont déjà engagés dans la coopération au développement (CD) y trouveront des éléments de réflexion et des outils pour leur travail. Les affiliés qui ne sont pas encore engagés trouveront des informations utiles pour les aider à démarrer dans ce domaine.

Ce Guide a été élaboré par le Secrétariat de l'Internationale de l'Éducation et par les bureaux régionaux de l'IE. Il s'est inspiré des contributions des participant-e-s aux réunions annuelles de la CD à Bruxelles, Belgique, en 2019 et 2020.

Que trouverez-vous dans ce manuel ?

Le présent manuel présente des propositions en faveur d'un engagement réussi dans la coopération au développement. Ces suggestions sont le fruit de l'expérience acquise par l'IE et ses affiliés dans le domaine de la coopération au développement international.

Aucun modèle de CD n'est infaillible. Toutefois, cet outil contribue à la réflexion, permet d'éviter certains écueils et garantit que les affiliés de l'IE utilisent les ressources humaines et financières de la façon la plus efficace possible.

3. Francophonie : l'éducation et le syndicalisme résilients face à la crise sanitaire

« L'école, vecteur de solidarité et de développement, si les pays s'en donnent les moyens », tel était le thème de la XVIIe Rencontre du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), qui rassemble les syndicats de l'éducation des pays de l'espace francophone. Les participant-e-s ont noté que les syndicats se sont montrés très actifs lors de la pandémie de COVID-19 et ont continué de chercher les moyens de se renforcer pour mieux soutenir les éducateur-trice-s et garantir une éducation de qualité pour tou-te-s.

« Le CSFEF a tenté de maintenir le lien avec les camarades francophones, ce qui n'a pas toujours été facile. Toutefois et c'est heureux, le syndicalisme a continué de fonctionner malgré les confinements successifs », a souligné le président du CSFEF, Jean-Hervé Cohen, lors de cet évènement tenu par visio-conférence du 25 au 26 novembre.

Il s'est aussi félicité de ce que la majorité des syndicats francophones a continué à mener des campagnes de recrutement de militant-e-s.

Ajoutant que « le syndicalisme, c'est d'abord le terrain, la proximité qui permettent aux revendications d'être en phase avec la profession », il a reconnu le besoin « d'investir les lieux d'information, presse écrite et audio-visuelle, mais aussi les réseaux sociaux ».

Le CSFEF prêt à appuyer les luttes syndicales dans l'espace francophone

Les difficultés évoquées de façon récurrente par des syndicats lors de Rencontres précédentes subsistent, a aussi regretté Cohen. Parmi ces difficultés dans de nombreux pays francophones :

- Manque de financement de l'Éducation ;
- Régimes politiques contestés ;
- Droits syndicaux bafoués (des accords étant signés mais pas respectés) ; et
- Conditions de travail et salariales dégradées. Ceci entraîne contestation et grève (comme au [Gabon](#) actuellement) et met en difficulté l'éducation des jeunes.

« Nous constatons que les syndicats ne baissent pas les bras et continuent à lutter : le CSFEF sera toujours à leurs côtés pour appuyer leurs luttes », a également assuré Cohen.

Le numérique, un outil à maîtriser

Les participants ont par ailleurs tenté de dresser un premier bilan de l'enseignement en temps de pandémie, en abordant les fermetures d'écoles et d'établissements, la sécurité sanitaire des enseignants et des élèves et [la place nouvelle](#), « [mais pas toujours bien pensée ni efficace du numérique](#) ».

Le PASEC et le débat sur l'enseignement en français en début de scolarité

La Rencontre du CSFEF est aussi revenu sur le [rapport du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie \(PASEC\)](#) publié en décembre 2020.

Les participant-e-s ont mis en avant le fait que cette enquête sur les performances des élèves et les compétences des enseignant-e-s en Afrique francophone subsaharienne a des enjeux importants pour ces dernier-ère-s.

Pour les participant-e-s, l'apprentissage précoce du français fait débat, et ne peut être envisagé de la même manière selon les pays et leurs compositions linguistiques.

En débattant des résultats de l'enquête PASEC, les syndicats membres du CSFEF, pour beaucoup implantés en Afrique subsaharienne, ont ainsi montré qu'ils pouvaient s'emparer des résultats d'enquêtes gouvernementales pour faire valoir leurs revendications, souvent communes d'un pays à l'autre.

Cohen a enfin rappelé que cette Rencontre du CSFEF s'inscrivait dans le cadre du sommet des chefs d'État et de gouvernement, dont le thème est « La connectivité dans la diversité : le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Ce Sommet a été reporté à novembre 2022 en Tunisie, pays dans lequel le CSFEF espère pouvoir tenir sa prochaine Rencontre en présentiel.

4. Les partenaires de la coopération au développement font le point sur les projets menés en Afrique

Afin de mieux comprendre les besoins des organisations membres de la région et d'explorer les opportunités, les organisations partenaires se sont réunies le 15 novembre pour discuter des projets de coopération au développement en Afrique et travailler sur une stratégie commune.

Les discussions virtuelles entre les 27 participant-e-s venant de 13 pays ont ouvert la voie à la poursuite des projets de coopération au développement mis en œuvre à travers l'Afrique et ont ouvert la porte à de nouveaux projets. Les organisations partenaires ont identifié les moyens d'améliorer collectivement le soutien aux organisations membres. Et la réunion a également souligné le rôle crucial de l'Internationale de l'Éducation dans la centralisation des informations et des conseils sur les projets de coopération au développement. Cette réunion ouvre la voie à un échange continu d'informations et d'idées entre les partenaires de coopération qui travaillent dans la région.

Les syndicats africains de l'enseignement font face à de nombreux défis

La coopération au développement est « une cause très noble et très importante », a souligné Dennis Sinyolo, directeur du Bureau régional africain de l'Internationale de l'Éducation (IERAF).

La région IERAF est confrontée à de multiples défis et crises, notamment la crise actuelle de la COVID-19 et d'autres problèmes qui dévastent le continent depuis longtemps, tels que les conflits, la pauvreté et le changement climatique.

« De nombreux gouvernements africains continuent de porter atteinte aux droits humains et syndicaux, tels que le dialogue social ou l'autonomie professionnelle », a-t-il ajouté. Dennis Sinyolo a mis en exergue les [attaques contre les enseignant-e-s à Eswatini](#), une situation qui reste extrêmement difficile pour les syndicalistes du secteur de l'éducation. En République démocratique

du Congo et au Togo, les gouvernements ont répondu durement aux actions de grève, en licenciant des enseignant-e-s, a-t-il condamné. Dans ces différents cas, il a souligné que l'Internationale de l'Éducation avait réagi rapidement pour soutenir ses affiliés.

La coopération au développement est d'une grande importance en Afrique, car de nombreux syndicats sont petits et disposent de faibles ressources, a-t-il insisté.

Sinyolo a déclaré que l'objectif de la réunion était « de nous aider à mieux comprendre les besoins des syndicats, les projets menés en Afrique et à créer une plus grande synergie pour avoir un plus grand impact ».

Besoins de soutien dans plusieurs domaines

L'IERAF a également présenté les résultats d'une enquête sur les besoins existants, réalisée en octobre. Cinquante syndicats, de trente et un pays, ont répondu à un questionnaire en ligne sur les menaces, les défis et les besoins.

Les trois premières menaces mentionnées par les organisations membres sont la COVID-19, les violations des droits humains et syndicaux et l'ingérence des gouvernements dans les affaires syndicales.

Quant aux défis, le plus important est de loin la diminution du nombre de membres.

Les organisations membres ont classé leurs besoins comme suit : compétences en leadership ; dialogue social et politique ; lobbying, plaidoyer et campagne pour le respect des normes internationales du travail ; et utilisation des technologies numériques.

La direction régionale tiendra compte des besoins exprimés pour orienter les ressources disponibles dans ces directions.

Partage d'informations sur tous les projets en cours

Dennis Sinyolo a ensuite présenté le plan d'action de l'IERAF, et des collègues du bureau de l'IERAF ont mis en évidence huit projets différents de renforcement des capacités ciblant les syndicats africains :

1. Réseau Africain des Femmes en Education (RAFED)
2. Violence sexiste en milieu scolaire (SRGBV, selon le sigle anglais)
3. Initiative pour le personnel de l'éducation (EWI, selon le sigle anglais)
4. Education à Voix Haute (EOL, selon le sigle anglais)
5. Projets du Centre panafricain des enseignant-e-s (PATC, selon le sigle anglais)
6. Activités de recherche
7. [Réponse mondiale à la privatisation et à la commercialisation de et dans l'éducation](#)
8. Renouveau syndical

Les partenaires de la coopération au développement ont également présenté leurs projets de coopération en Afrique.

Grâce aux efforts conjoints de l'Internationale de l'Éducation et des partenaires de la coopération au développement, quatre organisations membres africaines sur cinq bénéficient d'au moins un projet de coopération. Il existe une grande diversité dans les politiques des partenaires de coopération.

Certains se concentrent sur une partie spécifique du système éducatif (EPE), d'autres sur une problématique particulière liée au système éducatif (travail des enfants), d'autres sur le renforcement des capacités syndicales (organisation, communication, dialogue social), d'autres sur une langue particulière (pays francophones), d'autres encore sur une sous-région (Afrique de l'Est).

Conclusions et perspectives

Dans ses remarques finales, Dennis Sinyolo a conseillé que les partenaires de coopération et les organisations membres bénéficiaires de projets de coopération au développement se réunissent lors de la prochaine réunion consacrée à la coopération au développement.

Abordant des domaines de travail concrets et spécifiques, il a suggéré d'élargir la Campagne Réponse mondiale à d'autres de pays, de relancer le John Thompson Fellowship Programme et d'apporter un soutien total au Réseau des jeunes éducateur?trice?s africain?e?s.

« Je pense que vous avez trouvé cette réunion fructueuse, et c'est certainement le cas pour moi », a également déclaré le directeur de l'IERAF. « Nous, à l'Internationale de l'Éducation, sommes pleinement informés de ce que vous faites, comblons les lacunes en matière d'information et prendrons en compte vos recommandations pour améliorer la coopération au développement.

L'objectif ultime que nous partageons toutes et tous est de soutenir les organisations membres en Afrique et de construire des syndicats plus démocratiques, plus indépendants et plus forts en Afrique. Grâce à nos efforts, nous atteindrons cet objectif. C'est la solidarité au travail. Nous sommes plus forts ensemble. »

5. L'Internationale de l'Éducation appelle à la mise en place d'audits de l'équité afin de combattre les inégalités en hausse pesant sur les élèves et enseignant-e-s réfugié-e-s

L'Internationale de l'Éducation a pris la parole lors de la première réunion des responsables de haut niveau organisée par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés afin de mettre en lumière l'impact désastreux de la pandémie sur l'accès des réfugié-e-s à l'éducation de qualité et pour appeler à un soutien accru des enseignant-e-s et en particulier des enseignant-e-s réfugié-e-s dans des situations de crise et d'accueil de réfugié-e-s.

La réunion des hauts responsables, organisée sous forme virtuelle les 14 et 15 décembre, s'inscrit dans un processus de mise en place d'un cadre à long-terme d'engagement des états et d'autres acteurs dans des situations impliquant des réfugié-e-s, comme énoncé dans le [Pacte mondial sur les réfugiés](#). La réunion est une occasion de dresser l'inventaire des progrès réalisés et de maintenir la dynamique en vue de la réalisation des objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés.

Les audits de l'équité sont impératifs vis-à-vis de la reprise de l'éducation pour les plus vulnérables

L'Internationale de l'Éducation a salué les progrès documentés dans le [premier Rapport sur les indicateurs du Pacte mondial sur les réfugiés](#) mais a fait part de ses préoccupations au sujet des 1.8 million d'enfants réfugié-e-s non scolarisé-e-s, soulignant l'impact disproportionné de la pandémie sur les plus vulnérables dans le domaine de l'éducation, notamment sur les réfugié-e-s et en particulier les filles.

L'Internationale de l'Éducation a appelé les gouvernements à réaliser sans tarder des audits de l'équité dans l'éducation afin d'éclairer les plans de relance et de contribuer à la lutte contre les inégalités accrues pesant sur les élèves et éducateur-trice-s réfugié-e-s en raison de la pandémie. La représentante de l'Internationale de l'Éducation, Sonia Grigt, a également rappelé aux responsables que les enseignant-e-s, les personnels de soutien à l'éducation et leurs syndicats étaient les mieux placés pour évaluer l'impact de cette crise sans précédent sur les élèves et pour aider au développement de solutions en faveur d'une reprise rapide et inclusive de l'éducation.

Seuls quelques engagements pris par les gouvernements dans le domaine de l'éducation portent spécifiquement sur les enseignant-e-s malgré leur rôle capital dans la mise en place d'une éducation inclusive de qualité. Cette lacune devra être comblée à l'avenir et les gouvernements devront redoubler d'efforts afin de soutenir les enseignant-e-s et d'investir dans le recrutement, la rétention, la formation, l'affectation et les conditions d'emploi et de travail des enseignant-e-s dans des situations de crise et d'accueil des réfugié-e-s. Les gouvernements doivent également reconnaître les qualifications des enseignant-e-s réfugié-e-s et leur permettre de poursuivre leurs carrières dans les mêmes conditions que leurs pairs locaux. Réagissant à l'intervention de l'Internationale de l'Éducation, le Haut-Commissaire pour les réfugiés, Filippo Grandi a reconnu l'importance des enseignant-e-s et convenu qu'il s'agissait souvent d'un aspect négligé méritant une attention et un suivi plus soutenus.

Veillez visionner la vidéo de l'intervention ci-dessous.

L'éducation : un outil critique en faveur de l'inclusion

Plusieurs interventions au cours de la réunion des responsables de haut niveau ont mis en lumière le rôle essentiel de l'éducation dans l'inclusion et l'intégration des réfugié-e-s.

Dans son discours d'ouverture, le Haut-Commissaire pour les réfugiés Grandi a salué les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation, comme l'indique l'augmentation des effectifs de l'enseignement secondaire et supérieur. Il a toutefois souligné que ces progrès étaient fragiles, en particulier pour les filles et qu'il restait beaucoup à faire afin de réaliser les 263 engagements pris dans ce secteur et de garantir l'accès à une éducation inclusive de qualité pour tou-te-s.

La représentante de l'UNESCO, Maki Katsuno-Hayashikawa, directrice de la Division pour l'Éducation 2030, a attiré l'attention sur le fait que les besoins et les réalités des élèves et enseignant-e-s réfugié-e-s n'avaient pas suffisamment été pris en compte dans la conception des plans nationaux de lutte contre la COVID-19. Nombre de réfugié-e-s n'ont pas accès aux appareils nécessaires pour participer à l'enseignement d'urgence à distance lors des confinements. Outre les pertes d'apprentissage, la pandémie a également entravé la fonction de protection souvent assumée par les écoles, accroissant ainsi la vulnérabilité des plus fragiles, notamment vis-à-vis du mariage forcé et des grossesses non désirées qui sont susceptibles d'empêcher de nombreuses jeunes réfugiées de reprendre le chemin de l'école. Katsuno-Hayashikawa déclaré pour finir qu'il était important que les donateurs tiennent compte de l'ensemble des besoins des apprenant-e-s vulnérables.

Au cours de son intervention, la représentante du Partenariat Mondial pour l'Éducation, Margarita Focas-Licht, a présenté les trois difficultés majeures pesant sur l'éducation des réfugié-e-s : financement inadéquat de l'éducation, manque d'enseignant-e-s qualifié-e-s et espaces

d'apprentissage insuffisants. La réalisation du droit universel à l'éducation pour tous les enfants et tous les jeunes réfugiés exige l'élimination immédiate de tous ces obstacles.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur les travaux que nous menons afin de promouvoir les droits des migrant-e-s et des réfugié.e.s.